Etude d'impact socio-économique des effets de la COVID 19 sur les stratégies paysannes et l'adaptation des filières agricoles et alimentaires au Cameroun

Draft de diagnostic ponctuel

Livrable 2

Syndhia Mathe (CIRAD-IITA), Sandrine Dury (CIRAD), Ludovic Temple (CIRAD), Precillia Tata Ngomé (IRAD), Abdoulay Nsangou Njankouo (IRAD), Muriel Otou (Agroweden)

Remerciements

Ce rapport a été élaboré par Syndhia Mathé (CIRAD-IITA), Sandrine Dury (CIRAD), Ludovic Temple (CIRAD), Precillia Tata Ngomé (IRAD), Abdoulaye Nsangou Njankouo (IRAD), Muriel Otou (Agroweden). Cette étude a été commanditée par l'AFD en collaboration avec MINADER. Les auteurs souhaitent remercier particulièrement Anne-Sixtine Vialle-Guérin, Hélène Julien, Alix Nembot de l'AFD ; mais aussi Charles Yem Bamo et Madame Anne Pascale Minkoma de la DDA du MINADER.

Les auteurs remercient tous ceux qui ont contribué à la logistique pour la conduite de l'étude notamment la Direction régionale du CIRAD : Mr Depommier Denis, Mme Ndzana Mvogo Olive, Mr Ongolo Michel. Nous souhaitons remercier le personnel de l'IITA et de l'IRD pour la mise à disposition des véhicules. Nous exprimons toute notre gratitude aux chauffeurs de l'IITA et de l'IRD qui nous ont accompagnés sur le terrain.

Nous remercions chaleureusement les personnes qui ont bien voulu nous consacrer du temps dans le cadre de la collecte de données : les coordinateurs de projet du MINADER, le personnel de l'INS, les exportateurs, les transporteurs, les intermédiaires des filières, les vendeurs de produits phyto, les chefs traditionnels… Nous saluons tout particulièrement les producteurs et leurs familles qui nous ont consacré du temps dans le cadre des enquêtes individuelles et des enquêtes budget ménages.

Acronymes

ACEFA	Programme d'Amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales
AFD	Agence Française de Développement
AFOP	Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la FOrmation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche
AVZ	Agent de vulgarisation de zone
BM	Banque Mondiale
C2D	Contrat de désendettement et de développement
CUA	Commission de l'Union africaine
FCFA	Franc de la Coopération Financière en Afrique centrale
CDC	Cameroon Development Corporation
CIRAD	Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement
DRCQ	Direction de la Réglementation et du contrôle de la qualité des Intrants et produits agricoles
FAO	Food and Agriculture Organization
FODECC	Fonds de Développement des filières Cacao et Café
GIC	Groupements d'intérêt commun
GICAM	Groupement inter-patronal du Cameroun
INS	Institut National de la Statistique
IRAD	Institut de Recherche Agricole pour le Développement
IRD	Institut de Recherche pour le Développement
Kg	Kilogramme
MINADER	Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural
MINEPAT	Ministère de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire
MINFI	Ministère des Finances

MINPMEESA	Ministère des Petites et Moyennes Entreprises, de l'Economie Sociale et de l'Artisanat
MINSANTE	Ministère de la Santé Publique
ONCC	Office National du Cacao et du Café
PAD-Cacao	Projet d'appui au développement du Cacao
PADRT	Projet d'Appui au Développement des Racines et Tubercules
PNAPCM	Projet National d'Amélioration de la Production des Cultures Maraichères
PMEA	Petite Moyenne Entreprise Agricole
PNVRSA	Programme National de Veille et de Vulgarisation de la Sécurité Alimentaire
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
SODECAO	SOciété de DEveloppement du CAcaO
ZLECAF	Zone de Libre Echange Continentale Africaine

Sommaire

Liste des figures 7
Liste des tableaux 8
Résumé 9
1. Introduction 14
1.1. Rappel du contexte et des objectifs de l'étude 14
1.2. Rappel Méthodologique 14
1.3. Précisions méthodologiques sur les données collectées par rapport au livrable 1 15
1.3.1. Une collecte de données très riche 15
1.3.2. Les acteurs interrogés 16
2. Données de cadrage de l'étude 18
21. Quelques données sur les zones d'étude 18
22. Brève description des filières agricoles choisies 19
24. Situation alimentaire dans les zones sélectionnées 24
3. Facteurs de changement 25
4. Impacts des mesures et de la crise sanitaire sur l'environnement sociotechnique d'encadrement des filières 26
41. L'impact sur les institutions des filières agricoles et alimentaires 26
4.1.1. Les institutions et projets qui n'ont pas subi de coupures budgétaires 27
4.1.2. Les institutions qui ont subi des coupures budgétaires 28
42. Le ralentissement voire l'arrêt de l'encadrement sur le terrain 35
5. Changements et adaptation des acteurs en amont des filières et des ménages agricoles 37
5.1. L'impact de la crise sur l'amont des quatre filières étudiées 37
5.2. Les crises et chocs se superposent et font relativiser les effets de la crise sanitaire 39
5.3. L'apport en aliments de base est sauvegardé mais la diversité alimentaire et nutritionnelle se dégrade du fait des baisses de revenus 41
6. Impacts des mesures sur les stratégies des entreprises des filières 41
6.1. Les entreprises du « secteur moderne » du système agricole et alimentaire 41
6.1.1 Groupement inter-patronal du Cameroun GICAM 42
6.1.2. Les entreprises de l'agro-fourniture 42
a. Les entreprises du secteur phytosanitaires 42
b. Les entreprises du secteur semencier 44
6.1.3. Les entreprises exportatrices de la filière cacao 45
6.2. Impact sur les entreprises agro-artisanales du système agricole et alimentaire en milieu urbain 47

6.2.1. Les entreprises de la filière maïs 48
a. Les GIC, coopératives et groupements de producteurs de maïs 48
b. Les grossistes négociants de maïs 51
c. Les transformateurs de maïs 52
d. Les détaillants de maïs : semences, restauration de rue 53
6.2.2. Les entreprises de la filière manioc 54
a. Les GIC, coopératives et groupements de producteurs 54
b. Grossistes négociants de manioc 56
c. Transformateurs de manioc 56
d. Détaillants de manioc 57
e. Exportateurs manioc 57
6.2.3. Les entreprises de la filière tomate 57
a. Les GIC, coopératives et groupements de producteurs de tomates 57
b. Les grossistes de tomates 58
c. Les détaillants de tomates 59
6.2.4. Les autres entreprises du secteur horticole. 59
6.3. Stratégies d'actions des entreprises dans les filières en milieu urbain 61
6.3.1. Stratégies d'adaptation des coopératives 61
6.3.2. Stratégies d'adaptation des grossistes et transformateurs 61
6.3.3. Stratégies d'action des exportateurs 62
6.3.4. Stratégie d'action d'adaptation des détaillants 62
6.3.5 Vulnérabilités socio-économiques préexistantes 63
7. Impacts sur l'offre et la demande globale, les prix et le stockage 65
8. Besoins d'accompagnement et recommandations 74
8.1. Synthèse des impacts socio-économiques reportés et types d'adaptation des acteurs 74
8.2. Demandes exprimées par les acteurs 75
8.3. Recommandations adossées aux demandes exprimées par les acteurs 76
9. Conclusion 85
Bibliographie consultée 89
Sites internet consultés 92
Annexes 93
Annexe 1 : Déroulement de la mission du 12 au 18 Février 2021 et méthodologie 94
Annexe 2: Enquêtes en face à face lors de la mission du 19 au 27 février 2021 97
Annexe 3 : Questionnaire exportateurs 99
Annexe 4 : Faits marquants de la crise COVID 100
Annexe 5 : Retranscription des enquêtes budget ménage 103

Annexe 6 : Graphique des prix à la consommation..... 108

Liste des figures

Figure 1. Evolution de la production de tomates (tonnes) de 1961 à 2019 20
Figure 2. Evolution de la production de maïs de 1961 à 2019 au Cameroun (tonnes) 22
Figure 3. Population en phase 3 (crise) ou 4 (urgence) du cadre harmonisé par dans les départements du centre et de l'ouest. Octobre 2020 24
Figure 4. Insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Centre du Cameroun (Octobre 2020). 25
Figure 5. Insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Ouest du Cameroun (Octobre 2020). 25
Figure 6 : Problèmes liés à la crise Covid selon deux exportateurs de cacao à Douala 46
Figure 7 : Stratégies mises en place par les exportateurs de cacao 46
Figure 8. Acteurs enquêtés Douala et Yaoundé : cacao, maïs, manioc, tomate 48
Figure 9. Difficultés (%) liées à la crise Covid sur Maïs dans les GIC du Centre Cameroun 49
Figure 10. Difficultés (%) liées à la crise Covid sur Maïs dans les GIC de l'Ouest Cameroun 49
Figure 11. Fréquence des problèmes socioéconomiques liés au Coronavirus selon les coopératives de maïs et manioc à Douala 50
Figure 12. Problèmes liés à la pandémie selon les transformateurs de maïs à Douala 53
Figure 13. Evolution de la production de manioc de 1961 à 2019 au Cameroun (tonnes) 54
Figure 14. Difficultés (%) liées à la crise Covid sur Manioc dans les GIC du Centre Cameroun 55
Figure 15. Difficultés (%) liées à la crise Covid sur Manioc dans les GIC de l'Ouest Cameroun 55
Figure 16 : Difficultés (%) liées à la crise Covid sur Tomate dans les GIC de l'Ouest Cameroun 57
Figure 17 : Impact de la crise sanitaire sur 10 entreprises horticoles 59
Figure 18 : Fréquence des actions d'adaptation des coopératives de maïs et manioc 61
Figure 19 : Fréquence des actions d'adaptation mises en place par les exportateurs 62
Figure 20 : Fréquence des actions d'adaptation des détaillants de Douala et Yaoundé 63
Figure 21 : Fréquence des problèmes amplifiés par la crise Covid (Littoral et Sud-ouest) 64
Figure 22 : Différentiel de prix du cacao ICCO-ONCC : 2019-2020 67
Figure 23 : Prix Maïs séché 2012-2020 à Bafoussam - Douala - Yaoundé – 68
Figure 24 : Volume d'importations et d'exportations de maïs au Cameroun de 1961 à 2019 (tonnes) 69
Figure 25 : Prix mensuels moyens du manioc Tubercule à Yaoundé, Douala, Bafoussam de 2012-2020 70
Figure 26 : Prix moyens mensuels du Miondo à Yaoundé, Douala, Bafoussam (2019-2020) 70
Figure 27 : Prix moyens mensuels de la tomate à Yaoundé - Douala - Baffousam – Ebolowa (2019-2020) 72
Figure 28 : Carte des flux de tomate au Cameroun (Azeufouet et al, 2008) 72

Liste des tableaux

Tableau 1. Entretiens réalisés 17
Tableau 2. Principaux produits du manioc au Cameroun 21
Tableau 3 : Evolution des prix du maïs (F/kg) de deux coopératives dans le Littoral 49
Tableau 4 : Synthèse des impacts identifiés dans les filières maïs, manioc, tomate et cacao 60
Tableau 5 : Synthèse des impacts de la crise et des actions d'adaptation en fonction des acteurs..... 74
Tableau 6. Synthèse des principales recommandations 79

Résumé

L'Agence Française de Développement (AFD) en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) a commandité une étude sur l'impact socio-économique des effets de la COVID 19 sur les stratégies paysannes et l'adaptation des filières agricoles et alimentaires au Cameroun auprès du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Cette étude se focalise sur quatre filières (manioc, maïs, tomate, cacao) représentatives des grandes filières prioritaires d'intervention du MINADER (racines et tubercules, céréales, fruits et légumes, filières d'exportation). Il s'agit d'une étude qualitative basée sur une centaine d'entretiens menés entre janvier et avril 2021 auprès (1) d'experts ou de responsables des services publics en appui aux filières et au développement rural et (2) des acteurs économiques des filières : ménages agricoles, fournisseurs d'intrants (privés et publics), commerçants (collecteurs, grossistes, semi-grossistes, exportateurs) et transformateurs. Ces enquêtes ont été réalisées en face à face pour les acteurs économiques et en visio (zoom) pour les acteurs institutionnels. Les questions posées concernaient les effets de la crise covid de 2020 sur leurs activités économiques (acteurs de l'accompagnement, du développement, acteurs privés, transformateurs, commerçants, agriculteurs), leur bien-être et leur sécurité alimentaire (ménages agricoles). Par ailleurs, les enquêtes directes auprès des institutionnels ont permis de collecter des rapports et des données de prix (INS) qui ont été analysées pour compléter, trianguler les résultats des enquêtes en face à face. Le territoire d'investigation directe est l'axe Yaoundé-Dschang en passant par Bokito, Makénéné, Bangangté et Foumbot. Yaoundé et Douala sont investies pour la partie commercialisation, transformation et exportation (cacao).

Nos investigations ont permis d'observer qu'entre mars et juin 2020, tous les producteurs et entreprises rencontrés ont souffert **d'un manque d'opportunités de commercialisation** pour plusieurs raisons :

- La fermeture des frontières (Guinée équatoriale, Gabon, Nigéria, Tchad, RCA),
- L'augmentation des coûts de transport des marchandises liés aux mesures de réduction des déplacements interurbains et de distanciation dans les véhicules ou problèmes de coordinations logistiques dans les ports par exemple,
- La baisse de la demande de certains plats (poulet, miondo…) liée à la fermeture des débits de boissons, gargottes, restaurants et à la limitation des réunions publiques (funérailles, tontines),
- La baisse de débouchés pour des produits transformés ou de qualité liée à la fermeture des restaurants (dont la restauration scolaire)
- De manière plus générale au ralentissement économique.

Dans certaines zones, des intermédiaires acheteurs de cacao ont parfois profité de la situation de crise sanitaire pour faire peur aux producteurs en prétendant à tort que le marché était saturé et faire baisser les prix d'achat.

Les agriculteurs ont également souffert d'une **réduction des appuis des différents projets et programmes** dont l'objet est précisément le soutien au développement agricole et rural. Tous ces programmes, que ce soit au niveau de la production et distribution des semences améliorées, qu'au niveau du conseil agricole, à l'appui technique, aux opportunités de financement (crédit) … ont dû réduire leurs activités, soit du fait de manque de moyens financiers (réaffectés vers des postes jugés plus prioritaires tels que la santé ou autres...), soit du fait de l'impossibilité de se rendre sur le terrain (mesure de confinement, interdiction de déplacement).

Les productions qui ont été les plus affectées sont l**es produits frais** non transformables et non stockables, dont la tomate, mais tous les produits **maraichers** sont concernés, de même que les

produits laitiers (exemple à Foumbot). La production de **poulets** dans des élevages « modernes » est également concernée par de fortes pertes économiques (perte de rentabilité à partir d'un certain âge d'élevage, qui augmente d'autant les coûts d'alimentation). Dans le cas du maraichage comme de l'élevage laitier ou de poulets, les investissements financiers sont assez élevés et de nombreux petits et moyens producteurs sont concernés, bien que leur nombre exact n'ait pas été pas mesuré dans le cadre de cette étude. Le secteur de l'élevage pour partie dépendant d'importations a été par ailleurs affecté par des effets indirects liés à l'interconnectivité des filières dans le système alimentaire. Ainsi :

- La restriction des importations de maïs, le manque de fluidité des échanges inter-régionaux (cf. entretiens grossîtes de maïs), dans un contexte de mauvaise conditions climatiques pour la production ont diminué l'approvisionnement des négociants et augmenté le prix du maïs grain utilisé comme matière première dans les provenderies, ou les élevages de avicoles
- De plus, à partir de janvier 2021, les éleveurs se sont retrouvés face à des difficultés d'approvisionnement en intrants pour l'élevage de poulets particulièrement les « poussins » importés dont le prix a aussi augmenté. Cette difficulté d'approvisionnement en poussin n'est pas liée à la crise sanitaire COVID mais à l'interdiction provisoire d'importation des poussins d'un jour et des œufs à couver, pour se prémunir de la grippe aviaire apparue, fin 2020, dans certains pays d'Europe et d'Asie
- L'accroissement du coût de la production animale (maïs-poussins) dans ces élevages a été répercutée par les éleveurs sur le prix de la viande de poulet en 2020 puis en 2021 dans un contexte de baisse des revenus des populations urbaines (restriction d'emplois) et de contraction de la consommation de produits transformés ou raffinés qualifié de produits de luxe en économie du faire d'élasticité revenu supérieur à un
- Les éleveurs de poulets ayant des difficultés à écouler leurs produits à un prix couvrant les coûts de production ont restreint l'activité de production de biens alimentaires plutôt considérés comme biens de luxe au Cameroun (dont l'élasticité revenu est supérieure à un).

La **production de denrées stockables ou transformables (maïs, manioc, cacao…), a été moins affectée** que la production maraichère et l'élevage de volaille, l'élevage de volaille ou la production laitière. Les producteurs sont souvent pluriactifs et dans leur ménage, ils ont de multiples activités agricoles. Ils associent production « de rente » (cacao, maraichage), productions majoritairement à destination de la consommation de la famille (manioc, maïs, macabo, patate…) et petits commerces. Il faut cependant noter que certains producteurs, du fait du manque de ressources, ont dû renoncer à traiter leurs champs (maïs, manioc, cacao), il faudra donc voir de manière plus détaillée les répercussions que ces absences de traitement pourront avoir sur les productions de l'année 2021.

Au-delà des producteurs les principaux acteurs dans les filières qui ont été affectés concernent les acteurs impliqués dans la commercialisation et la transformation des produits agricoles et alimentaires. Sont concernés trois types d'acteurs centraux.

En premier lieu **les commerçantes détaillantes** majoritairement des femmes, qui assurent les flux d'approvisionnement de proximité à destination des villes (produits frais, céréales) sur les marchés de pleins vents. Elles constituent souvent des populations en situations de précarité qui tirent leur revenu principal de ces activités d'intermédiation. Elles ont vu leur activité décliner du fait des difficultés d'approvisionnement. Ainsi les données collectées sur les échantillons de détaillants situent ces baisses de chiffre d'affaire entre 30 et 50% entre le mois de Mars 2020 et décembre 2021 avec des variations par filière.

En second lieu les **négociants grossistes** qui assurent des flux inter-régionaux au sein du Cameroun (entre le Nord, l'Ouest et le Centre) mais aussi entre les pays de la sous-région, principalement sur le maïs et la tomate.

Enfin, l'ensemble du **secteur agro-artisanal des PME** ayant investi dans la transformation des produits et pour qui les exportations constituaient une source importante d'activités, principalement sur le manioc.

A un niveau moindre, les entreprises fortement importatrices de matières premières dans le secteur agricole et alimentaire comme les céréales (riz, blé...) ont également subi des pertes de chiffre d'affaires mais, semble-t-il, plus ponctuelles.

En revanche et de façon plus globale, le secteur agricole d'exportation (cacao, café, banane, coton...) mais également celui des approvisionnements en produits phytosanitaires n'a été affecté que de manière marginale par les conséquences de la crise sur la période étudiée.

L'analyse et la compilation des données secondaires solidifient les dires d'acteurs sur l'évolution respective des différents marchés. En ce qui concerne les informations sur les importations mais surtout les exportations (manioc, tomate maïs), les données quantifiées mobilisables sous-estiment la réalité des flux commerciaux qui sont identifiables sur enquêtes qualitatives. Il est donc difficile d'apprécier plus précisément le coût économique pour les filières liées à cette fermeture des frontières car une partie des flux est en invisibilité statistique.

Les acteurs des filières ont mis en œuvre **des actions d'adaptation ponctuelles en réaction** à la crise. Cependant très peu ont mis en place des stratégies durables spécifiques dans le but de parer à une éventuelle résurgence de la crise et des mesures pour y faire face. Cette adaptation réactive est focalisée autour de trois actions principales :

- En premier lieu l'endettement auprès du système non officiel des tontines dans un contexte de très faible accès au secteur bancaire pour les acteurs et entreprises du secteur agricole et alimentaire.
- En second lieu le ralentissement de l'activité donc le licenciement, dans un segment de filière de plus en plus pourvoyeur d'emplois auprès de populations en situations de précarités (jeunes, femmes).
- Enfin le ralentissement des investissements productifs et le recours aux technologies du numérique.

Sur la base de retours d'enquêtes auprès des acteurs institutionnels et économiques, du croisement des diagnostics réalisés concernant respectivement les analyses au niveau des ménages, des entreprises des filières d'études retenues (cacao, manioc, maïs, tomate), de l'analyse des données secondaires collectées (données de prix, enquêtes d'impact dans différent projets), de l'analyse documentaire mobilisable, nous proposons de structurer des recommandations en différentiant : celles qu'ils nous semblent utile dans le court terme pour renforcer les capacités d'adaptation en cours dans un contexte de crise sanitaire qui n'est pas terminée et celles qui sont documentées par la situation de crise actuelle mais qui sont susceptibles à moyen long terme de renforcer la résilience du système alimentaire à de nouvelles crises potentiellement similaires (sanitaires, climatiques, économiques..)

Les recommandations sur le court terme pour atténuer les effets de la crise actuelles

- De trouver les voies et moyens pour maintenir le fonctionnement des marchés des produits alimentaires en général et des produits périssables en particulier. Ils sont indispensables à l'équilibre voire à la survie économique des petites exploitations mais également à tous les acteurs

des filières qui emploient de façon informelle mais néanmoins réelle de nombreux jeunes (intermédiaires, transporteurs) et nombreuses femmes (commerçantes et restauratrices).

  - De maintenir des corridors de circulation des denrées alimentaires (particulièrement périssables) sur le territoire national et la sous-région CEMAC
  - Pour éviter la transmission du virus, soutenir et organiser les infrastructures de marché de plein vent et des dispositifs de création de corridors alimentaires pour faciliter les fluidités des personnes et des marchandises en tenant compte des normes sanitaires qu'imposent la crise Covid (distanciation physique, port du masque, lavage des mains.).

- De réactiver les budgets opérationnels des différents ministères qui ont été réduits en tenant compte des besoins d'ajustement probables que suggère l'adaptation à la crise en cours ou la mise en œuvre de transformations permettant de mieux s'adapter dans le futur. Autant que possible, il faudrait :
  - Reprendre les activités de formation et de conseil aux producteurs, et aux transformateurs en intégrant dans ces formations des conseils ciblés sur la nature des stratégies à mettre en œuvre pour être résilient en cas de futures crises d'ampleurs similaires,
  - Relancer les actions de programmes de soutien aux filières (semences, appui technique et financier aux petits entrepreneurs et principalement aux coopératives actuellement fragilisées...).

- D'accroitre l'accès à des dispositifs de financement en milieu rural pour les organisations collectives de producteurs (Coopératives, GIC) et plus largement les PME individuelles du secteur agricole et alimentaire focalisés par les activités de transformation et commercialisation des productions vivrières principales. Ce qui sous-entendrait deux leviers d'action complémentaires :
  - Elargir l'accès à de la microfinance rurale pour les PMEA, Coopératives, GIC, entreprises du secteur agricole et alimentaire focalisés par les activités de transformation et commercialisation des productions vivrières principales.
  - Augmenter ou constituer les fonds de garantie de l'Etat permettant aux établissements de microfinances rurales d'accroitre les financements à risque dans les PMEA déjà soutenues.

Les recommandations à moyen/long terme pour renforcer les capacités de résilience à de nouvelles crises

- Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation (technologique, organisationnelle, institutionnelle) qui renforcent les capacités de transformation et stockage des produits alimentaires afin de diminuer les pertes physiques et économiques. Cette mesure permettra aussi la diminution des fréquences d'approvisionnement qui est potentiellement un facteur de risques de contaminations collectives notamment pour le manioc, tomate. Il s'agira aussi de favoriser les ventes de produits et achats d'intrants groupés.
- Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation dans l'intégration territoriale des systèmes productifs en diminuant progressivement les dépendances structurelles aux importations de ressources qui créent des vulnérabilités en cas de chocs intérieurs en liaison avec les difficultés identifiées pendant la crise actuelle c'est-à-dire par ordre de priorité : engrais, herbicides, pesticides (la fonctionnalité pour la résilience sur système alimentaire de recherche d'alternatives à l'usage de ces intrants étant à caractériser)
- D'améliorer la fiabilité des informations statistiques d'enregistrement des importations et exportations afin de pouvoir apprécier plus justement l'impact de la crise sur l'ensemble du secteur

agricole et alimentaire dans un cadre plus régional. Cela permettrait de mieux connaitre et reconnaitre les acteurs informels des filières, notamment à travers des statistiques plus fiables et des programmes ciblés sur leurs besoins spécifiques.

- De solidifier le secteur semencier en soutenant les dispositifs d'amélioration de la qualité des semences dites « paysannes » (à travers la certification participative par exemple).

1. Introduction

1.1. Rappel du contexte et des objectifs de l'étude

L'Agence Française de Développement (AFD) en collaboration avec le Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural (MINADER) a commandité une étude sur l'impact socio-économique des effets de la COVID 19 sur les stratégies paysannes et l'adaptation des filières agricoles et alimentaires au Cameroun auprès du Centre de coopération internationale en recherche agronomique pour le développement (CIRAD). Cette étude se focalise sur quatre filières (manioc, maïs, tomate, cacao) représentatives des grandes filières prioritaires d'intervention du MINADER (racines et tubercules, céréales, fruits et légumes, filières d'exportation). Il s'agit d'une étude essentiellement qualitative complémentaire aux études quantitatives en cours mise en œuvre dans différentes institutions. Le territoire d'investigation directe est l'axe Yaoundé-Dschang en passant par Bokito, Makénéné, Bangangté et Foumbot. Il s'agit d'un axe de grande importance pour l'approvisionnement des vivres et produits maraichers dans les grandes villes du Cameroun ainsi que l'exportation vers le Nigeria, le Gabon et la Guinée équatoriale. Cet axe est aussi stratégique en terme de collecte de la production de cacao du centre et de l'Ouest. Yaoundé et Douala sont aussi investies pour la partie commercialisation, transformation et exportation (cacao).

1.2. Rappel Méthodologique

La méthodologie générale est décrite dans le livrable 1 intitulé « Etude d'impact socio-économique des effets de la COVID 19 sur les stratégies paysannes et l'adaptation des filières agricoles et alimentaires au Cameroun_Livrable 1 ». Nous faisons dans cette section un rappel bref de la méthodologie mobilisée et nous évoquons dans la section suivante les adaptations qui ont été réalisées afin de trianguler les dire d'acteurs. Par exemple, plusieurs acteurs institutionnels ont mentionné que les acteurs les plus touchés étaient les acteurs intermédiaires dans les filières. Nous avons donc accru le nombre d'entretiens auprès de ces derniers pour mieux appréhender les impacts de la crise et de ces effets sur eux.

Comme mentionné dans le livrable 1, il s'agit d'une étude qualitative basée sur les dire des acteurs des quatre filières sélectionnées (manioc, maïs, tomate, cacao). Cette étude doit permettre d'identifier des informations saillantes soit pour aider à la décision soit pour structurer des études ultérieures plus poussées.

L'étude a été orientée sur le concept d'adaptation des acteurs à des chocs externes. La crise sanitaire et les mesures prises ont été assimilées à des chocs vécus par les acteurs économiques. Dans cette étude, nous nous sommes intéressées aux impacts socio-économiques de ces chocs mais aussi aux adaptations des acteurs économiques à des échelles individuelles pour parer ces chocs. Ces adaptations sont les viviers de comportements innovants conduisant soit à de nouvelles formes d'organisations d'unités de production par mimétisme, soit des nouvelles formes d'organisation de la filière.

Les hypothèses de travail ont été détaillées dans le livrable 1. Notre hypothèse générale est que les acteurs qui ont des stratégies pluriactives ont des capacités d'adaptation qui expliquent la résilience du système alimentaire. Ces acteurs ont de fait des besoins d'accompagnement spécifiques. Cependant ces stratégies pluriactives sont souvent méconnues et doivent être appréciées. .

Trois hypothèses secondaires ont été formulées dans le livrable 1 à la suite des premiers entretiens avec les personnes ressources de la coordination des projets MINADER, de la SODECAO et de l'INS.

- Hypothèse d'une spécification des impacts selon filières
- Hypothèse d'un décalage des impacts socio-économiques des mesures sanitaires pour la filière cacao du fait du calendrier agricole et d'une production pérenne
- Hypothèse de « ruralité prioritaire » des impacts sur les ménages agricoles

1.3. Précisions méthodologiques sur les données collectées par rapport au livrable 1

1.3.1. Une collecte de données très riche

Les données collectées pour la réalisation de cette étude sont de nature très différente. Nous avons collecté des données primaires à travers des missions de terrain et d'entretien en ligne et des données secondaires sous forme de base de données, de rapport mais aussi de participation à des réunions en lien avec le sujet traité dans l'étude.

Cinq missions ont été organisées pour la collecte de données de terrain.

La première mission du 12 au 18 Février 2021 a consisté dans la collecte de données sur l'axe Bokito-Dschang auprès des producteurs et leur ménage (focus group, entretien individuel et enquête budget ménage), les agents d'encadrement, les intermédiaires (bayam sellam, vendeur de rue), d'autres détaillants (magasin de vente de produits phyto), de transporteurs, des chefs traditionnels et des chercheurs de terrain (cf. Annexe 1). Suite à cette mission, nous avons constaté que les enquêtes en face à face permettent de situer l'impact plus précisément des mesures covid sur l'économie et les stratégies des ménages. Si les enquêtes par focus group nous ont permis de situer l'effet général dans une zone, ces enquêtes permettent de préciser des réactions individuelles. Nous avons convenu de faire 8 entretiens auprès de ménages agricoles pour les budgets agricoles (dépenses et revenus de la vente des produits agricoles) et revenus/dépenses du ménage, en particulier dépenses alimentaires.

La seconde mission s'est déroulée du 19 au 26 février auprès des acteurs institutionnels et économiques à Yaoundé et Douala (cf. Annexe 2). La troisième mission 8 Mars au 8 avril 2020 a consisté à compléter la première collecte de données sur l'axe Bokito-Dschang auprès des agents d'encadrement, des détaillants mais aussi des coopératives. Une quatrième mission a été réalisée pour compléter la collecte de données auprès des négociants collecteurs, grossistes/entreprises agroalimentaires/détaillants et exportateurs (cf. Annexe 3) à Yaoundé et Douala. La cinquième mission du 17 au 20 mars avait pour but de collecter de la donnée sur les budgets de 8 ménages agricoles à Bokito, Makénéné, Bangangté et Foumbot. Pour cette dernière mission, elle émane d'une discussion lors d'un point d'avancement fait avec l'AFD et le MINADER le 19 février sur le besoin d'avoir une connaissance plus fine de la composition des budgets des ménages afin de pouvoir caractériser les potentiels impacts de la crise sanitaire sur leurs budgets, comme mentionné plus haut. Ces entretiens ont été réalisés au domicile des producteurs et ont duré entre 4 et 6 heures. Huit ménages agricoles ont été interrogés sur la composition du ménage, leurs activités agricoles, les sources principales des revenus, les dépenses principales et en fin de questionnaire l'effet de la covid sur leurs activités. Les approches ménages et budget-ménage présentent une originalité dans ce type d'étude dans la mesure où les approches mobilisées en général s'orientent davantage sur le niveau exploitation ; dans un contexte fortement marqué par la petite agriculture familiale, les stratégies d'adaptation des systèmes de production sont imbriquées avec les stratégies dans les ménages.

Nous avons collecté des **données secondaires de différentes natures**. Nous avons déposé des requêtes auprès des plusieurs organisations (services des douanes, ONCC, INS) et programmes (PCP-AFOP, PCP-ACEFA) pour avoir accès à des bases de données statistiques sur :

- Données de prix du cacao : marché international et Camerounais
- Données de prix à la consommation des produits alimentaires (produits bruts et dérivés) sur les marchés urbains
- Données d'exportations et d'importations en volumes et valeurs
- Données de bilan de campagne sur cacao
- Données issues d'enquêtes de suivi d'exploitation (programmes PCP-ACEFA et PCP-AFOP)

Nous avons effectué une collecte de données documentaires soit à l'issue des entretiens soit via les sites internet. Ces documents ont été collectés auprès des :

- Ministères :
  - Rapports de projets ou d'études sur les 4 filières (production, place économique, exportation, consommation)
  - Manuel de procédures de subvention des intrants et équipements agricoles productifs
  - INS : Etudes ménages/entreprise, collectivités territoriales décentralisées
  - Documents sur la sécurité alimentaire (bilan alimentaire)
  - Stratégie de développement rural 2006-2020 et 2020-2030
- Coopération internationale : GIZ, Banque Mondiale, FAO, PAM, PNUD :
  - Etudes d'impacts de la Covid dans différentes régions et secteurs
- Organismes professionnels agricoles : CICAM, HOTICAM, COLEACP
  - Etudes d'impacts de la Covid sur les entreprises

L'équipe a aussi participé des réunions sur la thématique de l'étude. Ce qui a permis la remettre en perspective par rapport aux discussions actuelles mais aussi de communiquer sur l'étude auprès des partenaires. Il s'agit des réunions :

- INSEE-AFRISTAT le 11 mars avec une présentation de l'une des expertes mobilisées dans cette étude (Sandrine DURY)
- CMP-agriculture le 18 mars autour d'un dialogue sur les systèmes alimentaires (préparation du sommet mondial sur les systèmes alimentaires)
- 13ème réunion du bureau sous régional de la FAO Afrique Centrale (30 et 31 mars)

Deux réunions ont été organisées par les experts avec les commanditaires de l'étude afin de pourvoir faire un point sur l'avancement de l'étude les 19 février et 29 mars 2021. Lors de la première réunion le MINADER et l'AFD ont montré leur intérêt pour une approche budget ménage sans évoquer la question de la crise sanitaire pour voir ce qui ressort des discussions avec les acteurs sur le terrain. La seconde réunion a permis de rendre compte de la richesse des données collectées.

Des documents intermédiaires ont été produits dans le cadre de ce travail. Les cinq missions ont donné lieu à la production d'un rapport de mission permettant de nourrir la production du livrable 2. A ces documents s'ajoutent des fiches de lecture, les analyses sur les bases de données secondaires et les retranscriptions des entretiens sur des documents Excel et Word.

1.3.2. Les acteurs interrogés

Des entretiens ont été menés auprès de personnes ressources issues de la coordination des projets du MINADER, des délégués du MINADER et de l'INS. Nous avons légèrement modifié les effectifs fixés dans le contrat. Nous avons augmenté le nombre de ménages agricoles et de coopératives du fait de l'accroissement du nombre de filière étudiées par rapport à la concept-note lors de la signature du contrat (passage de 2 à 4 filières) et de la multiplication des zones d'étude. Sept coopératives agricoles ont été enquêtées entre le littoral et le Sud-Ouest afin de mieux comprendre impacts qu'il y a pu y avoir dans l'approvisionnement des grandes villes (Cf. Encadré 1).

Encadré 1 : Coopératives agricoles basées entre le Littoral et le Sud-Ouest enquêtées

	Cofarcoop Bod	Buéa Maize Coopérative Society Bod (BUMACOOP)	Coopromas SM	Fermako – COOP/CA	Coop/CA Promab	Coopecam	Labomode Coop/CA
Localités (Région)	Debundscha (Sud-ouest)	Buéa (Sud-ouest)	Song Bengue (Littoral)	Mbanga (Littoral)	Bankom (Littoral)	Dibamba (Littoral)	Mbanga (Littoral)
Filières	Maïs	Maïs	Maïs	Maïs	Manioc	Manioc	Manioc
Nombre d'adhérents (Total : 347)	52	85	76	21	38	29	46

Notre approche est qualitative et demande de trianguler des données. La triangulation permet d'accorder la véracité de dire d'acteurs sur la base de la vérification de ces dires auprès de plusieurs d'entre eux. Une fois que nous constatons la redondance de certaines informations, nous la considérons proche du réel vécu par les individus. Nous avons ainsi légèrement réduit le nombre d'entretiens prévus avec les agents vulgarisateurs car nous retombions sur les mêmes informations, de même pour les collecteurs et grossistes. Nous avons accru l'effectif des intermédiaires car ils ont été cités par les acteurs institutionnels comme ceux qui ont été les plus touchés par la crise. Le tableau 1 présente les effectifs des personnes enquêtées.

Tableau 1. Entretiens réalisés

Acteurs enquêtés	Effectif sur les bassins de production Yaoundé Dschang	Effectif sur les bassins d'approvisionnement et de commercialisation	Effectif total	*Effectifs contractuels*
Ménages agricoles (producteurs et consommateurs)	118 incluant 7 focus group (100), 10 entretiens individuels et 8 enquêtes ménages	-	**118**	*80*
Coopératives de producteurs	9	7	**16**	*10*
Service de vulgarisation/encadreur de base	8	-	**8**	*10*
Collecteurs et grossistes	8	7	**15**	*20*
Entreprises agroalimentaires/ exportateurs	-	19	**19**	*20*
Détaillants sur les marchés alimentaires	35	21	**56**	*40*
Total 1	**178**	**54**	**232**	***180***
Divers experts : recherche, administrations publiques (INS, coordination de projets MINADER, MINEPAT) , chefs traditionnels	20		**20**	*15*
Total enquêtes (n)			**252**	*195**

* *Une erreur s'était glissée dans la somme « total 1 » lors de la signature du contrat*

2. Données de cadrage de l'étude

21. Quelques données sur les zones d'étude

Le Cameroun, étendu sur une superficie de 475 000 km^2 et souvent décrit comme l'Afrique miniature est située entre les latitudes 2°N et 13°N. Le pays est divisé en dix régions et 58 départements. Il comporte une grande diversité climatique et est riche en biodiversité et potentiel agricole. Le Cameroun est divisé en cinq zones agroécologiques (ZAE). Il s'agit de Zone soudano-sahélienne (ZAE 1 – Les régions de l'Extrême Nord et Nord), Zone des hautes savanes guinéennes (ZAE 2 – région de l'Adamaoua), la zone des hautes terres de l'Ouest (ZAE 3 - les régions du l'Ouest et du Nord-Ouest), la zone humide à pluviométrie monomodale (ZAE 4- Sud-Ouest et Littoral ainsi que le département d'Océan dans la région du Sud), la zone humide à pluviométrie bimodale (ZAE 5 - Centre, Sud (à l'exception du département d'Océan) et Est).

La présente étude se focalise sur les productions sur l'axe Bafia-Makenene-Bangante-Foumbot-Dschang qui est un axe central de lieu d'approvisionnement des vivres et des produits maraichers pour les grandes villes du Cameroun ainsi que l'exportation vers le Nigeria, le Gabon et la Guinée équatoriale. Cet axe est aussi stratégique en matière de production de Cacao. L'axe de l'étude intègre les régions Ouest et Centre et qui appartiennent respectivement aux ZAE 3 et 5.

La ZAE 3 ou la Zone des Hautes Plateau de l'Ouest, d'une superficie de 31 192 km^2 est comprise entre 4°54" à 6°36" et latitude Nord et 9°18" à 11°24" de longitude Est et couvre les régions administratives de Ouest et du Nord-Ouest. Elle a une pluviométrie annuelle comprise entre 1500 et 2000 mm. La végétation y est moins dense que dans le sud forestier, avec un climat frais. Dans cette partie du Cameroun, les densités de population sont élevées avec des densités moyennes de plus de 134 habitants au Km². La pression anthropique sur les ressources naturelles est l'une des causes majeures de l'émigration de la population et surtout des jeunes vers les centres urbains dont Douala et Yaoundé. Les hauts plateaux de l'Ouest, dont l'altitude moyenne est supérieure à 1100 m, forment une région riche en terres volcaniques favorables à l'agriculture. Y sont développés : Les cultures de rente (café, cacao), les cultures maraîchères (la tomate, le poivron, le poireau, le chou, le haricot vert, le pigment, le gombo, la pastèque, la morelle noire et autres légumes traditionnels), les vivres frais (tubercules, la banane plantain, le macabo, maïs, riz etc.), les arbres fruitiers (les avocatiers, les manguiers, les pruniers) et les produits forestiers non ligneux (PFNL) de la savane. Les principales espèces d'élevage sont les volailles, les porcins, les petits ruminants, les bovins viande et les bovins laits (Tata et al., 2014). Cette zone est également une zone à forte concentration de fermes avicoles, aquacoles et apicoles.

La ZAE 5 ou la zone de forets humide à pluviométrie bimodale qui couvre les régions administratives du Centre, de l'Est et du Sud (à l'exception du département de l'Océan) est comprise entre 2°6" à 4°54"/5°48" et latitude Nord et 10°30" à 16°12" de longitude Est. Avec une superficie de 165 770 km^2, elle est caractérisée par une végétation dense et un climat chaud et humide aux précipitations abondantes. Sa pluviométrie varie entre 1500 et 2000 mm par an, répartie sur deux saisons humides bien distinctes, permettant un calendrier agricole réparti en deux cycles de cultures par an avec des semis étalés et une récolte échelonnée tout au long de l'année. On y retrouve une agriculture familiale des cultures vivrières (le manioc, le macabo, la banane/plantain, les arachides, le pistache), les cultures de rente (surtout le cacao et le palmier à huile), les arbres fruitiers ainsi que de nombreux PFNL, la viande de brousse et autres produits de la forêt humide (Tata et al., 2014). On peut également y observer un système d'élevage traditionnel de caprins, porcins et volailles ainsi que des fermes et étangs aquacoles.

Ces deux zones renferment une grande diversité de cultures qui ne pourront pas être observées dans le cadre de cette étude. Comme mentionné dans la section 1.2, quatre cultures et leurs filières d'approvisionnement et de commercialisation ont été observées dans ces deux ZAE : manioc, maïs, cacao et tomate.

22. Brève description des filières agricoles choisies

Les filières cacao, tomate, manioc et maïs ont été sélectionnées comme des situations d'observation pertinentes pour mettre en visibilité les impacts des effets de la crise sanitaire. Ces filières sont parallèlement considérées comme prioritaires par le MINADER : respectivement filières d'exportation, Fruits et légumes, racines et tubercules, et céréales.

Le Cameroun est le 5ème producteur mondial de cacao avec une production de plus de 290 300 T (Lescuyer et al 2019). La production couvre 591 000 ha dans 7 des 10 régions du Cameroun. La production est concentrée dans les régions Centre (50 à 36%), Sud-Ouest (31 à 54%), Littoral (7%) et Sud (5%). La production est réalisée à près de 90% par des petits producteurs (1,5 et 3ha). Il existe quelques exploitations de taille moyenne (12 ha) et de grande taille (25 ha). Le système de culture est principalement basé sur des systèmes agroforestiers. Dans ces systèmes, le cacao est cultivé en association avec des arbres sauvages (fromager, njansang, iroka, sapelli) et arbres fruitiers (safoutiers, manguiers, avocatiers, agrumes) mais aussi des productions vivrières comme le bananier plantain et le macabo principalement. Ces systèmes sont très peu intensifiés avec des rendements entre 200 et 500 kg/ha mais peuvent, dans certaines situations, atteindre 1 T/ha (notamment dans le Sud-Ouest). La main-d'œuvre familiale est la plus utilisée pour la récolte/écabossage puis le désherbage, l'élagage, la pulvérisation d'insecticide et fongicide. Des travailleurs temporaires, et permanents avec recours à différentes formes de métayages (Sud-Ouest) peuvent être mobilisés en fonction de la charge de travail.
La production est principalement exportée en fèves. Les acteurs de la filière sont les producteurs, les collecteurs (LBA, coaxers), et les exportateurs. 90% de la production est exportée. Les exportateurs sont peu nombreux, deux exportateurs (TELCAR et OLAM CAM) achètent à eux seuls 50% de la production. Malgré la libération de la filière dans les années 90, celle-ci reste tout de même appuyée par un certain nombre d'organisations dédiées et des acteurs institutionnels tels que la SODECAO, l'ONCC, le CICC ainsi que le MINADER particulièrement à travers le projet PAD-Cacao.

La production de tomates connait un accroissement exponentiel depuis 1999 pour dépasser le million de tonnes depuis 2015 (Figure 1). Un élément structurant de cette croissance selon les opérateurs rencontrés est le développement des exportations vers les pays d'Afrique centrale principalement le Gabon et la Guinée équatoriale. Des travaux initiés en 2007 (Azeufouet et al, 2008) annonçaient que de nombreux producteurs attendaient le bitumage de la route Yaoundé – Brazzaville pour réaliser des investissements dans l'extension de la production dans le Ntem en vue d'exporter plus facilement vers la sous-région. L'explosion de la production de tomates pourrait être une confirmation partielle de l'hypothèse posée en 2008.

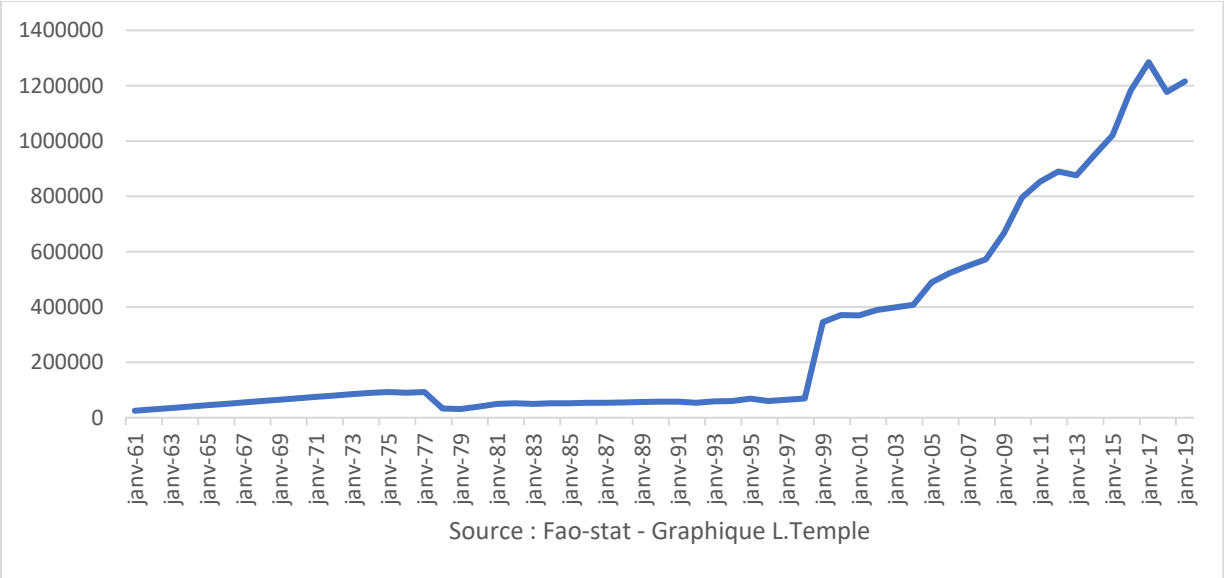

Figure 1. Evolution de la production de tomates (tonnes) de 1961 à 2019

Elle occupe 329 000 producteurs en moyenne (FAO, 2018). La culture de la tomate se fait en saison sèche et en saison pluvieuse. La superficie cultivée selon les estimations de la FAO est de 150 000 ha (FAOSTAT, 2015) avec un rendement moyen de 12 Tonnes/ha (FAOSTAT, 2019) la production reste encore largement artisanale et dominée par des petits producteurs (environ ¼ à 1 ha). Il existe tout de même des producteurs de tomates avec des superficies allant entre 1 et 5 ha mais ils restent marginaux. La tomate est généralement produite en monoculture et mobilise la main d'œuvre familiale mais aussi de la main d'œuvre temporaire pour le labour, l'entretien, les récoltes, le conditionnement en cageots et l'acheminement. La majeure partie de la production se répartit entre les région Ouest (62%) et Centre (28%) (FAO, 2018). Le cycle cultural est d'environ 3 mois, soit deux à trois cycles de production par an en fonction des zones. Très peu de femmes sont impliquées dans la production de tomates. Il s'agit d'une production très coûteuse en intrants (fongicides, pesticides, fixants, eau..) et très risquées du fait des risques liés aux maladies et ravageurs, du caractère erratique des prix et de la fragilité du produit (perte à différents stades de la chaine d'approvisionnement[1]). Source d'emplois pour approximativement 1 645 200 personnes, elle est produite pour la commercialisation et apporte un revenu conséquent aux producteurs. Elle est considérée est une production de rente car plus de 90% de la production est commercialisée.

La consommation de tomate fraiche est estimée à 30 Kg par habitant (FAO, 2018) soit environ 600 000 tonnes au total. Il y a très peu de transformation de la tomate mais il y a une demande pour les produits dérivés représentée par l'importation de tomates concentrées et de sauces. La tomate est exportée dans la sous-région CEMAC. Cependant tout l'excédent de tomate n'est pas exporté du fait des lourdes pertes post-récoltes (FAO, 2018). Les acteurs principaux de la chaine de valeur sont les producteurs et travailleurs temporaires, les collecteurs, les calibreurs, les transporteurs, les distributeurs (grossistes et détaillants) et les exportateurs.

Les collecteurs se chargent de collecter dans les brousses de leur localité les tomates pour des grossistes des grandes zones urbaines et des exportateurs. Les tomates collectées en brousse sont calibrées avant d'être revendues aux clients. Ils prennent les produits chez les producteurs très souvent à crédit. Après une avance de la somme due, ils ne règlent la totalité qu'après avoir vendu le produit.

[1] Le niveau de perte a été estimé à 31,7% durant la phase de pré-récolte, 5,9% durant le transport et 0,65% à la consommation sur la chaine d'approvisionnement Foumbot-Marché (FAO, 2018)

C'est le cas particulier des collecteurs de Foumbot. Toutefois ils sont préfinancés parfois par des grossistes urbains et par des exportateurs. **Les calibreurs** ont pour tâche majeure de trier et de reclasser les produits. Le tri ainsi que la manière d'emballer se fait en fonction de la destination de la tomate. Les **transporteurs** sont de deux catégories : ceux qui transportent la tomate des brousses aux grandes zones de vente en gros et ceux qui vont avec les produits jusqu'aux grandes villes, les marchés frontaliers et le Gabon. Le coût de transport s'établit en fonction de la distance et du nombre de cageot. Les **grossistes urbains** achètent les produits qu'ils vont revendre dans les grandes agglomérations. Les **exportateurs** sont de plusieurs nationalités. On a en grande majorité les Camerounais résidant au Cameroun et qui se rendent très souvent sur place pour acheter les produits et des Gabonais Guinéens, et Nigérians qui viennent sur place.

Le manioc et ses produits dérivés (bâton de manioc, fufu, cosette, tapioca, …) constituent une source d'alimentation importante mais aussi génératrice de revenus notamment pour les femmes au Cameroun. La production de manioc est estimée à plus de 6 millions de tonnes en 2019 sur une superficie de 407 017 ha (FAOSTAT, 2019). Le manioc est cultivé dans l'ensemble des régions du Cameroun. Le nombre de producteurs était estimé à 743 000 en 2012 (FAO, 2018). La culture du manioc est en général associée à d'autres cultures. Il est cultivé et transformé majoritairement de manière artisanale par des femmes. La transformation procure à ces femmes un revenu monétaire (Tableau 2). 70% de la production est autoconsommée mais la commercialisation domestique (Bâton et tapioca) et régionale des produits transformés (cosette, tapioca et batons) tend à s'accroitre du fait des opportunités de marché croissantes (FAO, 2018). Cette production présente un potentiel de 582 000 emplois (FAO, 2018). Les acteurs de la chaine d'approvisionnement du manioc sont les producteurs, les transformateurs, les collecteurs, les grossistes, les semi-grossistes, les détaillants, bayam-sellam (interviennent à plusieurs stades de la chaine), les transporteurs et les exportateurs (zone ZEMAC ou Europe).

Tableau 2. Principaux produits du manioc au Cameroun

Produit fini	Bassins de production	Volume de l'offre (tonnes/an)	Valeur (FCFA)	Nombre de petits producteurs	Marché des produits finis	Projet(s) d'appui en cours
Racines fraîches (consommées cuites)	Toutes les 10 régions du Cameroun	883 000	73,3 milliards (144 millions USD)	126 000	Marché national	PADMIR, PNSSA PAIJA, PADC, PADER, PNVRA
Bâtons de manioc	Régions Sud, Centre, Est, et Littoral	90 500	34 milliards (66,5 millions USD)	24 000	Marché national, zone CEMAC et USA, UE	PACD/PME PNSSA
Gari	Régions Nord-Ouest, Sud-Ouest, Centre	29 300	13,2 milliards (26 millions USD)	4 500	Marché national, zone CEMAC et USA, UE	PACD/PME PNSSA
Fufu/cossettes	Régions Littoral, Centre, Ouest et Est	110 500	33 milliards (65 millions USD)	36 800	Marché national et zone CEMAC	PACD/PME PNSSA
Water fufu	Régions Nord-Ouest, Sud-Ouest et Littoral	12 000	2,4 milliards (4,7 millions USD)	2 700	Marché national	PACD/PME PNSSA

Source : FAO, 2018

La production de maïs a connu un accroissement de 15% de 2014 à 2018 (Figure 2). Cependant cette augmentation ne permet pas de couvrir la demande nationale notamment en provenderie. Environ 15 000 T de maïs sont importées en 2019. Le Cameroun produit 2,3 millions de tonnes de maïs sur une

surface de 1,35 millions d'hectares (FAOSTAT, 2019). Les rendements sont en moyenne de 1,6 tonne/ha. Les acteurs de la filière maïs sont les producteurs, les collecteurs, les provenderies, les revendeurs de maïs frais. Au regard du temps limité, nous n'avons pas pu distinguer les filières de maïs frais et de maïs destiné à la transformation (provende, brasserie).

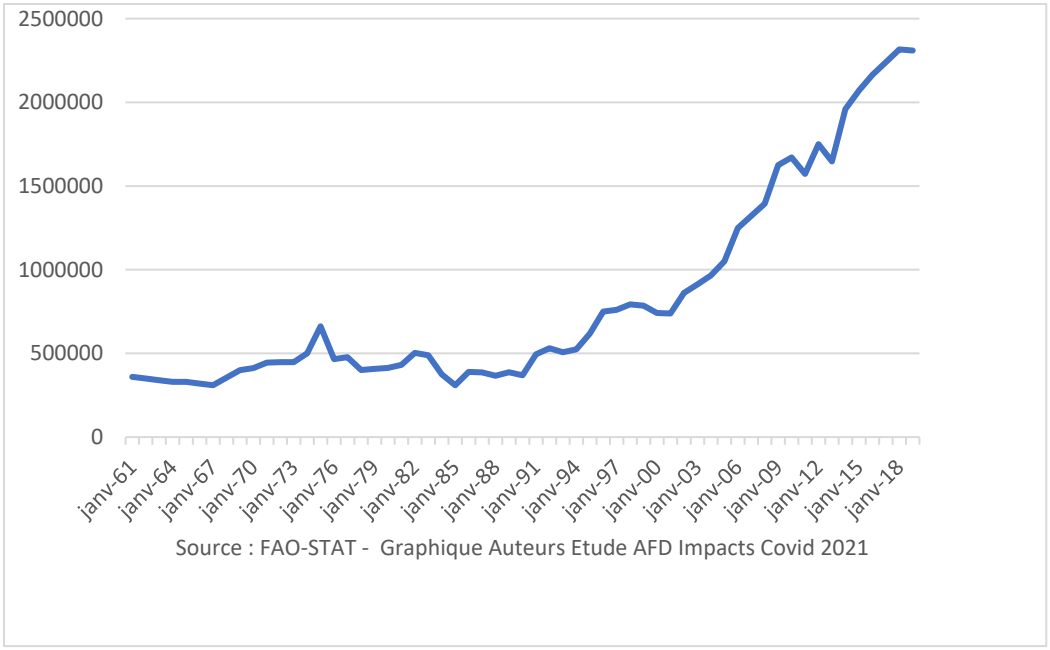

Figure 2. Evolution de la production de maïs de 1961 à 2019 au Cameroun (tonnes)

23. L'encadrement et le développement des filières étudiées

Plusieurs structures sont en charge de l'encadrement des filières. Certaines sont spécialisées sur des filières particulières, on retrouve d'autres dans l'accompagnement de plusieurs filières. Ces appuis sont mis en place pour nourrir les objectifs fixés pour le développement de l'agriculture camerounaise dans le Plan National d'Investissement Agricole (PNIA). Celui-ci met par exemple en avant la volonté de transiter d'une production rurale semi-intensive à une production industrielle pour le manioc. Le MINADER a mis en place un ensemble de projets et programmes pour l'appui au développement par grands groupes des filières. Ce pool de projets et programmes, financés sur fonds propres (BIP) et le FODECC, a été restructuré en février 2020 pour accroître la visibilité des appuis par grande filière (République du Cameroun, 2020). En tout, 16 projets et programmes ont été maintenus ou créés et 4 autres restent à formuler (Cf. Encadré 2)

Encadré 2 : Liste des projets et programmes du Minader à compter de la décision N°00026/MINADER/CAB du 17 février 2020

Projets et programmes maintenus

1. Projet de Ville et de Renforcement de la Sécurité Alimentaire (PNVRA)
2. Projet d'Appui au développement des Racines et Tubercules (PADRT)
3. Projet d'Appui au Développement de la Micro Finance Rural (PADMIR)
4. Projet d'Appui à l'Installation des Jeunes Agriculteurs et des personnes vulnérables (PAIJA)
5. Projet National de Développement des Cultures Fruitières (PNDCF)
6. Projet National de Développement du Palmier à Huile et de l'Hévéa (PNDFHH)
7. Projet National d'Amélioration des Production des Cultures Maraîchères (PNAPCM)
8. Programme d'Appui à la Maîtrise d'Ouvrage des Administrations du Secteur Rural (AMO)
9. Projet Crédit Rural Décentralisé (PCRD)
10. Projet de Ferme Pilote de Riziculture Irriguée d'Avangane, région Centre (PFRIA-C)
11. Projet Centre d'Application des Technologies Agricoles du Cameroun (CATAC)
12. National Cocoa Academy (NCA)
13. Projet d'Appui au Développement de la filière Champignon Comestible (PADFC)

Nouveaux projets créés

14. Projet d'Appui au Développement du Cacao (PAD-CACAO)
15. Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE)
16. Projet d'Appui au Développement de la filière Cajou (PADF-CAJOU)

Projets à reformuler

17. Projet d'Appui à la production du Matériel Végétal de Qualité (PAPMAV-Q)
18. Projet National d'Appui au Développement des Cultures Céréalières (PNADCC)
19. Projet National de Structuration et d'Accompagnement des Producteurs et de la Vulgarisation Agricole (PRO-SAPVA)
20. Programme de Réforme du Sous-Secteur Engrais (PRSSE)

D'autres projets d'appui sont financés en partie par la contribution des partenaires techniques et financiers tel que ceux financés sur les fonds C2D.

24. Importance des échanges sous régionaux

Les ¾ des produits échangés dans la sous-région CEMAC sont originaires du Cameroun (République du Cameroun, 2021). Malgré des droits de douanes relativement modérés dans la zone CEMAC, il persiste tout de même des barrières non tarifaires au sein de la CEMAC. L'accord de la Zone de libre échange Continentale Africaine (ZLECAF) est un cadre continental pour stimuler le commerce intra continental des produits et services agricoles. Il est entré en vigueur le 30 mai 2019. Il a été élaboré par la CUA et la FAO. Il a pour objectifs de :

- Renforcer l'harmonisation des politiques et des régimes commerciaux en incluant les normes alimentaires et commerciales)
- De favoriser l'expansion des infrastructures axées sur le marché et la demande, ainsi que les zones et corridors
- Le renforcement des capacités de négociation commerciale.

Ce cadre intègre une feuille de route incluant sept piliers reposant sur la politique commerciale, la facilitation des échanges, la capacité de production, les infrastructures liées au commerce, le financement du commerce, l'intégration des marché et les questions transversales.

24. Situation alimentaire dans les zones sélectionnées

Le dernier rapport du bureau de coordination des affaires humanitaires (OCHA, 2021) estime que 4,4 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire au Cameroun en raison de multiples crises qui affectent le pays. Les différents conflits dans la région du lac Tchad, au Nigéria, en RCA, ou bien dans les régions du Nord-Ouest et Sud-Ouest, ont entrainé de nombreux réfugiés, ou personnes déplacées à l'intérieur du pays. Le nombre de personnes déracinées s'élève à 560 000 en septembre 2020, soit 70 000 de plus qu'un an auparavant.

D'après les résultats de la réunion du Cadre Harmonisé d'octobre 2020, 2,7 millions de personnes sont en niveau 3 (crise) ou plus d'insécurité alimentaire et nutritionnelle à l'échelle du pays. La majorité des personnes (4 sur 5) est en sécurité alimentaire et nutritionnelle dans les régions du Centre et de l'Ouest. Environ 20% est sous tension (phase 2) et 4% est en situation de crise -phase 3- (Figure 3 et 4). Cela représente respectivement dans le Centre environ 734 000 et 174 000 personnes en phase 2 et 3, et 471 000 et 114 000 personnes dans l'Ouest.

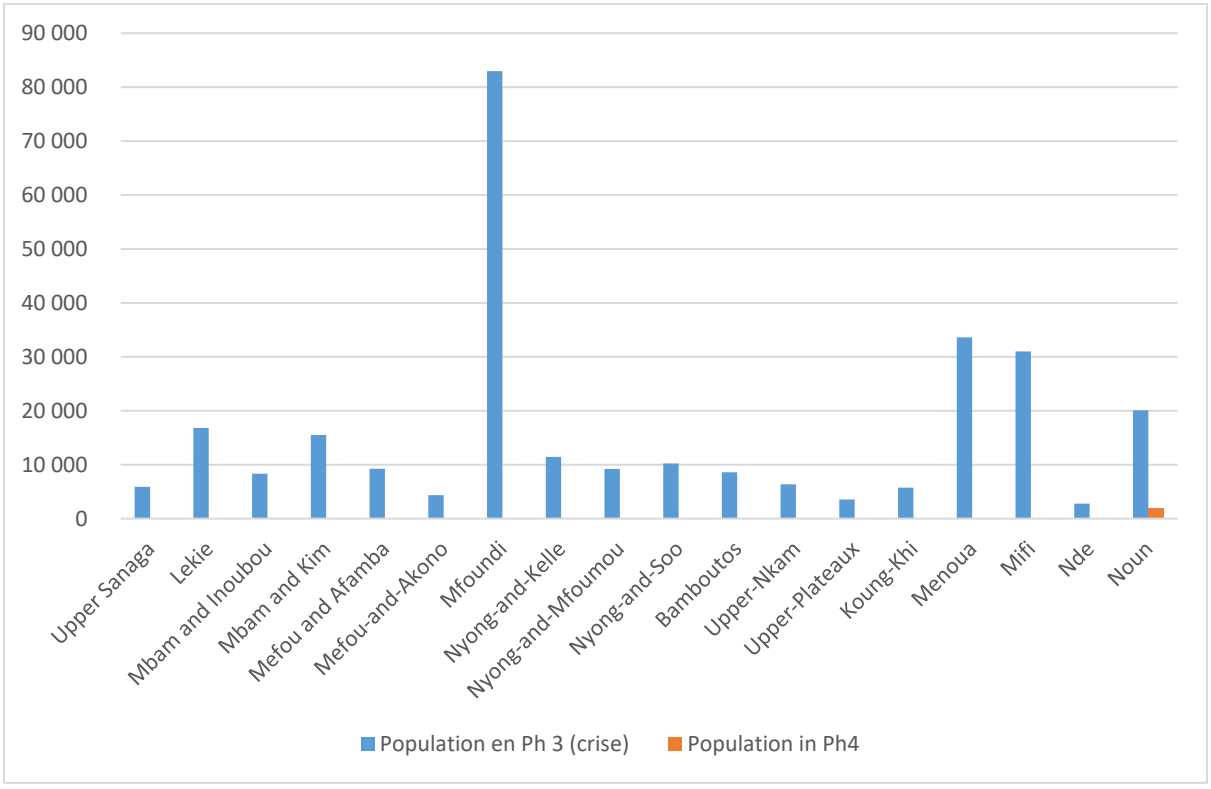

Figure 3. Population en phase 3 (crise) ou 4 (urgence) du cadre harmonisé par dans les départements du centre et de l'ouest. Octobre 2020

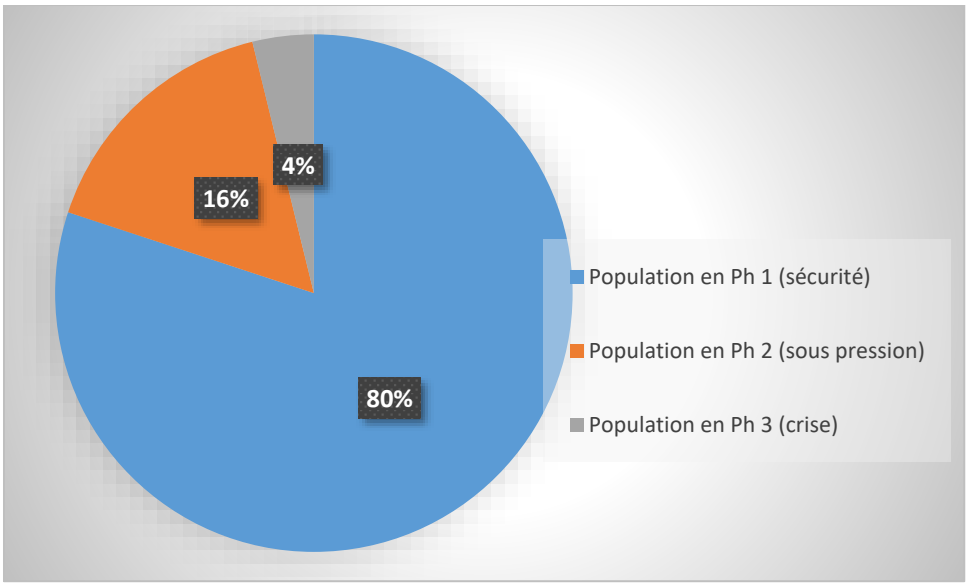

Figure 4. Insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Centre du Cameroun (Octobre 2020).
Source : données du Cadre Harmonisée octobre 2020. Graphe : Auteurs

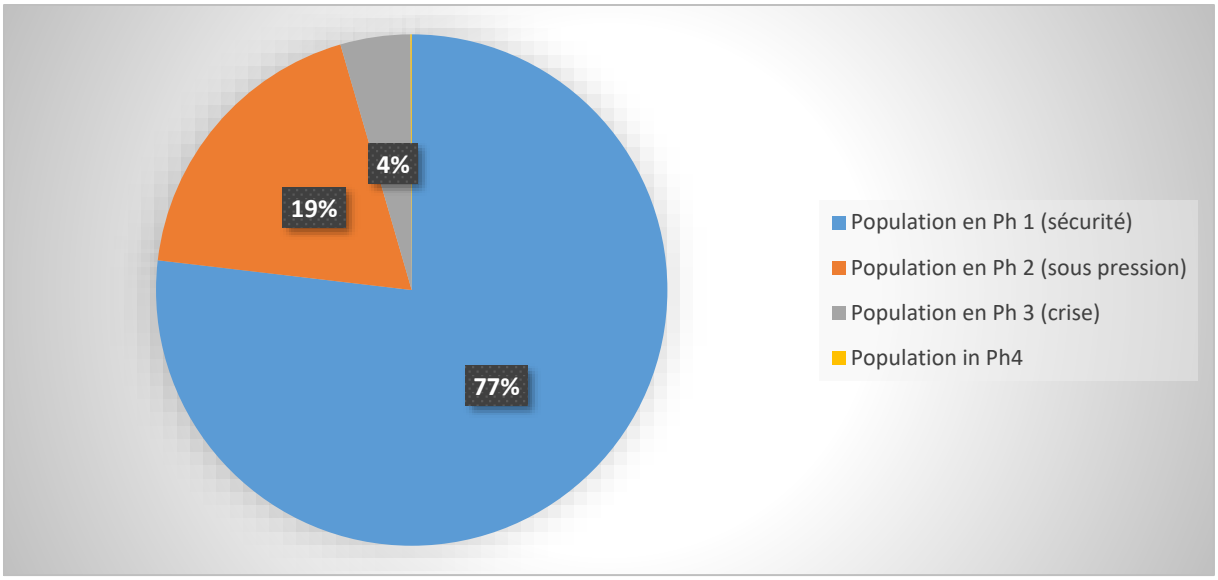

Figure 5. Insécurité alimentaire et nutritionnelle dans le Ouest du Cameroun (Octobre 2020).
Source : données du Cadre Harmonisée octobre 2020. Graphe : Auteurs

3. Facteurs de changement

Parmi les personnes interrogées lors de l'étude, très peu ont déclaré avoir été malade de la covid ou avoir eu un membre de leur famille atteint par la covid au moment de l'enquête. Les principaux facteurs de changement qui ont impacté les acteurs des filières et les ont conduit à mettre en place des comportements d'adaptation sont les mesures prises par le gouvernement. Les principales sont cités par ordre chronologique ci-dessous (cf. Annexe 4) :

- 18 mars 2020 : 13 mesures du gouvernement entrent en vigueur : fermeture des frontières, suspension de la délivrance de visas, fermetures des établissements d'enseignement, rassemblement de plus de 50 personnes interdit, débits de boissons, lieux de loisirs et restaurants fermés à 18h, régulation des flux dans les marchés, déplacements urbains et interurbains uniquement en cas de nécessité, pas de surcharge dans les transports, réquisitions des équipements, réunions des administrations publiques par voie électronique, respect de règles sanitaires

- 30 avril 2020 : Communiqué de presse relatif à des mesures d'assouplissement et de soutien afin de soulager les secteurs durement impactés par cette crise sanitaire : réouverture des débits de boissons, restaurants et lieux de loisirs, exonération de l'impôt libératoire sur les marchés et taxes communales (droits de place sur le marché) au profit des revendeurs de vivres (bayam Sellam)

- 6 mai 2020 : Plan de réponse sectoriel du MINADER. Quatre axes: Réduction des risques de pénuries alimentaires (cultures vivrières), améliorer l'accès au marché et sécurité sanitaires des produits agricoles, consolider les acquis de la filière cacao et protection des entrepreneurs agricoles et des petits producteurs.

- 1 juin 2020 : Reprise des cours pour les universités et les classes d'examens

- 5 octobre 2020 : reprise des cours pour toutes les classes

Certaines de ces mesures ont été assouplies à partir du 30 avril 2020 à travers un communiqué de presse de la primature. Celui-ci mentionnait la réouverture des débits de boissons, des restaurants et des lieux de loisirs. Le 1er juin 2010 marquera la reprise des cours pour les universités et les classes d'examens. En fin le 5 octobre 2020, toutes les établissements d'enseignement rouvriront avec des aménagements pour le respect des mesures sanitaires en vigueur. Les autres mesures prises le 18 mars 2020 restent encore en vigueur à ce jour. Il faut noter que de nombreuses compagnies aériennes ont été autorisées à reprendre des vols limités, mais officiellement le statut des frontières est toujours considéré comme fermé.

En dehors des mesures mentionnées ci-dessus, il faut aussi noter la création d'un fond de solidarité dédié à la réponse Covid. Ce fond a été alimenté par des coupures budgétaires sur les fonds des projets/programmes des différents ministères.

4. Impacts des mesures et de la crise sanitaire sur l'environnement sociotechnique d'encadrement des filières

41. L'impact sur les institutions des filières agricoles et alimentaires

Les enquêtes auprès d'institutions se fixaient plusieurs objectifs méthodologiques :

- Documenter les adaptations au sein des institutions qui ont résulté des conséquences de la crise Covid,
- Recueillir les perceptions de ces institutions sur les impacts de la crise sanitaire sur : la production, la demande, les marchés et les stratégies mises en œuvre par les acteurs des filières les plus impactés,
- Collecter des informations et données secondaires complémentaires (prix, exportations, productions...)

- Identifier des contacts pour cibler des enquêtes sur les opérateurs économiques des filières.
- Identifier les demandes et besoins d'information ou d'accompagnement vis-à-vis de la crise Covid et de ses conséquences

Nous avons choisi de séparer les institutions et projets qui ont évoqués avoir connues des coupures budgétaires 2020 de celles qui n'ont pas évoqués ces problèmes. Bien que nous n'ayons pas de données détaillées et triangulées sur les raisons des coupures budgétaires pour chaque organisations et projets mentionnés ci-dessous, nous avons émis deux hypothèses permettant d'expliquer les coupures budgétaires dans les projets et organisations publiques sur la base des dire des acteurs et sur la base documentaire. Avant d'évoquer les hypothèses, il faut noter qu'il faut considérer l'origine des financements des projets. Il peut s'agir de financements internes ou externes (bilatéraux ou multilatéraux). Par exemple, les projet C2D sont financement sur des fonds bilatéraux. Premièrement ces coupures sur les budgets des organisations et des projets publics sont liées à la baisse des recettes de l'Etat particulièrement liés à la baisse des cours du pétrole en 2020 (Service Economique Régional de Yaoundé, 2021) mais aussi des redevances (ex : cacao). Cette baisse de recettes a conduit à la révision des prévisions budgétaires pour les organisations et projets publics pour s'adapter à la crise. La seconde hypothèse est liée à l'initiative de suspension de la dette décidée en octobre 2020 pour limiter le service de la dette. La logique de l'Initiative de suspension du service de la dette (ISSD) est que le Cameroun rembourse la dette au Trésor Français qui reverse ensuite les sommes versées au Trésor Camerounais qui va par la suite contribuer au financement des projets C2D. Il s'agit donc d'un jeu d'écriture pour apurer la dette. Durant, l'année 2020, le Cameroun n'a pas été en mesure de rembourser le service de la dette. Ce qui a conduit à une demande de suspension de la dette. Ce moratoire a conduit l'arrêt temporaire du financement des projets liés au remboursement de la dette (projet type C2D).
Il n'y a eu aucune contribution des projets au fond spécial de solidarité pour la lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales (compte d'affectation spécial). Dans ce compte, le budget de 180 milliards de FCFA en 2020 provient du budget général du Cameroun à hauteur de 76%, des contributions des partenaires (UE, BM, AFD, Partenariat Mondiale pour l'Education) et de contributions volontaires de personnes physiques et morales tels que des Banques et entreprises (République du Cameroun, 2020d). Il faut noter que la première hypothèse concerne les projets/programmes sur financement interne. La seconde hypothèse concerne les projets à financement extérieur avec les partenariats bilatéraux. Ces deux hypothèses sous-tendent toutes un effet direct ou indirecte de la crise sanitaire sur les coupures budgétaires d'où l'intérêt dans cette section de séparer les deux types d'institutions et organisations (avec ou sans coupures) en considérant la coupure comme un effet direct ou collatérale de la crise. La présentation publique de ces hypothèses dans l'atelier de restitution du 03 juin 2021 avec plus d'une vingtaine d'acteurs économiques et institutionnels des filières étudiées, n'a pas soulevé de mise en cause.

4.1.1. Les institutions et projets qui n'ont pas subi de coupures budgétaires

L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC) est l'organe de régulation et d'encadrement des filières Cacao et Café du Cameroun. Ces principales missions sont au-delà du suivi statistique des campagnes de commercialisation, d'assurer le contrôle de qualité, des usines et des magasins de stockage en vue de leur agrément mais aussi de défense et promotion de l'image de marque de l'origine Cameroun dans les accords internationaux.

Les impacts de la crise Covid sur le fonctionnement de l'ONCC conduisent principalement à réorganiser le travail en interne en diminuant les missions de terrain dans la surveillance des stocks. Les stratégies d'adaptation en interne ont été une réduction drastique du recours aux stagiaires pour diminuer les présences dans les bureaux, mais aucun licenciement de personnel n'a eu lieu. En interne l'usage du

WhatsApp comme outil de travail pour compenser le ralentissement des activités liés aux déplacements ainsi que les autres outils numériques ont été considérablement augmentés.

Du point de vue de la campagne cacaoyère 2019-2020, au moment des perturbations l'essentiel de la récolte était déjà effectué voire déjà acheminé auprès des exportateurs. La baisse de la production enregistrée par rapport à la campagne précédente - moins 7.100 tonnes - est donc imputable à d'autres facteurs que la crise Covid. Les premières conséquences enregistrées en fin de campagnes étaient surtout *relatives une légère baisse de la demande internationale couplée à un ralentissement dans l'exécution des contrats* (ONCC 2021).

Pour la campagne 2020-2021, d'un point de vue budget de fonctionnement, l'ONCC n'a pas connu de grandes perturbations. L'essentiel de ses recettes sont financées par la redevance ; or le niveau global de cette redevance a été peu affecté par la crise avec notamment la reprise de la production de cacao du Sud-Ouest.

Le **Programme d'Amélioration de la compétitivité des exploitations familiales agropastorales (ACEFA)** possède 56 cellules sur tout le territoire comprenant 30 conseillers chacune. Il possède un observatoire de 2500 exploitations suivies par les conseillers en gestion des exploitations. Les analyses des données sur les exploitations sont publiées chaque année.

Les activités du projet ont été réduites au minimum de mars à juillet 2020 : arrêt des formations et des réunions, réduction des visites des conseillers chez les producteurs (crainte que les conseillers amènent le virus chez le producteur) mais maintien de contacts téléphoniques avec les producteurs.

Les formations avec les experts internationaux et nationaux ont repris en septembre 2020 mais sur les 45 000 h/j de formations prévues pour 2020, seuls 21 000 ont pu être effectués (46%). Les conseillers sont formés sur 1 an 1/2 avant d'être certifiés. Mais pour l'année 2020, il n'y a pas eu de certification.

Le programme a souhaité analyser les impacts de la crise sur les marges brutes des exploitations suivies. Il a ainsi mis en place un dispositif de veille avec la cellule de suivi évaluation, ainsi que la mobilisation des conseillers qui ont fait remonter des informations sur les conséquences de la Covid sur commercialisation, production… Ces informations ont été collectées par les conseillers dans toutes les régions entre mai et novembre 2020. Ces informations ont été mobilisées dans le cadre de cette étude pour avoir une approche quantitative des dire d'acteurs sur les conséquences de la crise.

Le passage à une formation en ligne est difficilement envisageable dans le contexte du programme car ils font de la formation action, qui nécessite d'être sur le terrain, et la connexion internet n'est pas toujours accessible.

4.1.2. Les institutions qui ont subi des coupures budgétaires

Le **MINADER** est le Ministère principal structure l'élaboration la mise en œuvre le suivi de la politique agricole du Cameroun. Partenaire principal du projet d'étude en cours, il pilote un certain nombre de projets filières (manioc, tubercules, céréales…). Les principaux coordinateurs ont été rencontrés dans le cadre de cette étude.

Le MINADER a subi une coupe de 18,73 milliards de FCFA en 2020 par rapport à 2019 pour un budget de 83,07 milliards FCFA en 2019 soit une baisse 22,5 % du budget global. Les coupes budgétaires de 2020 par rapport à 2019 ont été réalisés sur les activités de fonctionnement (-35,2%) et plutôt que sur

les activités d'investissement (-15,4%) qui englobent les projets et programmes (République du Cameroun, 2020a).

Projet d'Appui au développement des Racines et Tubercules (PADRT)

Ce projet a connu une compression importante des budgets de fonctionnement qui a eu des conséquences sur l'activité interne et des répercussions sur l'approvisionnement en intrants des filières racines et tubercules. Le projet était en train de développer des activités à la transformation et aux conditionnements des produits.

En interne les principales conséquences des contractions budgétaires ont été :

- Arrêt de certaines activités dont principalement :
    - La distribution de semences de tomates (150kg – il faut 200 gr par hectare donc un équivalent de 600 hectares)
    - Les activités d'appui à la transformation
- Réduction de la distribution de boutures de manioc de 33 millions de boutures à 4 millions de tonnes ainsi qu'une réduction de la distribution d'engrais chimiques et phytosanitaires
- Les objectifs d'actions sur le post-récolte ont été revus à la baisse, dont les activités d'appui à la promotion des sous-produits qui a été stoppée.

Globalement l'objectif de 5,4 Millions de tonnes produites ne pourra pas être atteint.

- Enfin de manière générale, réduction des déplacements vers les bénéficiaires d'où une perte d'efficacité des activités de conseils et auprès des groupements de producteurs notamment sur les stratégies de luttes contre les maladies et ravageurs qui font l'objet de demandes croissantes.

Projet National d'Amélioration des Production des Cultures Maraîchères- (PNAPCM)

Ce projet structure un appui aux filières maraichères par trois leviers :

- Appui à l'usage de matériel d'irrigation
- Approvisionnements en intrants
- Appui à l'accès aux marchés via les GIC

Le budget du projet a été comprimé de 77 millions ce qui a conduit à revoir les activités.

La composante d'activité la plus affectée a été l'appointement en semences. L'objectif de 150 kg de semences distribué sur tomate n'a pas été atteint (environ 600 ha à l'échelle nationale). Les principaux sites affectés sont l'Ouest, le Centre et le Littoral. D'autres circuits d'approvisionnement en intrants ont été affectés, notamment les engrais chimiques.

La crise actuelle souligne la fragilité d'une filière qui, en cas de chute des prix, ne peut écouler les invendus par le biais de la transformation. En l'occurrence, l'arrêt de l'usine de la Scan au début des années 2000 est dommageable de ce point de vue car cette usine aurait permis d'éviter que de gros volumes de tomates soient perdus. Dans les priorités à venir au regard de cette observation il faut que

le programme s'intéresse aux moyens de développer des filières de transformation pour contribuer à diminuer l'instabilité des prix et les pertes post-récoltes telles qu'elles viennent de se produire.

Les autres cultures maraichères soutenues par le projet tel que le chou et la pastèque ont été moins touchées que la tomate pour laquelle la fermeture des frontières a engendrée des difficultés d'écoulement. Certains GIC regroupant des producteurs de tomate sinistrés par les effets de la crise ont fait remonter des demandes d'aide au MINADER.

Projet d'Appui au Développement du Cacao

Le projet approvisionne un réseau de coopératives de cacaoculteurs en semences et plants dans différentes régions, ainsi que des mesures d'accompagnement technique.

Le budget du projet a été diminué de 50% en 2020. Cette coupe budgétaire a particulièrement affecté le secteur semencier lié à la filière. Les producteurs semenciers pour fournir les semences dans le cadre du projet, avaient été en effet identifiés et des commandes ont été effectuées en octobre 2020. Ces commandes n'ont pu être honorées qu'à hauteur de 30%, ce qui a causé l'endettement du projet auprès des semenciers privés. On compte environ 400 entreprises qui fournissent les semences et plants (environ 1200 emplois) sur les 8 régions. Les engagements pour l'année 2021 ont été inférieurs pour d'abord solder les dettes. La commande a été ainsi de 8 millions de plants. Sur les semences c'est l'année n-1 qui fait l'activité de l'année n. L'impact de la crise se fera donc sentir cette année sur l'offre de plants et dans quelques années sur la production de cacao.

Le projet a par ailleurs distribué des quantités importantes de masques, gels, aux structures coopératives référencées. Cette distribution est cependant ralentie par les difficultés de mobilités logistiques. Le volet accompagnement technique de producteurs a été profondément réduit pendant la crise covid en relation avec la coupe budgétaire et les restrictions aux déplacements. Également en 2019, il y avait une activité d'approvisionnement en engrais dans laquelle toutes les activités de livraison ont été retardées de manière importante.

Le projet s'est adapté de différentes manières :

- Explosion des groupes de communication whatsapp pour faire circuler l'information, notamment sur les prix,
- Promotion des outils numériques d'organisation des réunions pour les activités de coordination en remplacement de descentes sur le terrain,
- Recours croissant aussi aux plateformes GIZ pour faire circuler l'information entre les composantes du projet,
- Diversification des sources de financements avec des conventions avec la GIZ

Les entreprises les plus touchées sont d'abord :

- Les semenciers et producteurs de plants de matériel améliorés
- Ensuite les producteurs

Pour 2021, ce qui est prévu pour les projets financés sur fonds internes est la remise à niveau des budgets donc il n'y a pas de coupe prévue. Les montants ont été reconduits (République du Cameroun, 2020a). Il n'y a pas de compensation à proprement dire pour les coupes de l'année 2020 mais il y aura probablement un allongement de la durée. Les ressources allouées seront différées.

Il faut aussi noter qu'au-delà de la coupe budgétaire de 18 milliards de FCFA, le MINADER a bénéficié d'un fond de 6 milliards de FCFA dans le cadre du plan de riposte sectoriel pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Celui-ci a permis des actions sur quatre axes :

- ***Le développement de filière à cycle court qui représente 1/3 du budget avec des actions de fourniture d'intrants (semences, engrais et pesticides)***
- ***Le soutien à la reconstruction des moyens de production des PME particulièrement des maraichers avec des actions de distribution d'équipement et de semences***
- ***La constitution de ceintures agricoles autour des grandes villes du fait du constat des ruptures des chaine d'approvisionnement. Il y a donc un besoin de rapprocher les chaines d'approvisionnement des circuits de distribution et de consommation. Ces actions ont été menées autour de Buea, Kribi et Douala.***

Les actions initiées n'ont pas été finalisée du fait des procédures administratives. Mais un budget devrait être mis à disposition à cette fin.

SOciété de DEveloppement du CacaO (SODECAO)

La Sodecao remplit plusieurs fonctions de production et diffusion des plants de cacaoyers ainsi que des bananiers plantains (associé aux jeunes plants de cacao comme ombrage), l'encadrement et la formation technique des producteurs, l'approvisionnement en intrants. La Sodecao n'intervient pas dans la zone Sud-ouest.

La Sodecao se finance principalement sur la Redevance à l'Exportation du Cacao (REC) qui est la principale ressource d'investissement. Ainsi sur les 75 Fcfa par kg perçue par l'ONCC au titre de la redevance, la Sodecao reçoit 8FCFA. Cette redevance a baissé globalement de 1 819 000 000 FCFA à 1 531 000 000 FCFA, soit une baisse de 19% sur la campagne 2019-2020.

Cette baisse a contribué à la diminution des activités dont la production de plants de cacao qui est passée de 4,5 millions en 2019 à 3,7 millions en 2020.

Les restrictions dans les déplacements survenus au courant de l'année 2020 ont réduit les missions d'assistance technique auprès des producteurs. Toutefois, les chefs d'unités extérieures installés ont continué d'assister techniquement quelques producteurs dans les bassins de production.

Le Programme d'Appui à la rénovation et au développement de la FOrmation Professionnelle dans les secteurs de l'agriculture, de l'élevage et de la pêche (AFOP) vient comme son nom l'indique en appui aux administrations et aux structures de formation professionnelles publiques et privées. Il forme des jeunes projetant de devenir exploitants agricoles, des agriculteurs en activité et des jeunes diplômés du secondaire souhaitant se dédier au secteur agropastoral. Les formations se font à travers les centres et les écoles de formation et dans les salles de classe et au champ. Les jeunes formés sont « sevrés » deux ans après leur formation pour qu'ils deviennent autonomes.

Les conséquences des mesures sanitaires sur les activités du programme AFOP sont les suivantes :

- En mars 2020, le recrutement de la deuxième vague des étudiants (jeunes agriculteurs) pour la formation a été suspendu dû à l'effet de la crise COVID. Le recrutement a eu lieu en juin 2020 (3187 élèves ont été recrutés au lieu de 3500 prévus) mais seulement 400 ont pu débuter la formation

- Les salles des formations étaient prévues pour 40 élèves mais avec les mesures barrières les formations ont été réalisées en faisant alterner les groupes le matin et l'après-midi de juin à Septembre 2020. Après septembre, les formations sont revenues à la normale.

Le financement du projet n'était plus effectif du aux demandes de moratoire des dettes par l'Etat camerounais. Or c'est ce moratoire qui finance 17 projets du C2D sur environ 20 Milliards de CFA de ressources disponibles. Ainsi, les activités 2020 ont donc été reportées en 2021. Le budget 2021 est ramené à celui de 2020 mais pour l'instant n'est toujours pas enclenché car le moratoire est toujours suspendu. L'absence de fongibilité entre les lignes de dépenses dans les projets est par ailleurs un facteur de rigidité d'adaptation. Le projet a trois composantes qui n'avancent pas de la même manière du fait de cette absence de fongibilité :

- L'appui institutionnel a pu continuer
- La formation a pu continuer (en réduisant l'activité)
- L'installation des jeunes a été presque stoppée. Sur l'installation de 1000 jeunes prévue en 2020, seules 159 ont pu être effectives.

Les activités qui ont continué ont été financées sur les reliquats du projet. Le projet est en attente d'un approvisionnement de 4,5 milliards de FCFA en 2021 et à ce jour 1 milliard de FCFA a été versé en janvier 2021.

Par rapport aux impacts sur les filières, le programme différentie les conséquences entre les productions à cycle court (maraichage, maïs) et celles à cycle long (cacao, manioc...). En fonction des calendriers des travaux et des ZAE, les impacts se sont fait sentir différemment et ont conduit les jeunes à s'adapter de différentes façons :

- La **production de maïs** a considérable baissé dû au fait que la COVID a commencé au Cameroun au début de saison agricole (mars 2020). La limitation des voyages associée aux contrôles de police renforcés (problème de défaut de pièce d'identité à jour) a conduit à la réduction de voyage pour l'approvisionnement en intrants et en semences. Le manque d'intrants et de suivi des producteurs ont conduit à une baisse de la production de maïs, entrainant une augmentation du prix de la provende et ainsi concomitamment du prix du poulet et du prix du maïs à la consommation. Pour 2021, les pluies ont commencé tôt et les producteurs ont déjà semé le maïs.
- Sur la tomate, les jeunes impliqués dans le programme AFOP ont été très touchés par la chute des prix. Ceux-ci ont mis en œuvre différentes stratégies pour s'adapter : réorientation sur d'autres cultures maraichères (pastèque, poivron, piment, haricot, gombo, concombre, morelle noire, poivron), réorientation sur des cultures vivrières (maïs, manioc, patate douce), orientation sur des cultures pour saisir les opportunités de marché (artémisia, moringa), réorientation sur de l'élevage (poulet, poisson), réduction de la surface consacrée à la tomate. La plupart de ces réorientations sont temporaires, le temps de rembourser les dettes et que les cours de la tomate soient plus favorables.
- Pour le manioc, les acheteurs ont stoppé l'achat de manioc en frais du fait des difficultés de déplacement. Cela a créé des incitations pour plus transformer le manioc sur place en produits intermédiaires dans les zones rurales
- Les acheteurs de cacao viennent sur place. Il n'y a donc pas eu de difficultés majeures liées aux contraintes de déplacement.
- Certaines chaines d'approvisionnement en produits issues d'une agriculture durable ont été rompues du fait de la fermeture des lieux de restauration. Ces produits vendus en temps normal un peu plus chers n'ont pas pu être vendus par les producteurs. La fermeture de ces opportunités

de marché a conduit certains jeunes à revenir à des formes agricoles plus conventionnelles (intensification des intrants).

Le programme souhaite mettre en place une activité de structuration des jeunes dans les 114 bassins de production. Cette structuration faciliterait la mutualisation de l'achat des intrants. Cette volonté n'est pas née des conséquences de la crise mais serait une solution pour permettre aux jeunes de faire face à la difficulté d'accès aux intrants soit à cause de la limitation des déplacements soit à cause des prix dans le milieu rural.

La loi de finance 2021 prévoyait l'élimination de la ligne paiement du service de la dette pour une réaffectation de ces fonds à la riposte contre la COVID (République du Cameroun, 2020c). La loi de finance rectificative 2021 (pas encore sortie) prévoit que le Cameroun finance directement les projets C2D en attendant qu'il soit à nouveau en capacité de rembourser la dette. Il procédera ensuite aux rectificatifs au niveau du trésor Camerounais quand les paiements reprendront. Ceci rentrera en vigueur fin 2021. Les projet C2D seront à nouveau financés (à budget constant) par le budget interne.

Le **Programme National de Veille et de Vulgarisation de la Sécurité Alimentaire (**PNVRSA) conduit deux cycles d'analyse par an sur la sécurité alimentaire (en mars et octobre).

Une première analyse de sécurité alimentaire sur la base d'extrapolation au mois de mars 2020 avait conclu à des tendances plutôt mauvaises liées à la crise sanitaire. Elle prévoyait un impact amplifié sur les populations conduisant le nombre de personnes vulnérables de 2 000 000 à 5 000 000. Des constats en octobre 2020, la covid 19 a impacté la production agricole et la vie en milieu rural. Le niveau de consommation alimentaire est cependant resté stable. On constate une hausse de l'autoconsommation mais néanmoins une diminution de la qualité alimentaire du fait de la limitation des achats de protéine ou de lipide. Les moyens d'existence ont diminué. Sur la consommation alimentaire, on note une pression mais pas de famine.

Des stratégies décentralisées d'appui à la sécurité alimentaire sont mises en œuvre par certaines communes mais plutôt dans le Nord, l'Extrême-Nord et l'Adamaoua. Quelques dons de denrées provenant de privés ont été effectués dans la région de l'Ouest mais les proportions ne sont pas connues. L'aide alimentaire d'urgence des organisations humanitaires a augmenté sur le papier mais il n'y avait pas la possibilité pour les organisations de se rendre sur le terrain.

Les problèmes sur le stockage des semences en milieu rural se posent également.

Les acteurs touchés sont les intermédiaires, les transporteurs, et les commerçants. Les acteurs de la transformation sont un peu moins touchés car celle-ci reste embryonnaire.

La recherche agronomique : IRAD

L'IRAD assure principalement des activités de recherche agronomiques pour accompagner les opérateurs de l'agriculture dans la conception, la mise en œuvre, la dissémination de nouvelles technologiques. L'IRAD assure aussi d'autres fonctions centrales dans la construction de la compétitivité de l'agriculture camerounaise comme par exemple la conduite des essais d'homologation des produits phytosanitaires et l'approvisionnement en semences de pré bases du secteur semencier, dont par exemple le maïs, le manioc, l'arachide, le sorgho, le cacao.

Les principaux impacts sur la restriction budgétaire liés à la crise Covid

Les principaux impacts sur la restriction budgétaire liés à la crise Covid ont conduit à la diminution de 65% du budget prévisionnel alloué à la production des semences. Le volume des semences produit ainsi que les catégories des semences à produire varient d'une année à l'autre, selon les besoins des

paysans, la vision politique et le budget de l'Etat. Néanmoins, depuis presque 10 ans, le budget alloué à la production des semences affiche une croissance positive. Par exemple, le budget de production des semences en 2019 était 200 000 000 FCFA. En 2020, la prévision budgétaire pour la production de semence était de 315 000 000 FCFA soit une augmentation prévue de 58%. Du fait de la crise sanitaire, le budget finalement octroyé pour cette activité a été de 110 000 000 FCFA.

En corolaire les activités de diffusion et de distribution de semences au sein du MINADER, notamment via le PIDMA, ont subi des réductions d'activités tant inhérentes à la réduction des approvisionnements en amont de pré base que des difficultés logistiques.

Selon les enquêtes à l'Irad réalisées, les deux acteurs économiques les plus impactés par la crise sont :
- Les producteurs semenciers
- Les détaillants.

Direction de la Réglementation et du contrôle de la qualité des Intrants et produits agricoles (DRCQ)

La DRCQ homologue les produis phytosanitaires au Cameroun (environ 150 produits chaque année) soit pour les firmes importatrices ou pour des producteurs de produits phytosanitaires. Le cout d'homologation d'un produit qui est à la charge du demandeur est environ de 4 Millions de CFA. La plupart des produits qui font l'objet d'homologations sont des génériques déjà utilisés dans d'autres contextes donc pour lesquels les variables de risques sanitaires, environnementaux ou autres sont supposées avoir été analysée.

L'homologation porte surtout sur des tests de bio-efficacité, réalisés en partenariat avec l'IRAD, puis des tests de pré-vulgarisation. Il n'y a pas de procédures spécifiques pour évaluer ou homologuer des produits de type biopesticides à partir de ressources locales qui ne seraient pas des génériques.

La liste des produits homologués fait l'objet d'un index sanitaire dont la 2ème édition a été retardée cette année. La crise sanitaire a conduit à accroitre les délais d'homologation de pesticides en relation avec la réduction de la dotation budgétaire de 50% qui a eu lieu. Le nombre d'homologation en produits cette année a été réduit en conséquence. La commission interministérielle sur l'homologation des pesticides, n'a pas pu se réunir cette année avec la crise COVID.

Un problème que rencontre le Cameroun est qu'il est frontalier avec des pays (Nigéria, Tchad) qui appartiennent à d'autres zones économiques (le Tchad notamment) qui n'appliquent pas les mêmes réglementations phytosanitaires et que les frontières sont parfois poreuses, ce qui permet à des utilisateurs d'aller s'approvisionner en produits non homologués et parfois moins chers en dehors du territoire national. Il semble aussi que dans l'Est se sont installés récemment des acteurs économiques qui fabriqueraient des faux produits ; cette affirmation reste néanmoins très difficile à vérifier. Une conséquence du ralentissement des homologations pourrait être le développement de ces filières parallèle fourniture d'intrants.

De plus, il a été observé une augmentation du prix des intrants auprès des producteurs. L'hypothèse peut être posée que cette augmentation se situerait plutôt au niveau des détaillants de pesticides qu'à celui des importateurs. Ces détaillants ont dû céder plus d'intrants à crédit ce qui pourrait expliquer l'augmentation des prix pour diminuer les risques liés au non remboursement.

42. Le ralentissement voire l'arrêt de l'encadrement sur le terrain

Les Agents de Vulgarisation de Zone (AVZ) du MINADER sont aussi des Conseillers de Groupement des Producteurs (CGP) pour la plupart car les délégations d'agriculture travaillent en collaboration avec ACEFA. Certains AVZ peuvent donc cumuler deux fonctions. Les AVZ ont été interrogés sur l'accompagnement des agriculteurs, leurs stratégies à la situation sanitaire et celles de producteurs, leurs perceptions des impacts de la crise et leurs besoins par rapport à la situation actuelle. Au total 6 AVZ ont été interrogés 1 à Bokito, 2 à Bangangté, 2 à Foumbot et 1 à Dschang. Nous n'avons pas fait de distinction des dire des AVZ par lieu d'enquête car les réponses ont été très homogènes.

Concernant, l'accompagnement des agriculteurs, les AVZ ont déclaré que les budgets des délégations ont été réduits de 60%. Cette réduction associée aux mesure de distanciation une diminution de l'assistance physique auprès des producteurs

- Les appuis en intrants ont été réduits (la quantité des semences de maïs, plants de cacao, et les boutures de manioc envoyés par l'Etat pour distribuer aux producteurs).
- Les descentes sur le terrain qui étaient de 1 tour (une fois) par semaine ont été réduites à 1 tour par mois

Les AVZ ont diminué de la fréquence des rencontres physique. Pour s'adapter à la situation ces rencontres ont été réorientées en ligne ou sur de l'assistance téléphonique (Communication via le téléphone avec le producteur qui a besoin d'aide ou qui a un problème au niveau de son champ).

Plusieurs conséquences de la crise ont été identifiés, tels que :

- L'augmentation des coûts des intrants sur le marché (les engrais 20-10-10 par exemple qui coutaient 16 500 FCFA sont passés à 17 500 FCFA ; l'urée qui était à 15 000 FCFA est passée à 15 500-16 000 FCFA). Cette augmentation aurait conduit à la baisse d'utilisation d'intrants par les agriculteurs et par conséquent baisse de rendement (notamment pour le maïs et le manioc)
- Parallèlement *les prix du maïs, tomate, cacao et manioc ont chuté sur le marché, à cause de la fermeture des frontières (Gabon, Guinée-Equatoriale, Congo Brazzaville) et les intrants étaient rares et chers sur le marché*
- Certains producteurs (tomates, maïs) ont contracté des prêts auprès des institutions de microfinance (MC^2), tontines et ami(es) pour relancer leurs activités malgré la crise ; d'autres se sont endettés auprès des distributeurs d'intrant pour produire les tomates

Certains producteurs sont en train de dessoucher les jeunes pieds de cacao au profit du maïs. *Le prix du cacao a été plus bas, décourageant certains producteurs. Ces derniers avaient espoir de vendre le cacao car ils avaient engraissé leurs champs en retour la crise est donc venue paralyser leurs ambitions et les jeunes pieds de cacao qui ne produisaient pas encore ont été dessouchés pour produire les maïs, manioc, haricot et le gingembre…* (AVZ Bangangté)

Une diversité de propositions a été émise par les AVZ pour pallier la situation :

- Le développement de la transformation pour diminuer les pertes post-récoltes et diminuer les impacts si une autre crise devait se produire.
- Favoriser les ventes groupées pour garantir une certaine stabilité des prix offerts aux producteurs
- Stabiliser les coûts d'intrants
- Revoir à la hausse les budgets alloués pour les encadreurs agricoles car le budget actuel est très insuffisant pour bien accompagner les producteurs
- Former les agriculteurs sur la production des biopesticides pour éviter de subir les prix des détaillants

Notre étude des organisations projets et programmes est très globale, il faudrait d'une part faire une analyse plus approfondie en fonction des sources de financement (interne ou externe) et avoir une approche plus exhaustive des projets et programmes en lien avec les filières concernées. En effet, d'autres ministères que le MINADER portent des projets agricoles tel que le MINRESI, MINEPIA et le MINEPAT. Par exemple, le MINEPAT porte le programme Agropole depuis 2012 (Lien).

5. Changements et adaptation des acteurs en amont des filières et des ménages agricoles

5.1. L'impact de la crise sur l'amont des quatre filières étudiées

Les producteurs ont beaucoup perdu dans le cas de la tomate à cause de la Covid. Pour les autres produits, l'effet n'est ni très net ni très important. Il y a globalement appauvrissement et fragilisation des producteurs avec des nuances selon les différents types de producteurs et leur capacité personnelle et sociale d'adaptation. Il est difficile de dire si des producteurs ont complètement arrêté leurs activités ou pas.

Tomate

Confirmation des difficultés des producteurs de tomate au moment de la fermeture des frontières. Le premier cycle cultural de la tomate en 2020 a connu une production très abondante. Cependant, les méventes liées à la baisse des prix dues à la fermeture des frontières ont conduit à la perte du capital emprunté par les producteurs et à la détérioration de leur capacité de remboursement (MINADER, 2020b). Certains producteurs de tomates qui n'ont pas réussi à retrouver une stabilité économique (et parfois fait faillite) ont dû laisser leurs tomates au champ car les récolter coutait plus cher que ce qu'elles pouvaient rapporter. Cette situation est aussi illustrée par l'étude 2020 du MINADER sur l'identification des producteurs maraîchers sinistrés par le COVID 19 et évaluation de leurs besoins de production dans les Régions du Centre, Est, Littoral, Ouest et Sud-ouest (MINADER, 2020b).

« *L'apparition du covid a mis les producteurs à genou, créant des manques à gagner. Le véritable problème s'est trouvé au niveau de la période post récolte. La cueillette, conditionnement et manutention vers les marchés nécessite d'énormes sacrifices. Et la mévente est survenue, réduisant les producteurs à néant, Comme conséquence, les récoltes ont été abandonnées et pourrissent aux champs* » (MINADER, 2020b, p15).

Les quantités importantes qui sortaient habituellement du pays, se sont retrouvées dans les grandes villes et un effondrement généralisé des prix sur Douala et Yaoundé s'en est suivi (« *le cageot qui se vendait habituellement à 7-8000 F, était vendu à 1500 F* »). Les coûts de production (nombreux intrants, engrais, main d'œuvre) et les couts de commercialisation (paniers, transport, main d'œuvre ramassage) sont d'environ 1500/2000 F par panier. « *Ça ne valait pas la peine de ramasser les tomates. Elles ont pourri au champ ».*

Les producteurs ont souvent vendu à perte ou bien ont laissé les plants sécher dans les champs sans récolter. Certains étaient endettés et n'ont pas pu rembourser leurs emprunts. Ils ont négocié un rééchelonnement de leurs dettes mais cela n'a pas été possible pour tous. Certains sont actuellement endettés et fuient leur prêteurs (souvent une personne du quartier, une connaissance). Il y a une inquiétude générale d'une nouvelle fermeture en 2021, une certaine prudence des producteurs, mais la plupart de ceux rencontrés persistent dans la tomate. Selon les cas, ils ont réduit leur surface en 2021 : passant de 4 à 1 ha à Bokito, de 1 à ½ ha à Dschang, ou bien ils ont directement augmenté en deuxième campagne 2020 (il est possible de faire trois campagnes dans une année) leurs surfaces de tomate (à Bangangté, passant de 2ha à 4ha) pour éponger leurs dettes. Par ailleurs, certains ont simplifié leur système de production (fin de la production de pastèque par exemple) ou bien se sont diversifiés vers des cultures alimentaires à destination du marché local : morelle noire intercalée avec

tomates (Foumbot), plants de manioc ou de banane ou plantains autour des champs de tomates. Ces pertes et dans de nombreux cas le surendettement de nombreux producteurs ont pour conséquences une baisse globale des investissements, de la production, et ainsi des recettes attendues en 2021.

La filière tomate est très sinistrée. C'est une filière très risquée en temps normal car le prix de la tomate est très fluctuant sur des périodes de temps réduites. La différence actuellement est que le prix est resté bas très longtemps. Une hausse durant les fêtes de fin d'année (cageot vendu entre 8000 et 12000 FCFA) a permis à certains de relancer leur activité. Les producteurs de tomate de Foumbot ont dit regretter l'ancienne usine de transformation de la tomate (la SCAN).

Les producteurs de tomates bio (SPG ETSO MBONG) ont dit souffrir de la baisse des prix de la tomate car il n'y pas encore de différenciation du prix de leur tomate sur le marché. Cependant, ils n'ont pas rencontré les problèmes d'endettement pour avoir accès aux produits phytosanitaires car ils font leur compost eux-mêmes à base de fientes de poulets facilement accessible.

Le MINADER a effectué un recensement des producteurs de tomates sinistrés. Ce recensement a généré beaucoup d'attentes qui ont été signalées par les producteurs (MINADER, 2020b). Ce recensement a permis d'apprécier l'ampleur des effets de la crise sur les producteurs et d'identifier 87 producteurs maraichers qui ont été sinistrés (localité, contact et superficies de production). Ce rapport sur les besoins en matériel (motopompe, pulvérisateurs) et intrants (semences, engrais, pesticides) pour relancer la production mais aussi du besoin d'installation de petites unités de conditionnement des produits maraichers périssables.

Cacao

Les producteurs de cacao ont subi l'effet de la crise en deux temps du fait de leur pluriactivité. Dans un premier temps, ils n'ont pas pu vendre les fruits issus de leur plantation entre mars et Août 2020 du fait de la restriction des déplacements et probablement du fait du recentrage des ménages sur des produits alimentaires essentiels durant cette période. La vente de ces fruits, selon les produceturs rencontrés à Makénéné, leur permet d'acheté les intrants pour le traitement de leurs champs de cacao ou de rembourser une parte des dettes pris pour l'achat des intrants. Dans un deuxième temps, d'après les producteurs de Makénéné, les prix pour la campagne 2020-2021 ont chuté de 400 FCFA par rapport à 2019-2020 (1300 à 900 F/kg) alors que la période 2017-2019 avait connu une croissance soutenue des prix. Certains producteurs ont voulu résister et ne pas vendre tout de suite et finalement ont dû se résigner à vendre pour rembourser leur dette parfois à un prix plus bas que celui proposé au départ. Les producteurs s'étaient particulièrement endettés pour investir dans les cacaoyères (engrais, fongicides …) en 2020 alors que la production de mangue et de safou (mars-avril-mai) n'a pu être vendue en raison des restrictions et par conséquent du manque d'acheteurs (diminution du pouvoir d'achat). En conséquence, les producteurs ont fait état d'un surendettement à Makénéné. Ils se sont endettés auprès d'établissements de microfinance, de tontines, de particuliers ou de fournisseurs d'intrants. Certains ont hypothéqué leur maison. Ils ont diminué leurs investissements (engrais, main d'œuvre, suivi insecticides, fongicides…), la production 2021-2022 sera moins importante. De même que les productions suivantes 2022 etc. Les producteurs de cacao ont connu des périodes de chute des prix dans le passé. Les arbres sont alors moins entretenus, les producteurs se diversifient vers d'autres cultures quand ils le peuvent, mais la plantation reste en place.

Il faudra mettre en regard de ces informations avec d'autres données sur les prix du Cacao au Cameroun en général et payés à d'autres producteurs de la région visitée. En effet, d'après un cadre de la SODECAO, les prix des dernières années n'ont pas suivi ce qui a été décrit par les producteurs au Cameroun. L'impact de la crise Covid sur les prix ne semble pas avéré. Il semble que ce soit plutôt un

argument des acheteurs (souvent en situation de monopole ou d'oligopole) pour faire baisser les prix que correspondant à un effet réel de baisse de la demande mondiale spécifique.

Certaines productrices ont fait part de leur volonté de renforcer la diversification soit vers des produits transformés du cacao tel que le beurre de cacao (Bokito) ou vers le petit élevage (Makénéné) car possibilité d'absorber les surplus de production de maïs pour ce dernier.

Maïs et manioc

Les productions de maïs et de manioc ne sont pas destinées prioritairement à la commercialisation selon les producteurs visités. Les mesures de limitation de la propagation du Coronavirus ont peu impacté ces filières (relativement à la tomate) selon les personnes rencontrées. La période du début de la crise quand les déplacements étaient réduits, les enfants rentrés à la maison, et la peur encore assez importante a, selon le groupe de productrices de maïs de Bangangté, entrainé un relatif abandon des champs de maïs et manioc et possiblement une perte de rendement. Certains producteurs ont fait état de l'augmentation du prix des produits phyto qui a conduit à la diminution de l'entretien des champs. Ce qui aurait diminué les niveaux de production. Les prix du maïs destiné à la provenderie étaient élevés. Parallèlement à la baisse de la consommation de poulet, les aviculteurs ont particulièrement souffert de cela.

A Dschang (Bafou), un producteur maraicher diversifié a dit qu'une des conséquences de la crise de 2020 a été qu'il vend désormais une partie du manioc qu'il cultive le long de ses parcelles de maraichage.

Il y a eu beaucoup d'autoconsommation sur ces cultures. La disponibilité de ces produits vivriers a contribué au maintien des rations alimentaires dans les ménages.

Les productrices-transformatrices (Bangangté) ont fait état de l'augmentation du prix du manioc transformé particulièrement des bâtons de manioc.

5.2. Les crises et chocs se superposent et font relativiser les effets de la crise sanitaire

La plupart des personnes rencontrées ont décrit d'autres crises ou chocs qui ont parfois plus d'effets que la crise liée à la Covid et aux mesures prises pour éviter sa propagation (à l'exception des producteurs de tomates).

a. Conflits : Les commerçantes de Makénéné disent souffrir plus de la crise du Nord-Ouest et Sud-Ouest qui limite le nombre de transports et de passagers venant de Bamenda et faisant halte à Makénéné.
b. Conflits agriculteurs-éleveurs : les cultivateurs souffrent des troupeaux des éleveurs (entretien à Bangangté et Foumbot)
c. Maladies humaines :
    - Au niveau des ménages, elles limitent la possibilité de travailler et occasionnent des dépenses (cas présentés à Bangangté, Bokito, Bafou).
    - Au niveau collectif (en plus de la Covid), elles ont des effets socio- économiques. Le choléra qui a touché Foumbot en 2018- 2019 a entrainé la quasi fermeture de l'entreprise de transformation laitière. La crise Covid a achevé cette entreprise qui était fragilisée.
d. Maladies animales : la peste porcine a dévasté l'élevage d'un ménage à Bafou (Dschang, Makénéné).

e. Maladies / pestes des végétaux : par exemple : la pourriture du manioc, citée par les productrices de Bangangté a affecté les cultures en 2020. Toutes les cultures de Yorro (à côté de Bokito) (y compris Cacao, manioc, macabo, maïs…) ont été dévastées par des chenilles en 2020. Ces chenilles ont eu clairement plus d'impacts négatifs sur les productions que la covid.
f. Feux de brousse non maitrisés : cité à Makénéné et à Bangangté, destruction des vergers de cacao et arbres fruitiers
g. Vols des animaux : cas cités à Bangangté, Makanéné, Foumbot
h. Conflits fonciers à Foumbot avec les ressortissants des régions du Nord-Ouest et du Sud-Ouest

5.3. L'apport en aliments de base est sauvegardé mais la diversité alimentaire et nutritionnelle se dégrade du fait des baisses de revenus

L'alimentation de base a été assurée pour la plupart des acteurs ruraux (producteurs, commerçants…) car tout le monde a accès à un peu de terrain et cultive des plantains, du macabo, de la patate, du maïs, du manioc, des haricots… et ces produits sont accessibles à toute la population. Les régimes de palmiers assez abondants et accessibles permettent d'accéder à de l'huile de palme brute (rouge).

Les baisses de revenus de certains ménages se traduisent par une diminution des achats et notamment des achats alimentaires (cf Annexe 5). Ils concernent les produits animaux (poisson fumé, poisson frais, viande, œufs, produits laitiers), l'huile industrielle transformée (soja, coton…), et le riz (moins consommé qu'en ville).

Nos entretiens détaillés avec les producteurs ne permettent pas d'évaluer quantitativement le rôle direct et indirect de la crise Covid dans cet ensemble de causes. A partir de nos entretiens sur une dizaine de compte d'exploitation, on estime, entre 5 et 40 % de perte par rapport au revenu monétaire que les exploitations auraient eu sans Covid en 2020 pour les ménages exerçant une agriculture majoritairement non commercial (ménages de Bokito et Bangangté) et a plus de 60 % ménage ayant une entreprise agricole (à Makénéné et Foumbot). En conséquence, les ménages ont diminué leurs dépenses autant que possible : tous les postes non prioritaires ont été réduits (habillement, chaussures, …), la participation à des évènements couteux a été réduite (funérailles, mariages…), le budget des fêtes a diminué de plus de 60% (cas de Bafou, Makénéné, Bangangté et Foumbot).

La fragilisation économique des ménages producteurs de tomate ou de cacao peut à terme se traduire par une diminution de la qualité nutritionnelle de l'alimentation avec la réduction durable et importante de la consommation de produits animaux, ce qui est dommageable au Cameroun en milieu rural, où le niveau de consommation de ces produits est déjà très bas : en moyenne au Cameroun en milieu rural 15g/jour/personne (soit environ 5 kg/an/personne) en milieu rural contre le double, 31 g/jour/personne en milieu urbain, en 2007 (Ambagna, 2018).

6. Impacts des mesures sur les stratégies des entreprises des filières

6.1. Les entreprises du « secteur moderne » du système agricole et alimentaire

Par entreprises du secteur moderne, nous qualifions l'ensemble des entreprises qui sont répertoriées dans le recensement démographique des entreprises de l'INS (INS, 2021). Ce secteur représente 34 688 entreprises qui emploient 354 756 personnes (2019) pour un Chiffre d'Affaires de 12,6 Milliards de FCFA (INS, 2021). Il regroupe des entreprises de plusieurs statuts : Enterprise Individuelle, SARL, Coopérative, Secteur public, GIE, Groupe d'Initiative Communes. Il concerne différentes branches : agriculture, sylviculture, industrie du cacao, du café, du thé, du sucre, hébergement/restauration, fabrication de produits chimiques.

Avec une population active employée en 2018 de 10.649.211 pour 34.688 entreprises, ce secteur moderne emploi 3,3% de la population active du pays. En considérant que le secteur agricole emploi 61% de la population active soit 6.496.018 personnes. En estimant a 1.299.203 la population employée dans les services (éducation, banque, santé, administration soit 20% de la population active), on en déduit que le secteur non officiel de l'économie emploie 5.196.814 personnes.

6.1.1 Groupement inter-patronal du Cameroun GICAM

Le GICAM est la structure de coordination patronale des entreprises du Cameroun. Le GICAM a lancé dès le début de la pandémie des études de suivi d'impact de la pandémie sur un réseau d'entreprises par enquête en trois phases. Le rapport de synthèse sur une enquête de 250 entreprises (Avril 2019 – Avril 2020) souligne plusieurs résultats.

- Le chiffre d'affaire a baissé de 78% pour des entreprises (il a augmenté pour 7%). Cette chute étant de plus de 50% pour 40% des entreprises principalement des PME. Certains secteurs comme l'hôtellerie et la restauration ont été particulièrement touchés. Cette chute se traduirait par une diminution de 51 Milliards de FCFA de recettes fiscales pour l'État. Elle se traduit par des licenciements ou pertes d'emplois dans le secteur formel de l'économie.
- L'allongement significatif des délais de paiement des fournisseurs.

Cette enquête étant multi sectorielle, elle est non spécifique à l'agriculture. Il est difficile de la mobiliser pour cibler des impacts spécifiques sur les entreprises liées aux secteurs agricoles et alimentaires. Néanmoins sur la base des entretiens qualitatifs réalisés, ces impacts peuvent être qualifiés de la manière suivante.

En termes d'impacts négatifs, les entreprises qui ont été le plus affectées sont les grandes entreprises agro-alimentaires dépendantes d'approvisionnements en matières premières des importations et du marché international. Certaines d'entre elles étaient déjà dans des difficultés structurelles lourdes avant la Covid. La crise, en aggravant des *ruptures des approvisionnements en matières premières, difficultés logistiques, a donc augmenté les difficultés mais elle n'en est pas la cause.* C'est le cas par exemple :

- De l'ensemble des entreprises du groupe ABBO : meunerie (importations de blé) ; Maïscam ; sucre, qui traversent de lourdes incertitudes de restructurations internes qui questionnent les conséquences, notamment sur la filière maïs.
- Hévécam (plus gros employeur agro-industriel du pays) qui était déjà en arrêt avant la pandémie, en raison de la crise politique du Sud-Ouest (plan social de licenciement de 2 000 emplois). La pandémie a contribué à limiter le redémarrage des activités.

En revanche les entreprises agro-exportatrices : banane, cacao, café ont peu soufferts des impacts de la crise. Elles ont continué à exporter normalement ou presque. La seule filière agro-exportatrice qui a été significativement touchée concerne la filière tomate mais elle n'est pas incluse dans le secteur qualifié de « moderne » tel que défini ci-dessus.

De manière transversale au secteur agroindustriel, on note des difficultés qui sont liées à un resserrement des conditions d'accès au financement des banques commerciales. En l'occurrence ces banques demandent souvent des rééchelonnements mensuels alors que les productions agricoles génèrent des revenus saisonniers dont la diminution cette année a conduit à renégocier les endettements.

6.1.2. Les entreprises de l'agro-fourniture

a. Les entreprises du secteur phytosanitaires

L'industrie phytosanitaire camerounaise génère entre 1000 et 2000 emplois. Elle est organisée autour de trois types d'opérateurs :

- des importateurs de produits phytopharmaceutiques, qui sont principalement (à dire d'experts) à plus de 70% fabriqués en Chine (pour 30% de la valeur) et transitent via la France et l'Allemagne (et, de façon très marginale, par les USA).
- des grossistes de produits phytosanitaires qui achètent aux importateurs et approvisionnent ensuite des coopératives, GIC ou des réseaux de détaillants.
- des réseaux de détaillants qui s'approvisionnent auprès des grossistes et qui revendent à des petits producteurs dans différentes filières.

Les entreprises importatrices du secteur phytosanitaire se coordonnent au sein d'une association « Croup life » qui permet de mutualiser des bases d'informations. Elles président la gouvernance du GICAM.

L'approvisionnement en intrants phytosanitaires

De manière qualitative (sur dires d'acteurs), 70% des produits phytosanitaires sont importés et fabriqués en Chine, 10% proviennent d'Inde et 20% d'Europe. Pour certains opérateurs, l'arrêt des usines en Chine s'est traduit surtout par un allongement des délais de paiement.

La crise COVID a eu pour premier effet pour les importateurs un allongement des délais de paiement des livraisons en termes d'approvisionnement venant de Chine et une diminution des échanges commerciaux entre opérateurs qui permettaient de fluidifier les transactions. Au moment de la crise, les entreprises du secteur phytosanitaire ont bénéficié de facilités pour fluidifier les délais de passages des conteneurs d'approvisionnement sur le port.

En général lorsque les importateurs achètent à des « fournisseurs fabricants », ils préfinancent souvent la commande à 20% puis paient « cash » à la livraison du produit. Du fait des retards dans toutes les livraisons (allongement des délais) il a fallu mobiliser les fonds de roulement ou s'endetter pour financer les commandes. Le principal effet ressenti a été celui de retard de livraison de 1 à 2 mois (sur tous les produits).

Les répercussions sur les importateurs de phytosanitaires et les adaptations

Un deuxième effet important a été une « augmentation de 50 % des impayés » de la part des gros acheteurs de produits phytosanitaires. Cependant, très peu de faillites ont été enregistrées dans les clients traditionnels : on constate davantage de renégociations sur les contrats en cours que des annulations de paiements. Pour certains opérateurs qui avait comme client principal la CDC, la fermeture de cette entreprise depuis 4 ans pénalise leur chiffre d'affaire et la reprise programmée de cette entreprise a été ralentie par la crise Covid.

Un troisième effet a été l'augmentation du prix des intrants à l'importation. Certains opérateurs signalent des augmentations de prix qui pour partie résulteraient de l'augmentation du prix du coût de fret. En effet depuis janvier 2020, les frais de transport ont triplé, mais sur des produits peu pondéraux et à haute valeur ajoutée ; la répercussion de cette augmentation sur les marges et le prix de vente reste marginale. En termes de prix CAF le prix des intrants aurait globalement augmenté de 15% au niveau du prix payé par l'importateur. Pour certains importateurs cette augmentation est inférieure à 10%. Les produits qui auraient vu leur prix les plus augmentés seraient le Glyphosate utilisé sur toutes les cultures et les produits à base de cuivre plutôt utilisés sur le cacao.

Il n'y a pas eu de ruptures approvisionnement en volume sur l'ensemble des produits phytosanitaires.

Au regard de ces évolutions de prix relatifs et difficultés rencontrées, la stratégie d'adaptation a été de comprimer les marges.

Les observations sur les chiffres d'affaires, au niveau macro-économique pour ces entreprises, conduiraient à indiquer que si le chiffre d'affaire de vente de produits destinés à la filière tomate a chuté de 10 à 15%, cela a été plus que compensé par l'augmentation du chiffre d'affaire de vente de produits destinés aux filières cacao et coton environ de 20% ce qui se traduirait au final plutôt par une petite augmentation du chiffre d'affaire moyen sur 2019-2020.

La crise est intervenue en saison sèche (janvier-mars 2020) où les agriculteurs utilisaient des insecticides mais les stocks étaient déjà constitués en magasin et n'induisaient pas de problème majeur de disponibilités. En revanche les retards ont perturbé les approvisionnements en fongicides, utilisés pendant la saison pluvieuse (mai-octobre). Actuellement le ralentissement des ventes de phytosanitaires auprès des producteurs de tomates s'est traduit par un accroissement des stocks.

Sur le cacao, la tendance de vente des produits phytosanitaires est globalement la même depuis 2018 voire aurait augmenté : *« nous avons eu la meilleure production de cacao depuis 30 ans »* (observations d'un vendeur).

Le chiffre d'affaire des importateurs aurait donc continué d'augmenter (tant par un effet volume que prix) en relation avec la bonne tenue de l'activité productive agricole et des principales filières consommatrices de produit phytosanitaires : coton, banane, cacao. Ainsi certaines entreprises sur la période ont continué de recruter du personnel.

Les répercussions sur les autres acteurs de la filière phytosanitaires : grossistes et détaillants

Le marché est majoritairement orienté vers la vente aux agro-industries : PHP (banane), Sodecoton (coton), Collecte (maraichage Bonduelle), mais également au Minader et à la Sodecao. Les ventes aux agro-industries se font en partie à crédit. La crise Covid s'est traduite par des retards de remboursement des crédits de la part des agro-industries mais aucun défaut de paiement n'a été enregistré. Une autre partie des ventes des importateurs se fait en direction de grossistes nationaux : Société Dièse, Agri chop, Sic Agro, DCD, la joie du paysan.

La crise ne s'est pas traduite non plus par des variations significatives du prix de vente des produits phytosanitaires des importateurs vers les grossistes et des grossistes vers les détaillants.

b. Les entreprises du secteur semencier

La réduction de la fourniture de semences de maïs et de boutures manioc plants par l'Irad

L'IRAD approvisionne en semences de pré-bases un certain nombre d'opérateurs semenciers privés qui assurent la diffusion de ces semences et nouveaux hybrides dans différents circuits de distribution et projets. La production semencière de pré base a été affectée et réduite du fait de la compression budgétaire (section4.1.2). En corolaire, les activités de diffusion et distribution de semences au sein du MINADER notamment via le PIDMA ont subi des réductions d'activités tant inhérentes à la réduction des approvisionnements en amont de pré base que des difficultés logistiques.

Selon les enquêtes réalisées à l'Irad, les deux acteurs économiques les plus impactés par la crise sont :

- *Les producteurs semenciers de Maïs* - Vendeurs de maïs-semences :

  - *Ventes de semences de maïs ralenties*
    - *Écoulement des stocks progressifs sur 2 campagnes*

    - *Lourdeurs administratives non liées à la crise Covid (délais inscription des variétés aux catalogues)*
    - *Ventes semences différentes cultures => moins impactées*
    - *Prix stables (pas de variation prix à l'achat ni à la revente)*
- *Réduction des quantités d'approvisionnement*
    - *Constat de retour aux semences locales => baisse des quantités d'approvisionnement (50 à 60 %)*
    - *0 dette et 0 crédit accordé*
- *Retour à la normale approximatif*

- *Les détaillants.*

Les semences de maïs (en cours)

Plants Issu de fragmentation de Tiges (PIF). En ce qui concerne l'approvisionnement en plants, les difficultés de trésorerie des producteurs se traduisent par un ralentissement des achats de PIF ; cependant, du fait des restrictions de déplacement, les pépiniéristes ont eu du mal à s'approvisionner en matériel de base. Globalement, l'activité s'est trouvée réduite dans les pépinières.

6.1.3. Les entreprises exportatrices de la filière cacao

Les entreprises du secteur cacao concernent principalement les exportateurs (27 exportateurs dont 24 actifs en 2019), la transformation industrielle (4 entreprises) ou artisanales (35 entreprises) et les transitaires (Bilan cacao ONC).

Les exportateurs de cacao

Quatre exportateurs basés à Douala ont été rencontrés. Il s'agit de deux entreprises spécialisées dans l'exportation du cacao et de produits dérivés.

Ces exportateurs ont fait ressortir plusieurs problèmes en lien avec la pandémie de Covid-19. Les problèmes prioritaires sont liés un ralentissement général de l'activité et une baisse de la demande : « les clients confinés à l'étranger ne peuvent sortir pour réceptionner les commandes ». Ils se traduisent par le constat de baisse des prix (1400 Cfa/kg à 1200 Cfa) et une perte de la confiance des clients. Cette perte de confiance se traduit par une diminution des montants concernant le préfinancement des achats donc l'obligation pour les exportateurs de recourir à de l'autofinancement ou de l'emprunt dans des conditions d'emprunts qui sont devenues plus difficiles « *Personne ne veut financer ni donner des contrats* » (un exportateur).

On note aussi des difficultés moindres dans l'approvisionnement de certains intrants dont surtout les sacs de jutes qui étant fabriqués en Inde ont connu des ruptures d'approvisionnement (crise des emballages). Par ailleurs, toujours selon les dires d'un exportateur, l'absence physique des employés

sur le lieu de travail pouvait ralentir le traitement des commandes reçues des clients (long délai traitement dossier) (Figure 6).

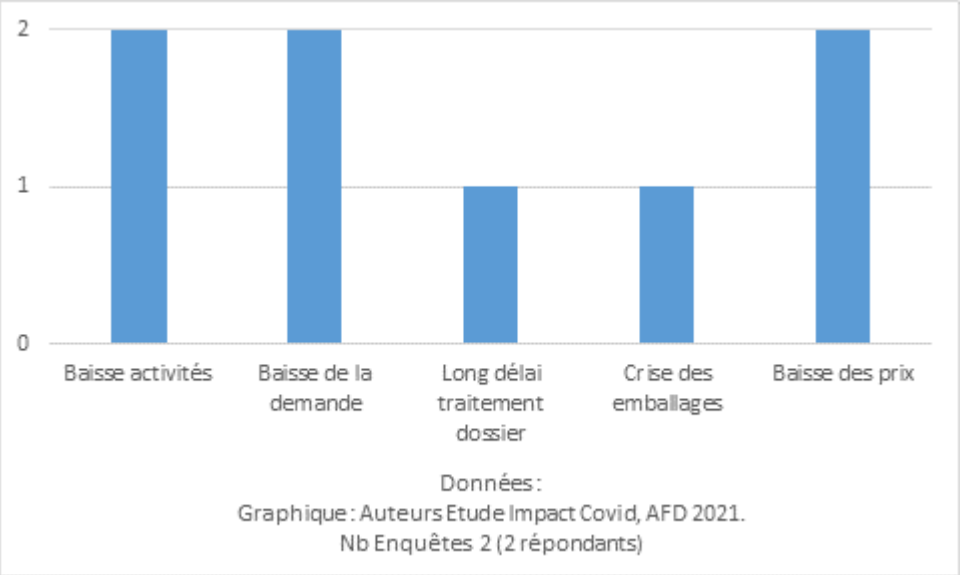

Figure 6 : Problèmes liés à la crise Covid selon deux exportateurs de cacao à Douala

Les trois actions stratégiques d'adaptation des exportateurs concernent la baisse des quantités d'approvisionnement, la baisse de la main-d'œuvre et la hausse de l'endettement (Figure 7).

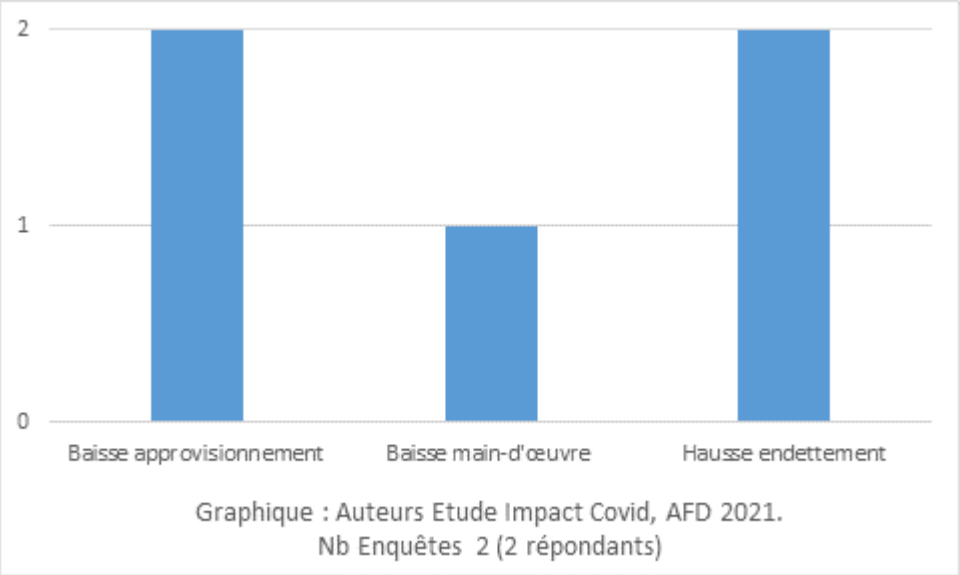

Figure 7 : Stratégies mises en place par les exportateurs de cacao

L'endettement est l'action stratégique dominante pour les exportateurs. Mais les raisons d'endettement sont différentes. L'un augmente son endettement « pour maintenir les niveaux de vente à 10 % ». L'autre pour pouvoir payer les employés.

La deuxième action d'adaptation est le licenciement. Ainsi sur le cacao les exportateurs ont en moyenne licenciés 33% de leurs salariés en relation avec les fermetures d'usines et le ralentissement

de l'activité : « *L'usine ouverte 3 jours par semaine avant pandémie n'ouvre plus qu'un jour par semaine* » (Exportateur).

En relation avec la baisse de l'activité les pertes en termes de chiffres d'affaires seraient estimés chez certains opérateurs sont estimés à 20%.

Les stratégies d'adaptions dans les services internes des exportateurs liés à l'accompagnement des producteurs ont été surtout dans la réorganisation des plannings de travail qui ont conduit à fragmenter les interventions collectives auprès des groupements d producteurs donc à multiplier des petits groupes et à étaler dans le temps les déplacements dur le terrain. Il y a donc eu augmentation de la charge en travail.

Dans un contexte d'accroissement global de la production de cacao, le principal impact a donc été cet accroissement du temps de travail.

Les principaux opérateurs qui ont été affectés par la crise sont les exportateurs nationaux de cacao c'est-à-dire une trentaine d'exportateurs. Les problèmes logistiques de la zone portuaire et les retards des bateaux se sont traduits par un allongement des délais de paiement auprès d'acteurs parfois très endettés. Compte-tenu de fond de roulement souvent très faible et d'un faible accès au crédit bancaire, ils ont donc licencié une partie de leur personnel et diminué leur capacité de collecte donc leur capacité à honorer leurs contrats.

Les petits exportateurs souvent très endettés, ne pouvant que peu se financer par emprunt, ont été contraints de brader leur cacao à en revendant rapidement à des gros exportateurs internationaux : (Olam, Barry Callebault) au lieu de respecter leurs contrats avec des clients habituels. La crise a donc renforcé le pouvoir de marché des firmes internationales sur le marché camerounais.

Les impacts sur les exportateurs ont conduit à réorganiser les dispositifs de services d'appuis aux producteurs comme par exemple la formation[2] et le conseil aux agriculteurs : fragmentation des groupes de formation non plus sur 30-40 personnes mais sur 10 -20, allongement des périodes de travail liées aux formations et aux interventions de terrain.

6.2. Impact sur les entreprises agro-artisanales du système agricole et alimentaire en milieu urbain

Ce secteur concerne des entreprises « agro-artisanales » ou commerciales qui prolongent parfois l'économie domestique. Il est aussi qualifié souvent de secteur informel. Il concerne des petites entreprises ou formes collectives d'entreprenariat (GIC, petites coopératives...) ne faisant pas ou peu l'objet de recensements statistiques. Ces activités entrepreneuriales dans l'agriculture et l'alimentation sont liées à la transformation, le transport, la commercialisation, la restauration sur la base de produits agricoles, l'alimentaire et la commercialisation d'intrants.

Nous mobilisons d'un point de vue méthodologique la mise en regard croisé de deux sources d'enquêtes complémentaires.

La première enquête concerne un suivi réalisé par le projet ACEFA auprès d'un échantillon de 245 GIC dans le Centre et 140 GIC dans l'Ouest, en juillet 2020. Elle enregistre donc les principales difficultés exprimées par rapport à l'impact du choc sur la période mars à juin 2020.

[2] Certains exportateurs avancent les intrants à crédit aux agriculteurs qui s'inscrivent dans des dispositifs de formation. Le prix des intrants dans le cadre de ces approvisionnements est resté stable.

La deuxième enquête concerne l'enquête plus qualitative auprès d'un échantillon de 42 entreprises en février sur la période février à avril 2021. L'échantillon d'enquête a porté sur les acteurs à Douala et Yaoundé (Figure 8) dont 51% de détaillants, 17% de grossistes (maïs, manioc et tomates) ; 17% de groupements de producteurs (maïs et manioc) à Douala et ses alentours ; enfin 7% d'entreprises agroalimentaires et/ou exportateurs dans les filières cacao, maïs et manioc.

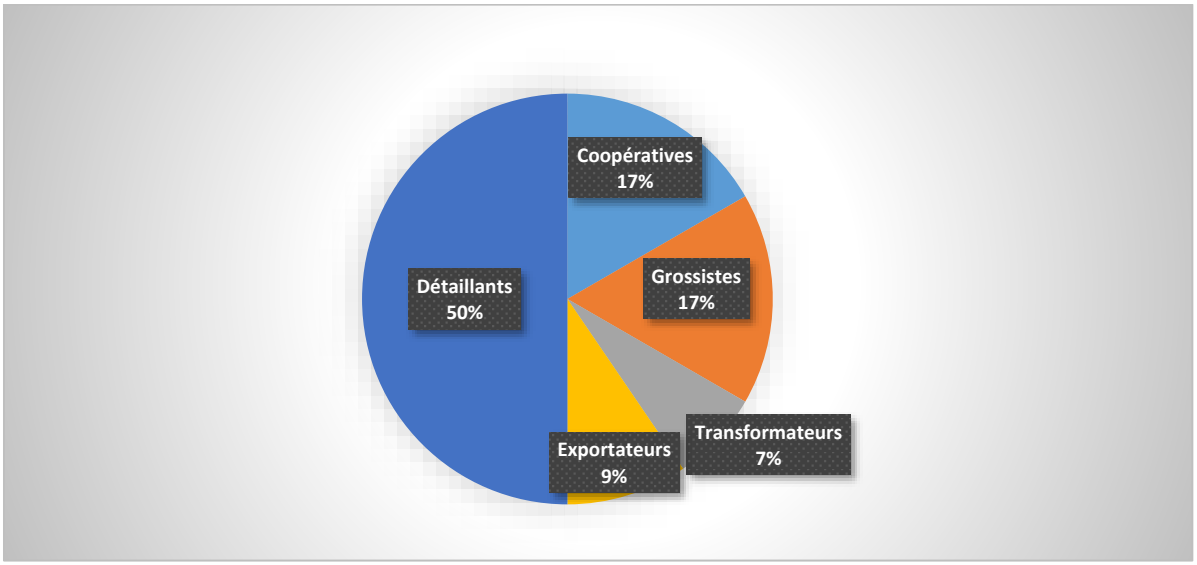

Figure 8. Acteurs enquêtés Douala et Yaoundé : cacao, maïs, manioc, tomate

6.2.1. Les entreprises de la filière maïs

a. Les GIC, coopératives et groupements de producteurs de maïs

Dans la région du Centre

Les données issues des enquêtes ACEFA permettent de mettre en lumière trois groupes de difficultés pour les groupements (Figure 9).

Le premier ensemble de difficultés qui apparaissent prioritaires concernent la commercialisation (correspond à 32% des difficultés exprimées incluant « *baisse du prix du maïs* » et « *manque de débouchés* »), d'où des pertes de revenus auprès des producteurs (méventes, réalisations de leurs produits en dessous des prévisions établies au regard des coûts de production engagés). Sur la base des déclaratifs, le prix du maïs aurait chuté en moyenne de 30%.

Le deuxième ensemble de difficultés concerne la rubrique « autre » qui renvoie à une diversité de verbatim relatifs aux difficultés de regroupements physiques perturbant le fonctionnement de la vie sociale qui fonde un certain nombre d'institutions assurant des actions collectives (tontines, funérailles mais aussi aux groupes de travail collectif dans les champs). Ainsi les restrictions aux déplacements des personnes et aux réunions physiques ont désorganisé les actions collectives dans la mise en œuvre de chantiers collectifs. Cela expliquerait potentiellement dans un contexte conjoncturel d'accroissement de la population rurale globale liés aux migrations des urbains dans les campagnes, cet afflux de main d'œuvre ne se soit pas traduite par une augmentation proportionnelle de la main d'œuvre dans les champs. De fait le manque de main-d'œuvre ou son coût » soit restées des contraintes dans les zones rurales.

Enfin le troisième ensemble de difficultés porte sur le prix des intrants qui auraient augmenté en moyenne de 30% (dires d'acteurs) et/ou les problèmes d'accès à ces intrants. La question de l'approvisionnement en semences étant également mentionnée mais de manière mineure.

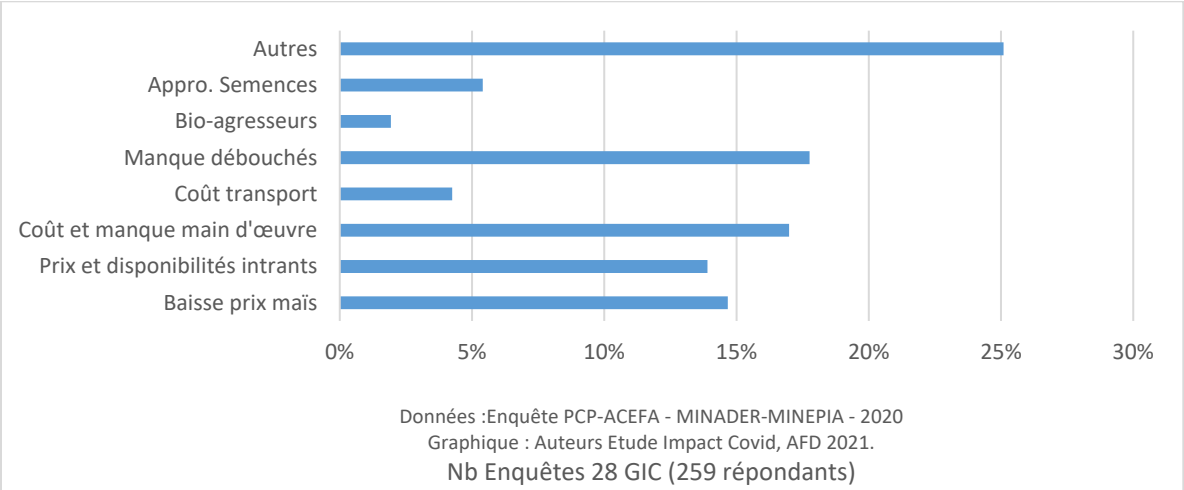

Figure 9. Difficultés (%) liées à la crise Covid sur Maïs dans les GIC du Centre Cameroun

Dans la région de l'Ouest, l'enquête auprès de 140 GIC (1161 répondants) donne une autre hiérarchisation des difficultés rencontrées (Figure 10).

Ainsi la principale difficulté (70% des répondants) serait liée aux prix et aux difficultés d'approvisionnement en intrants dont principalement les engrais et les produits phytosanitaires. On constate cependant, que les semences ne sont quasiment pas mentionnées.

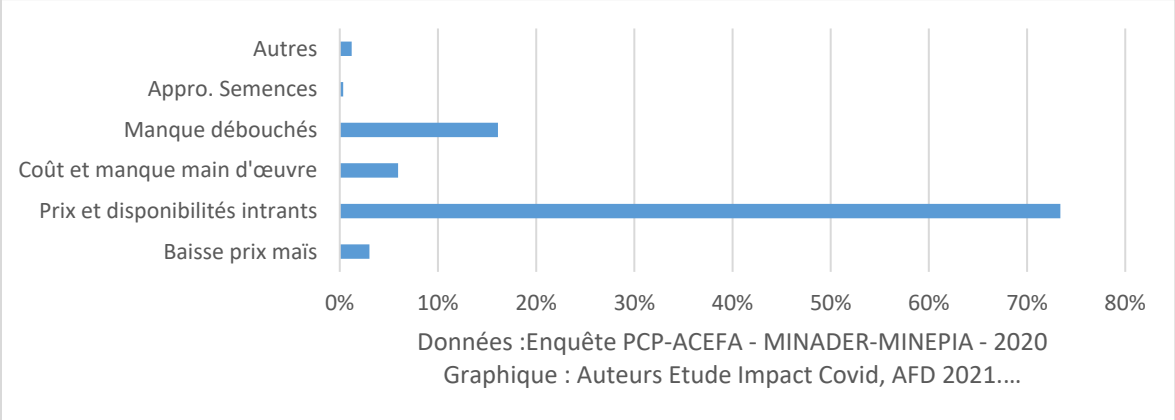

Figure 10. Difficultés (%) liées à la crise Covid sur Maïs dans les GIC de l'Ouest Cameroun

Viennent ensuite les problèmes de débouchés (absence d'acheteurs et baisse de prix) mais avec une intensité beaucoup plus faible que dans la région du Centre. Les deux coopératives de maïs interrogées via les entretiens qualitatifs dans le Littoral déplorent une baisse du prix du maïs au kilogramme qui a chuté de 33% dans la Sanaga-Maritime, mais que de 7 % dans le Moungo (Tableau 3).

Tableau 3 : Evolution des prix du maïs (F/kg) de deux coopératives dans le Littoral

	Prix avant Covid-19 (F/kg)	Prix pendant confinement (F/kg)	Variation de prix (%)
Sanaga-Maritime	165	110	- 33
Moungo	150	140	- 7

Au regard de l'enquête documentée par la présente étude plus qualitative mais couvrant une période plus large, sur un échantillon de coopératives de maïs et de manioc représentant 347 agriculteurs (Annexe x) dans la province du Littoral principalement (Douala) et du Centre (Yaoundé), la baisse des volumes de vente est confirmée comme le problème prioritaire.

D'autres problèmes sont mentionnés comme (Figure 11) :

Baisse du volume de production sur le court terme *dans les coopératives de maïs en raison d'un moindre accès aux intrants mais également des difficultés de débouchés. Ce volume des ventes aurait baissé entre 20% et 40% durant la période de confinement.*

Baisse de l'accompagnement des services aux agriculteurs *du PIDMA principalement basés à Douala et ne pouvant faire le déplacement en zones rurales à cause du confinement et du respect des mesures sanitaires.*

Retard dans l'approvisionnement des semences de maïs de plusieurs mois : elles étaient attendues pour avril et ont été réceptionnées à partir de juillet 2020, d'où « un ralentissement du travail ».

Hausse des prix des intrants : deux coopératives signalent des problèmes d'approvisionnement en intrants liés à la hausse de leur prix d'achat ou à leur indisponibilité sur le marché.

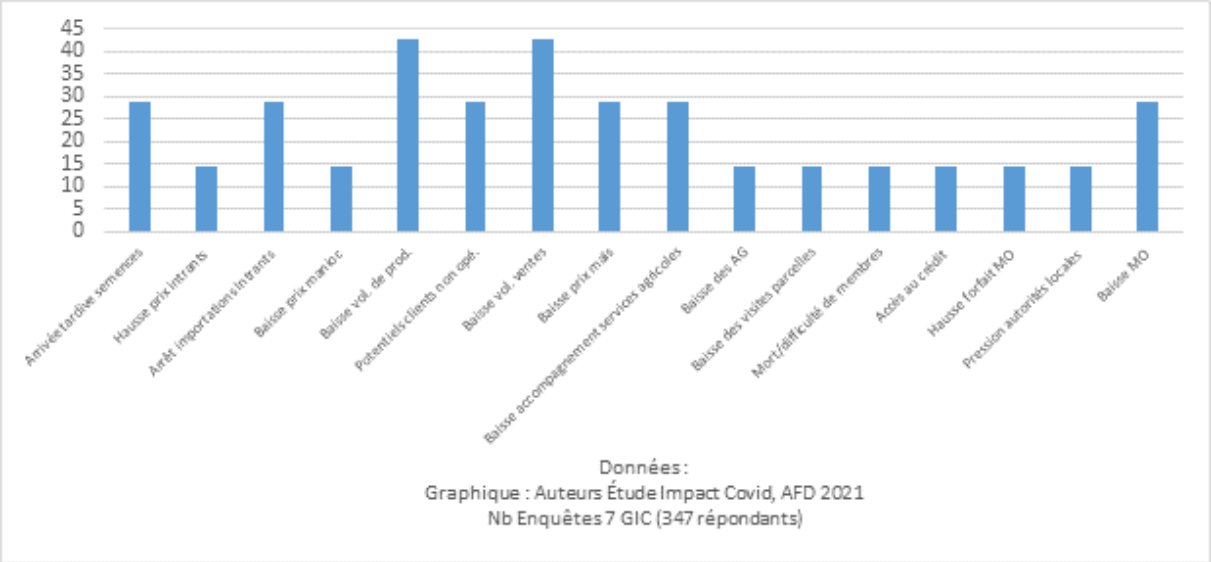

Figure 11. Fréquence des problèmes socioéconomiques liés au Coronavirus selon les coopératives de maïs et manioc à Douala

De manière qualitative, ces facteurs auraient entrainé une baisse de 15 à 50 % du chiffre d'affaire des coopératives qui se sont exprimées.

Du fait de la crise sanitaire, des mesures qui ont été prises (confinement, distanciations sociales…), et de la baisse globale des activités, certaines coopératives ont dû réduire leur personnel. Ainsi certaines coopératives ont licencié plus de 40 % du personnel permanent (secrétaire, managers…) et ajourné les contrats de 70 % du personnel ouvrier. La réduction du personnel ouvrier a ainsi augmenté la pénibilité du travail et engendré des revendications relatives à une revalorisation des salaires.

Par ailleurs, durant le confinement (et au-delà parfois), le nombre d'assemblées générales, ainsi que de visites en parcelles ont été réduits. La non tenue de réunions n'a pas joué en la faveur des

coopératives. Selon un coopérateur « *les paysans miment ce qu'ils voient et s'ils ne voient rien, ils ne peuvent pas être motivés* ». Dans cette période, il n'y a pas eu de nouveaux adhérents.

b. Les grossistes négociants de maïs

Trois grossistes négociants de maïs ont été enquêtés à Yaoundé et un à Douala dont un exportateur. D'autres grossistes ont été interrogés.

À l'instar des coopératives, les grossistes ont connu des difficultés lors du confinement de mars à mai 2020. Ainsi, ont été recensés sept problèmes majeurs rencontrés par ces grossistes.

De manière générale, les grossistes interrogés témoignent d'une baisse des activités. Ils expliquent cela par l'installation d'une « psychose » générale en plus des effets liés à la « fermeture des frontières ».

Plus concrètement, cela se matérialise par une difficulté d'approvisionnement en marchandises. La faible demande en maïs ne favorise pas l'activité de ventes, et contribue dans une certaine mesure à baisser les prix des denrées vendues sur le marché.

Par ailleurs, les grossistes impliqués dans la filière maïs déplorent des difficultés d'approvisionnement dues principalement à une baisse du volume des transactions. Dans le Centre (Yaoundé), un des grossistes se plaint de difficultés d'approvisionnement en raison de la baisse de la production de maïs pendant la période de confinement. Ce grossiste de maïs ajoute que les surfaces de maïs habituellement cultivées n'étaient que partiellement occupées, par ailleurs, « la qualité du maïs a diminué ».

Tous les grossistes sont unanimes pour témoigner d'une baisse de la demande en relation avec la fermeture des frontières et le confinement à l'échelle nationale ou régionale. Ainsi un des grossistes estime des pertes de l'ordre de 10% de ces volumes achetés.

Témoignage d'un des grossistes négociant exportateur régional de céréales (maïs, sésame, soja)

Cette entreprise avant la crise sanitaire COVID commercialisait du maïs pour un volume moyen annuel de 16 000 tonnes et de manière complémentaire et marginale du sésame et du soja (toujours à destination des provenderies). Le flux principal d'approvisionnement est structuré à 60% par le Nord Cameroun et 40% par l'Ouest. Le maïs est principalement transporté par camion, les coûts du transport liés au prix de l'essence (et fixé par l'Etat) sont restés stables sur cette période.

- 50% des ventes sont exportées sur le marché international via des acheteurs (exportateurs) qui déclarent approvisionner l'Afrique de l'Ouest (Côte d'Ivoire, Togo, Bénin) et le Danemark (demande de maïs non OGM), la Turquie et le Bengladesh. *« Les acheteurs on ne les connait pas on ne sait pas pour qui ils achètent ou à qui ils vendent en dehors de ce qu'ils nous déclarent de temps en temps ».* Le « négociant » exportateur doit s'acquitter de taxes ou prélèvements douaniers plus ou moins officiels qui fluctuent entre 10 et 20% du prix de vente.
- 50% des ventes sont réalisées auprès des provenderies dont principalement les provenderies d'Edéa et de Douala.

Le choc COVID s'est traduit par un arrêt brutal des exportations internationales d'où une relocalisation des volumes sur le marché national. Ce recentrage s'est rapidement heurté à un resserrement drastique du « ciseau des prix ». Les prix sur les marchés d'approvisionnement du Nord ou de l'Ouest se sont mis à augmenter environ de 25% depuis le mois de février 2020. En effet cette année la sécheresse a entrainé une mauvaise récolte de maïs autant dans le Nord que dans l'Ouest, considéré

comme le grenier d'approvisionnement du pays. Les autres années ou ces chocs avaient lieu, l'entreprise pouvait répercuter ces augmentations de prix auprès des acheteurs. En revanche cette année en relation avec la crise Covid qui a réduit l'activité en aval. Les acheteurs nationaux (provenderies) n'ont pas accepté de payer plus cher les marchandises. Les marges commerciales de l'entreprise sur le marché national se sont donc effondrées. La fermeture des frontières d'exportation et/ou la raréfaction des acheteurs internationaux a conduit d'autres opérateurs exportateurs à réallouer les volumes anciennement exportés sur le marché intérieur, accentuant une pression sur les prix à la baisse.

A un autre niveau du fait d'une abondance de main-d'œuvre dans les zones de proximité urbaines, la production de maïs frais y a augmenté et satisfait le marché local. Le différentiel de prix entre zone d'approvisionnement et zone de vente ne permettant plus de couvrir les coûts et frais de transport, l'entreprise ne peut plus accepter les offres d'achat de ses clients. En dessous de 250 FCFA le kg de maïs à la vente, le négociant ne couvre plus ses charges et vend à perte.

La stratégie d'adaptation se fait donc sur trois actions complémentaires :

- une réduction des volumes de transaction intra régionaux, par rupture des contrats de vente (ces contrats portaient sur des volumes de transaction mais pas sur les prix) qui sont donc restreints. Le volume d'activité de 16 000 tonnes a chuté à environ 4 000 tonnes cette année.
- l'entreprise en ne pouvant plus payer ses salaires a licencié ; ainsi d'une structure de 5 permanents et 7 temporaires, elle est aujourd'hui réduite à 4 permanents.
- pour maintenir l'activité et quelques permanents elle puise dans ses réserves financières en s'endettant dans le système des tontines en espérant que le retour de la clientèle sur les marchés internationaux lui permettra de se relancer.

Cette entreprise est devenue très vulnérable. Le chef d'entreprise ne sait pas combien de temps il pourra tenir si l'activité n'est pas relancée. Il souhaiterait se reconvertir sur d'autres produits : poivre de Pendja, manioc, igname ; mais la contrainte est d'identifier des acheteurs et partenaires extérieurs.

c. Les transformateurs de maïs

Une provenderie et une entreprise de production de farines diverses, dont le maïs, ont été enquêtées à Douala. De manière générale, les deux transformateurs confirment les difficultés signalées par les grossistes précédemment, à savoir un ralentissement général des activités, et une faible demande du marché lié à la fermeture des frontières.

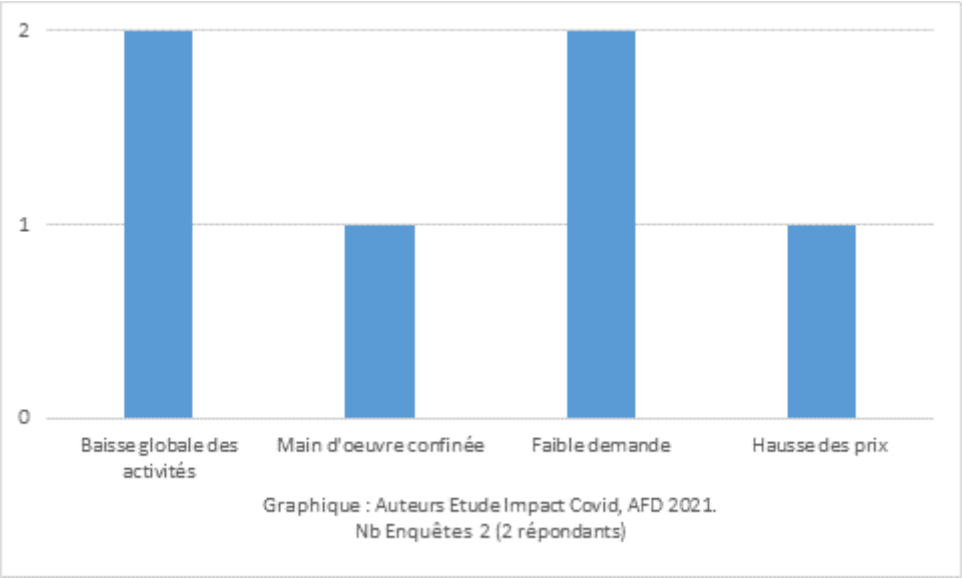

Figure 12. Problèmes liés à la pandémie selon les transformateurs de maïs à Douala

Cependant à la différence des grossistes et producteurs qui se plaignent d'une baisse des prix sur le maïs, les transformateurs eux signalent une hausse des prix. Cette contradiction apparente s'explique probablement par la confusion des « campagnes ». Une autre hypothèse explicative serait liée à la zone d'approvisionnement dans le Nord où il y a eu une mauvaise récolte due à la sécheresse en février 2020.

Une faible demande pour les aliments complets et la farine de maïs

Les transformateurs ont fait face à une faible demande, d'où une chute des commandes. Ainsi pour une entreprise de transformation les achats de maïs grain pour la fabrication de farines ont chuté de 1500 kg à 400 kg soit plus de de 70 %. Pour la provenderie, les clients n'achetaient plus de poussins, donc commandaient moins d'aliments complets, si bien que la provenderie a dû réduire ses achats de maïs de près de 30 %. Ce maïs acheté par les deux transformateurs provient essentiellement du Nord, de Bafoussam, de Foumbot, et parfois sur des volumes moindres de Bertoua.

Hausse des prix du maïs depuis le confinement. La provenderie fait état d'une augmentation du prix de maïs qui serait passé de 150 000 FCFA/tonne après le confinement à 190 000 FCFA aujourd'hui soit une augmentation détail près de 26%.

d. Les détaillants de maïs : semences, restauration de rue

Les détaillants confirment les difficultés liées à la baisse de l'activité globale. Ainsi, les vendeuses de semences de maïs à Douala estiment que les ventes ont chuté de 25 à 30 %.

Au sujet du maïs frais, les restauratrices de rue déclarent des pertes liées à des « avaries de la matière première » allant de 20 % à 50 %. Ceux et celles ne pouvant donner de proportions ont plutôt estimé les pertes à 1 mois de salaire, soit entre 100 000 et 200 000 FCFA.

Nombreuses sont les vendeuses parlant d'un timide retour à la normale un an après le confinement.

6.2.2. Les entreprises de la filière manioc

La production de manioc qui atteint 6 millions de tonnes est en croissance exponentielle au Cameroun depuis 2005 (Figure 13). Elle génère plus de 180 produits dérivés et fait l'objet d'un important développement d'activités agro-transformatrices de produits intermédiaires et finaux. Les principaux produits transformés en volumes sont par ordre d'importance dans la création d'emplois les racines fraiches (379 500 emplois), les bâtons (110 500 emplois) ; le gari (72200 emplois) le water foufou (8 000 emplois). La filière de transformation du manioc génèrerait (sans compter les producteurs) ainsi un total de 582 700 emplois (FAO, 2018).

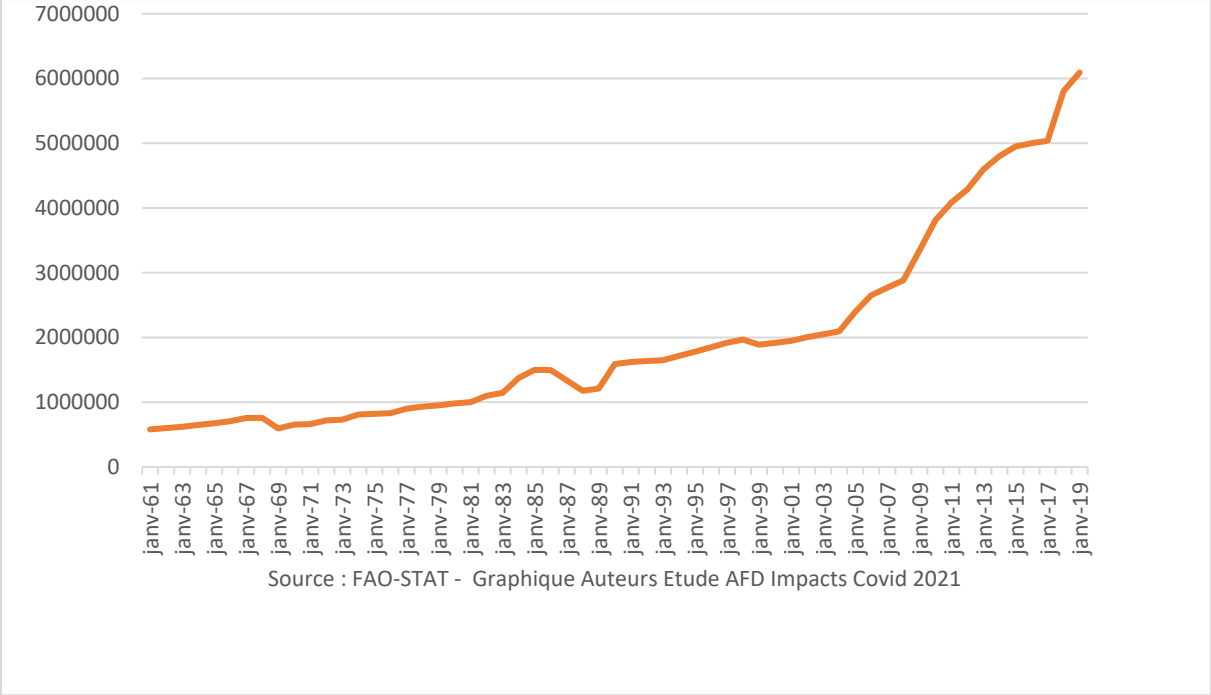

Figure 13. Evolution de la production de manioc de 1961 à 2019 au Cameroun (tonnes)

a. Les GIC, coopératives et groupements de producteurs

Dans la région du Centre

Le manioc est une production structurante de l'agriculture vivrière de la région du Centre. Le principal impact concerne l'augmentation du prix des intrants (Figure 14), ce qui semble étonnant concernant une production qui mobilise peu de produis phytosanitaires. L'observation plus fine montre tout d'abord que beaucoup de GIC qui font du manioc font aussi du maïs et le principal intrant mentionné dont le prix a augmenté concerne l'herbicide qui est utilisé sur les deux cultures.

Le deuxième problème rencontré concerne la perte de la clientèle sur les bâtons de manioc et la baisse du prix de ce produit transformé qui aurait atteint (sur déclaratifs) une moyenne de 40% pour les bâtons et 20% pour la farine (le prix du manioc frais aux GIC de producteurs

ayant lui chuté de 50%). En effet beaucoup de GIC se sont structurés pour transformer et commercialiser en commun à destination de marchés institutionnels : écoles, lycées principalement. La fermeture de ces marchés institutionnels explique l'effondrement des ventes. A un autre niveau on retrouve aussi des difficultés liées à la chute de prix du manioc frais et l'augmentation du coût du transport (de 60%). Enfin l'approvisionnement a également été perturbé.

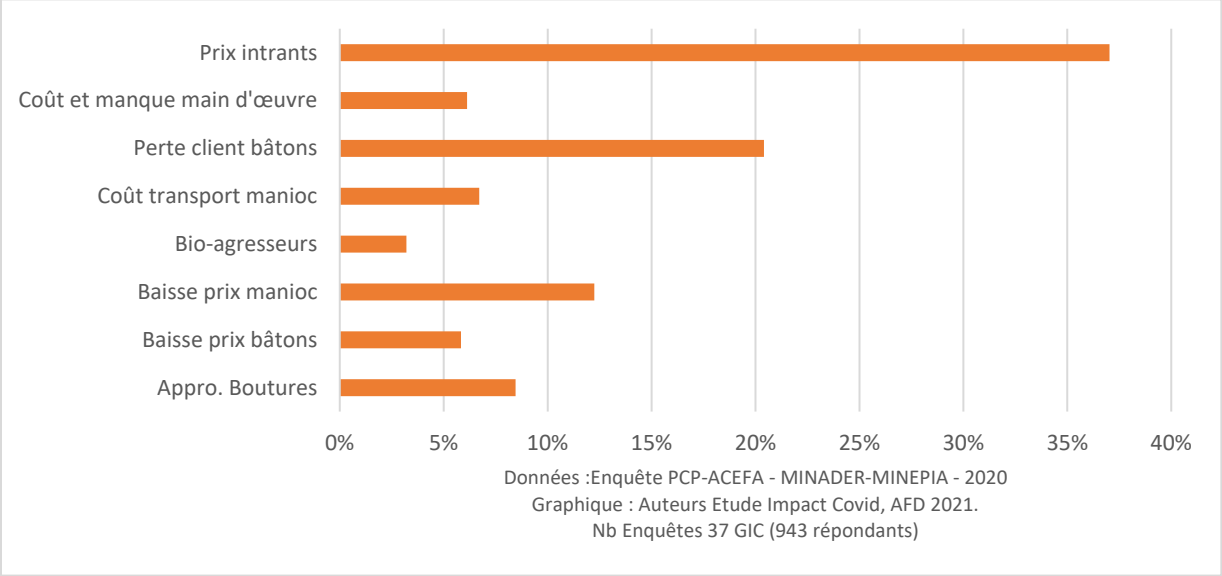

Figure 14. Difficultés (%) liées à la crise Covid sur Manioc dans les GIC du Centre Cameroun

Dans la région de l'Ouest

La région de l'Ouest produit principalement du manioc pour l'autoconsommation. Le manioc comme culture de rente y est secondaire par rapport à d'autres vivriers tels que le maraichage. Il est cependant confirmé un problème de prix et disponibilité d'intrants qui concerne surtout des herbicides comme dans le Centre (Figure 15). 30% des répondants soulignent la difficulté de trouver des débouchés.

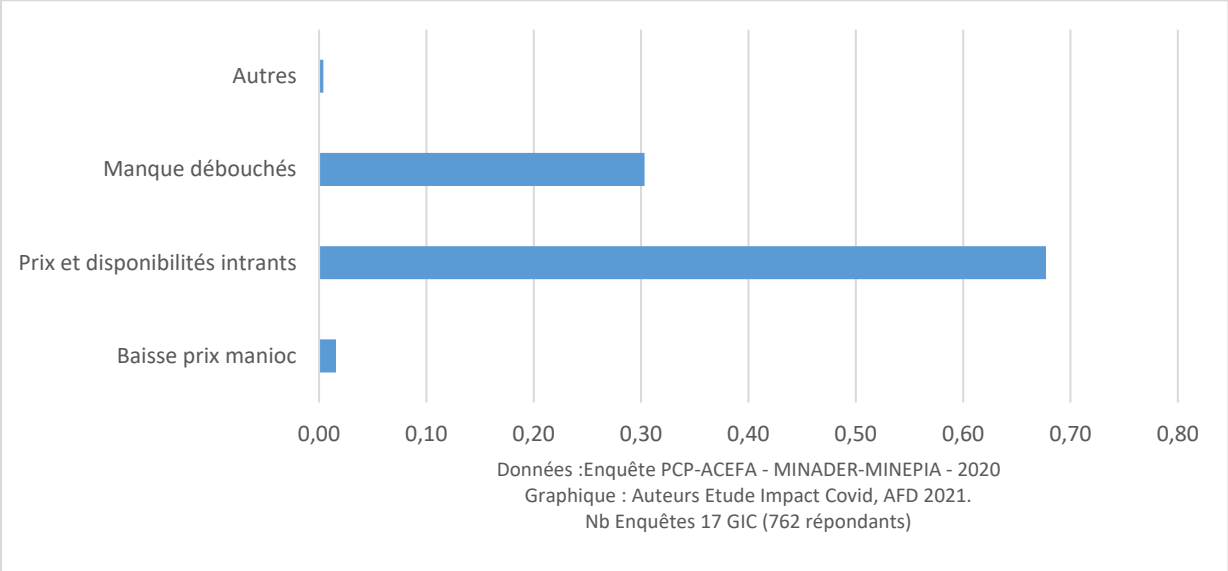

Figure 15. Difficultés (%) liées à la crise Covid sur Manioc dans les GIC de l'Ouest Cameroun

Deux coopératives enquêtées dans le Littoral (Douala) confirment les difficultés à trouver des clients pour vendre leur manioc frais. Les coopérateurs parlaient alors de « clients non opérationnels ».

En effet dans le montage du business plan des coopératives de production, le PIDMA garantit aux coopératives de production, des clients, qui sont des coopératives de transformation du manioc (également subventionnées par le PIDMA).

Or la fermeture des frontières a stoppé l'arrivée des machines de transformation provenant de Chine notamment. Les coopératives de transformation de manioc du PIDMA ont donc suspendu leur commande de manioc frais et les GIC n'ont pu réaliser leur objectif de commercialisation de manioc frais prévue pour les unités de transformations, qu'ils ont donc tenté d'écouler sur le marché du frais. Une coopérative de manioc qui était aussi impliquée dans l'exportation ou la vente à des acheteurs Gabonais, du fait de la fermeture des frontières, indique une chute de ces prix de vente de 37%, provoquant alors une surabondance du manioc.

Témoignage d'un directeur de coopérative de manioc : le fond de roulement était principalement soutenu « à plus de 80% » par le mari de la présidente du conseil d'administration décédé pour cause de Covid. La tentative de remplacer ce financement de trésorerie par un emprunt bancaire via un organisme de micro financement a échoué dans un contexte Covid de tension dans ce secteur. « *En temps normal, l'accès au crédit est compliqué, mais avec la Covid, c'était encore pire* »

Certains producteurs avaient commencé à investir dans la préparation de leurs champs qu'ils n'ont pas pu planter. Les principales zones affectées de ce point de vue étant le bassin de la Lékié et de la Haute-Sanaga (Centre). Les producteurs n'ayant plus accès aux semences de qualité se sont adaptés en cherchant du matériel de plantation ou de semences dans les anciens champs, donc souvent de mauvaise qualité. Il faut donc s'attendre à des rendements plus faibles pour cette raison à la prochaine campagne.

b. Grossistes négociants de manioc

Deux grossistes de manioc à Douala comme Yaoundé ont estimé que les prix des transactions de manioc étaient restés à peu près stables. Le troisième a constaté une chute de prix et l'explique par l'arrivée des pluies couplée au confinement. Leurs activités de vente sont presque revenues à la normale un an après le confinement.

c. Transformateurs de manioc

Depuis 2018, un centre d'incubateur d'entreprise agro-pastoral (12 employés en période normale) soutenu par la Chambre de Commerce et d'Industrie de Douala et financé par le MINEPIA a formé plus de 108 entrepreneurs qui ont créé 64 entreprises, dont 15 aurait fait faillite durant la crise sanitaire Covid.

Les zones d'approvisionnement en manioc frais concernaient avant la crise la zone du Moungo pour majeure partie (80%) et la zone de Sanchou (20%). La capacité de traitement du centre est de 8 tonnes par semaine toute l'année. Les produits transformés sont des farines et cossettes dédiées à l'industrie de la pâtisserie et les pâtes de manioc permettant la production de bâtons de manioc. Les entrepreneurs formés au centre créent leur entreprise dans différentes zones. Certains exportent en République Centrafricaine, Guinée, mais aussi en France (Château-Rouge). La crise Covid a stoppé toutes ces exportations. Les volumes autrefois transformés et exportés sont désormais écoulés sur le marché national et les petites et moyennes entreprises (PME) ont toutes licencié du personnel.

Les acteurs les plus touchés de cette filière sont donc les PME de la transformation qui avaient investi dans des infrastructures technologiques et qui sont en difficultés pour rembourser leurs prêts.

Par ailleurs, le centre propose aussi des formations pour promouvoir la transformation de la tomate en poudre et concentré mais ces dernières sont pour l'instant peu actives.

Les principaux bénéficiaires de la crise seraient donc les consommateurs des villes au regard de la baisse des prix des produits alimentaires. Globalement ce ralentissement de l'activité a eu aussi des conséquences sur le secteur des entreprises impliquées dans la fourniture de petite mécanisation : moulins pressoirs.

Dans le Littoral les deux transformateurs de manioc enquêtés signalent une baisse du chiffre d'affaire de plus de 15 % durant la période de confinement.

d. Détaillants de manioc

Toutes les vendeuses de bâton de manioc ont subi des pertes. Elles varient effectivement entre 25 kg de pertes et 50 kg, ce qui peut éventuellement représenter 50 % du stock. Sur les six vendeurs de bâton de manioc en restaurant ou dans les marchés, trois n'ont parfois pas eu de clients en une semaine de travail durant le confinement.

e. Exportateurs manioc

Trois exportateurs sur quatre ont constaté une chute importante de la demande de leurs produits liés à la fermeture des frontières (Cameroun comme en Occident), les expéditions de marchandises se sont amenuisées durant le confinement. Un des exportateurs de manioc a même fermé son usine durant les premiers jours de confinement pour finalement rouvrir, mais l'activité a chuté de 50 %. Enfin le deuxième exportateur de manioc déclare qu'il n'a pas eu de « réel problème avec la Covid l'année dernière », si ce n'est une baisse de la demande.

6.2.3. Les entreprises de la filière tomate

a. Les GIC, coopératives et groupements de producteurs de tomates

Sans surprise l'enquête réalisée auprès de 84 GIC (totalisant 465 répondants) confirme que la principale difficulté pour les producteurs a été la chute des débouchés (principalement liés à la fermeture de la frontière) et la baisse des prix de la tomate (Figure 16).

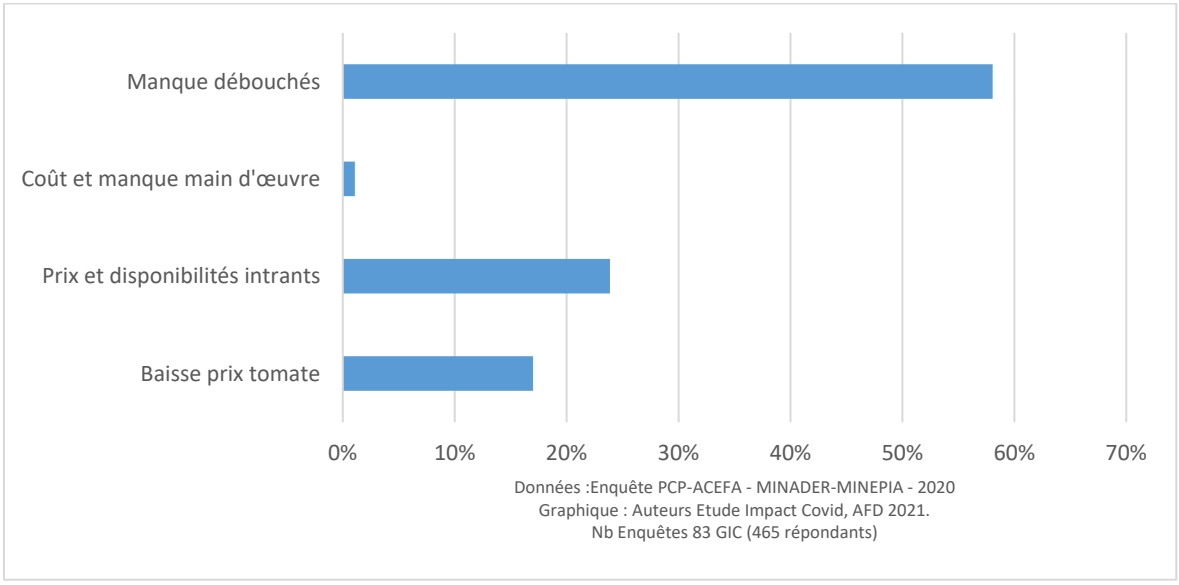

Figure 16 : Difficultés (%) liées à la crise Covid sur Tomate dans les GIC de l'Ouest Cameroun

De nombreux producteurs de tomates ont hypothéqué leurs biens et ne peuvent rembourser leurs emprunts. La chute de fonds de roulement qui en découle conduit à des faillites ainsi qu'à l'impossibilité d'investir sur la campagne suivante.

Les stratégies d'adaptations sont diverses selon les zones. Dans le Nord du Cameroun en cas de mévente on développe la conservation par séchage mais c'est plus compliqué en zone humide. Dans la zone de Foumbot certains ont diversifié leur production ou réduit leur surface, d'autres n'ont pas récolté car les coûts étaient plus élevés que les bénéficies (Photo 1). Il faut cependant noter que les producteurs de tomates font face régulièrement à la volatilité des prix de la tomate au-delà de la crise sanitaire. Cependant, la fermeture des frontières est venue aggraver la situation.

Photos 1 : Champ de tomate abandonné à Foumbot (Février 2021)

b. Les grossistes de tomates

Parmi les deux grossistes de tomates rencontrés à Yaoundé, l'un n'a pas constaté de problème majeur au niveau de la production de tomates (probablement au début du confinement) et a poursuivi ses activités sans encombre. Cependant, il évoque des difficultés dans l'écoulement de la tomate qu'il impute à la fermeture des frontières. Cette information semble corroborée par la deuxième grossiste rencontrée pour laquelle le prix de la tomate vendu au cageot de 20 kg s'est effondré pendant quelques semaines (de 10 000 FCFA à 1 500 FCFA). Le caractère spectaculaire de ces chutes a été très présent dans les entretiens. Néanmoins les données statistiques de prix à la consommation ne confirment pas de telles chutes ce qui pose l'hypothèse qu'elles ont pu être dans leurs ampleurs ponctuelles dans le temps et sur certains marchés très connectés aux marchés d'exportations régionales.

Les deux grossistes s'accordent à dire qu'une baisse de la production de tomates peut survenir sur le moyen ou long terme si la crise sanitaire se maintient, notamment à cause d'une baisse des surfaces mises en culture allouées à la tomate.

c. Les détaillants de tomates

Les vendeurs de tomates déclarent des pertes allant de 20 % parfois à 100 % pour celles et ceux en mesure de donner des proportions. Seul un vendeur de tomates dans un quartier aisé de Douala ne déplore aucune perte.

Les prix d'achat aux grossistes ont chuté passant de 7500 FCFA avant Covid à 2500 FCFA après confinement. La difficulté d'écoulement sur les marchés sans possibilités de stockage ou de transformation s'est traduite par d'importantes pertes : jusqu'à 40% des paniers durant le confinement. L'activité de vente de tomates est plus ou moins revenu à la normale un an après le confinement.

6.2.4. Les autres entreprises du secteur horticole.

Le secteur horticole inclut deux composantes : les amylacées tropicales (manioc, plantain) et les productions maraichères et fruitières (banane, fleurs, ananas…). Les entreprises du secteur horticole exportatrices (en dehors de la banane et l'ananas) ont subi de lourdes pertes avec l'annulation puis le ralentissement du fret aérien qui assurait la logistique de transport d'un certain nombre de produits. L'annulation totale des commandes sur certains produits mineurs comme les fleurs coupées ou des niches de marchés approvisionnant le circuit d'approvisionnement de la diaspora dans les grandes villes européennes se traduit par un arrêt de l'activité dans les exploitations. Le chiffre d'affaire a globalement chuté de 70% principalement pour l'ananas, la mangue, le haricot (filiale de Bonduelle), les fleurs (COLEACP, 2020). Le chiffre d'affaire a chuté de 40% pour ce qui concerne les produits dérivés du manioc (pâtes, chica (bâton), feuille) qui font l'objet d'exportations croissantes. Les coûts du fret ont augmenté de plus de 10%.

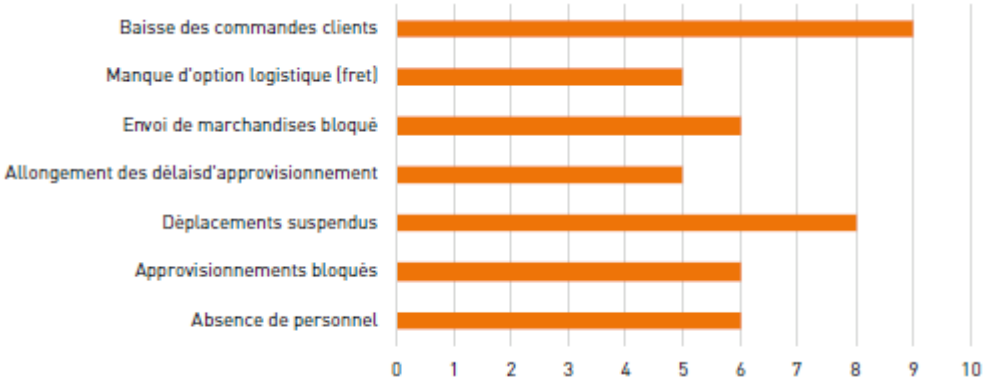

Figure 17 : Impact de la crise sanitaire sur 10 entreprises horticoles
Source : COLEACP, 2020

Les produits exportés par voie maritime ont été peu ou pas impactés du tout. Les entreprises qui sont les plus vulnérables sont celles qui s'étaient positionnées sur de l'exportation de produits frais par avion. Ainsi par exemple les prix de l'ananas ont chuté de plus de 50% sur le marché local.

Au niveau organisationnel, les assemblées générales du réseau horticole (interprofession) ont été suspendues. En termes de besoin d'information, les acteurs expriment la nécessité de renouveler l'ensemble des fiches techniques mobilisées dans les productions horticoles qui référencent encore un certain nombre de produits phytosanitaires interdits et qui datent en général des années 2000. Pour le manioc, la diversité de l'offre variétale faite par la recherche ne précise pas les conditions d'adaptation de ces variétés aux conditions pédoclimatiques.

En ce qui concerne la production de plantain, elle a été peu affectée par la crise. Le plantain étant une plante semi pérenne, la production reste en plein essor et approvisionne de petites unités de transformation. Les acteurs les plus touchés dans ces filières sont essentiellement les détaillants qui approvisionnaient les consommateurs urbains, sachant que cette activité était souvent un moyen pour des populations précaires d'accéder à de petits revenus.

Deux stratégies d'adaptation ont été identifiées :

- Le repositionnement des flux de produits exportés sur le marché de Libreville (dérivés du manioc)
- L'accroissement des capacités de stockage de produits surgelés (Bonduelle)

Le tableau ci-dessous synthétise les impacts socio-économiques ressentis et les changements opérés par les 42 acteurs agricoles enquêtés dans chacune des filières : cacao, maïs, manioc, tomate. La baisse des volumes de vente et les pertes de stocks sont les deux impacts principaux et secondaires dans les filières maïs, manioc et tomate. La filière cacao, quant à elle, souffre plus d'une baisse de la demande.

Tableau 4 : Synthèse des impacts identifiés dans les filières maïs, manioc, tomate et cacao

Impacts	Maïs	Manioc	Tomate	Cacao
	*Baisse activités *Baisse volumes ventes *Pertes de stocks *Pression autorités *Baisse prix maïs *Arrêt importations variétés *Hausse prix intrants *Baisse visites parcelles *Baisse nombre conseillers *Main d'œuvre confinée * Hausse coût de la main d'œuvre *Timide retour normale *Baisse production court-terme *Baisse approvisionnement *Baisse de la demande *Pertes clients *Fermeture frontières *Baisse des réunions	*Baisse activités *Baisse ventes *Pertes de stocks *Pression autorités *Timide retour normale *MO confinée *Baisse production *Baisse approvisionnement *Baisse de la demande *Baisse des prix *Potentiels clients non opérationnels *Fermeture frontières *Baisse des réunions	*Baisse activités *Baisse volumes ventes *Pertes de stocks *Pression autorités *Timide retour normale *Baisse production court-terme *Baisse approvisionnement *Baisse de la demande *Baisse des prix	*Baisse activités *Baisse de la demande *Long délai traitement dossier *Crise des emballages *Baisse des prix de cacao *Baisse de confiance des clients
Impact principal	Baisse volumes ventes	Pertes des stocks	Perte des stocks	Baisse de la demande
Impact secondaire	Perte des stocks	Baisse volumes ventes	Baisse volume ventes	Baisse des prix cacao

6.3. Stratégies d'actions des entreprises dans les filières en milieu urbain

6.3.1. Stratégies d'adaptation des coopératives

Les coopératives de maïs et manioc ont fait ressortir les actions d'adaptation pour faire face à la pandémie (Figure).

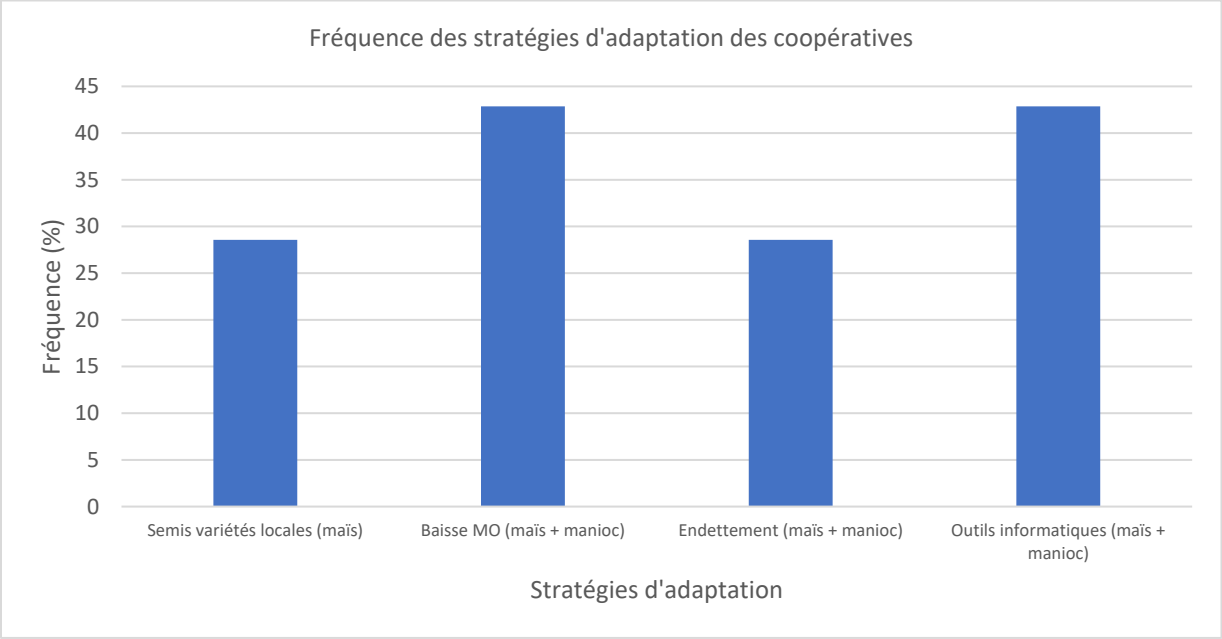

Figure 18 : Fréquence des actions d'adaptation des coopératives de maïs et manioc

Par ordre d'importance en termes de fréquence de ces actions d'adaptation, on note :

- Baisse de la main-d'œuvre. Afin de réduire les charges, plus de 40 % des coopératives ont réduit leur personnel. Celles s'étant exprimées à ce sujet déclarent n'avoir pas renouvelé en moyenne 60% des contrats avec les ouvriers. Les salariés permanents ont été licenciés à hauteur de 40 %.
- Hausse de l'endettement. Pour pouvoir financer les fonds de roulement (salaire du personnel maintenu, achat d'intrants ou autres fournitures), 28 % des coopératives ont contracté des prêts auprès d'organismes de microfinances ou des tontines. La chute des fonds de renouvellement se traduit aussi par un arrêt des investissements, et dans certains cas des non remboursements d'emprunts et faillites.

6.3.2. Stratégies d'adaptation des grossistes et transformateurs

Les stratégies d'action des grossistes plus spécifiques aux différentes filières principales sont les suivantes.

Sur la tomate, relocalisation de proximité des approvisionnements en tomates. Suite aux contraintes d'approvisionnements et de déplacements dans l'Ouest, certains grossistes relocalisent leur approvisionnement dans les zones péri-urbaines de Yaoundé et de Douala, ce qui accroit la demande de tomates péri-urbaines.

Sur la transformation du maïs. Les transformateurs de maïs en farine à Douala ont diminué leur effectif pour réduire les charges. Cela se traduit par un tiers des emplois perdus dans une usine de transformation.

6.3.3. Stratégies d'action des exportateurs

Les exportateurs se sont adaptés à la crise par 3 types d'actions prioritaires (Figure 19)

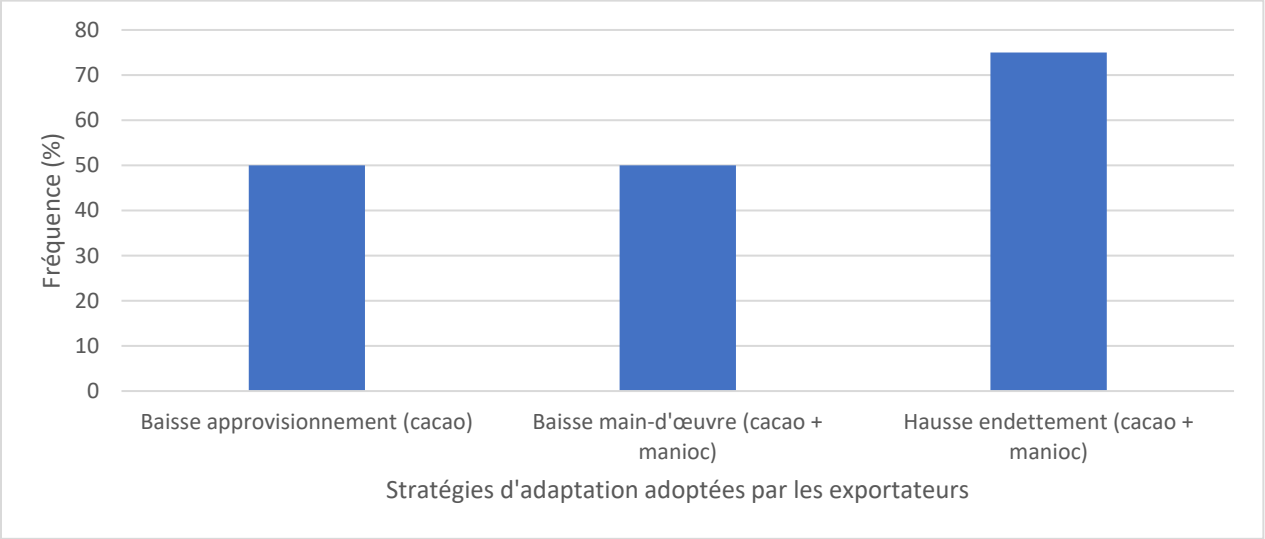

Figure 19 : Fréquence des actions d'adaptation mises en place par les exportateurs

Hausse de l'endettement dans le cacao et le manioc

L'augmentation de l'endettement est l'action d'adaptation la plus fréquente (75 %). Mais les raisons d'endettement sont spécifiques :

- maintenir les niveaux de vente à 10 %,
- pouvoir payer les employés,
- une dette auprès d'un fournisseur qui représente près de 30 % du chiffre d'affaire d'une des entreprises de cacao enquêtées.

Baisse des volumes exportés

Sur le cacao. Un exportateur de cacao explique qu'il aurait pu « vendre 3000 t de plus » que ce qu'il a fait, soit une baisse du chiffre d'affaire de 3 milliards de FCFA sur 15 milliards de FCFA (20%). Un deuxième, expédiait 30 000 t de fèves, mais durant le confinement et littéralement jusqu'à aujourd'hui, l'entreprise n'exporte plus que 1200 à 1300 t de marchandises.

Sur manioc. Un des exportateurs de manioc est passé de 3,5 t à 2,5 t de manioc transformé expédié d'où une baisse de moins de 30% dans le volume de ventes de manioc transformé.

Licenciements dans les filières cacao et manioc

La moitié des exportateurs a licencié du personnel. Ainsi un exportateur de cacao, est passé de six à quatre employés. Pour un autre, la réduction a été environ de 25% (trois jours d'ouverture de l'usine par semaine à une journée seulement).

6.3.4. Stratégie d'action d'adaptation des détaillants

Cinq stratégies d'adaptation ont été mises en place par les 21 détaillants enquêtés. Par ordre d'importance en termes de fréquences de citations (Figure).

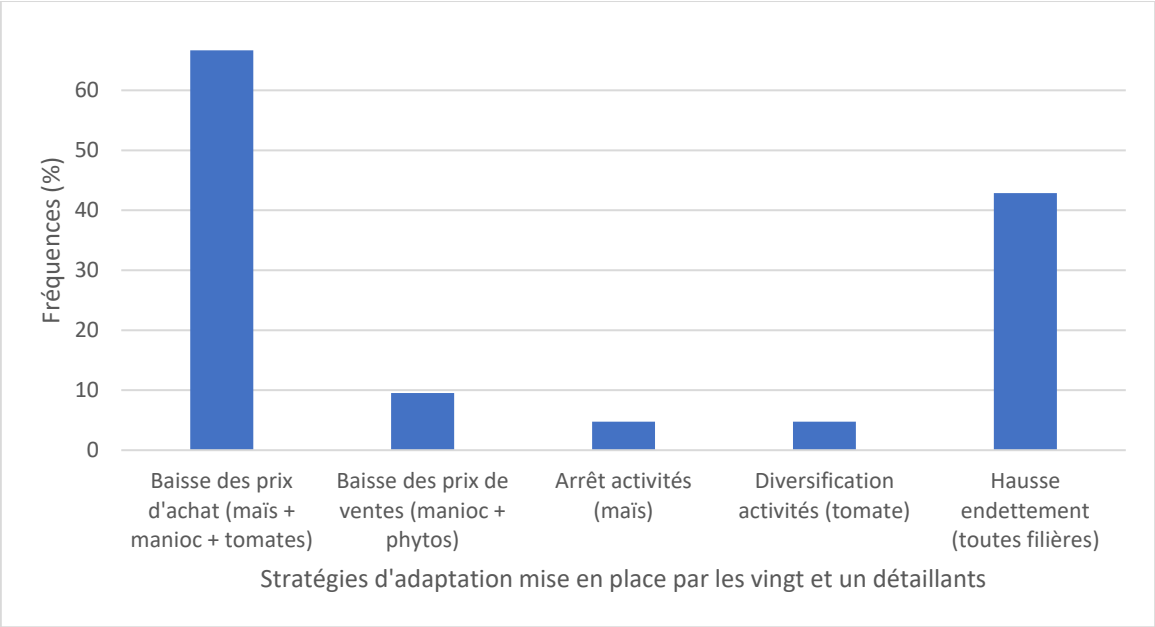

Figure 20 : Fréquence des actions d'adaptation des détaillants de Douala et Yaoundé

Baisse des prix d'achat (maïs, manioc, tomates). Plus de 71 % des détaillants (maïs, manioc, tomate) ont négocié avec leurs fournisseurs pour baisser les prix d'achat. Les vendeurs d'intrants (intrants et produits phytosanitaires) n'ont pas eu recours à cette pratique.

Hausse de l'endettement (maïs, manioc, tomates). Lorsque 43 % des détaillants empruntent de l'argent pour approvisionner le comptoir, ils le font auprès des tontines. Les vendeurs d'intrants (semences et produits phytosanitaires) n'ont pas contracté de dettes.

Baisse des prix de vente (manioc et pesticides). Quelques détaillants préfèrent baisser leurs prix de vente pour pouvoir continuer leurs activités :

- produits phytosanitaires proches de la date d'expiration (exemple Cyperplant insecticide pour la tomate vendue à 3000 FCFA au lieu de 6000 FCFA le litre).
- baisse de prix du bâton de manioc de 75 FCFA à 50 FCFA pendant quelques semaines.

Arrêt de ventes (vendeuses semences maïs et tomates) :

- une détaillante de maïs-semences a stoppé la vente de certaines semences maraîchères (choux fleurs, artichauts, betteraves rouges) peu sollicitées par les clients.
- une vendeuse de semences de tomates a arrêté son activité

6.3.5 Vulnérabilités socio-économiques préexistantes

Les « vulnérabilités » préexistantes sont les problèmes génériques non liés à la crise sanitaire mais dont la crise – sans en être la cause – en a accru l'ampleur (Figure 21).

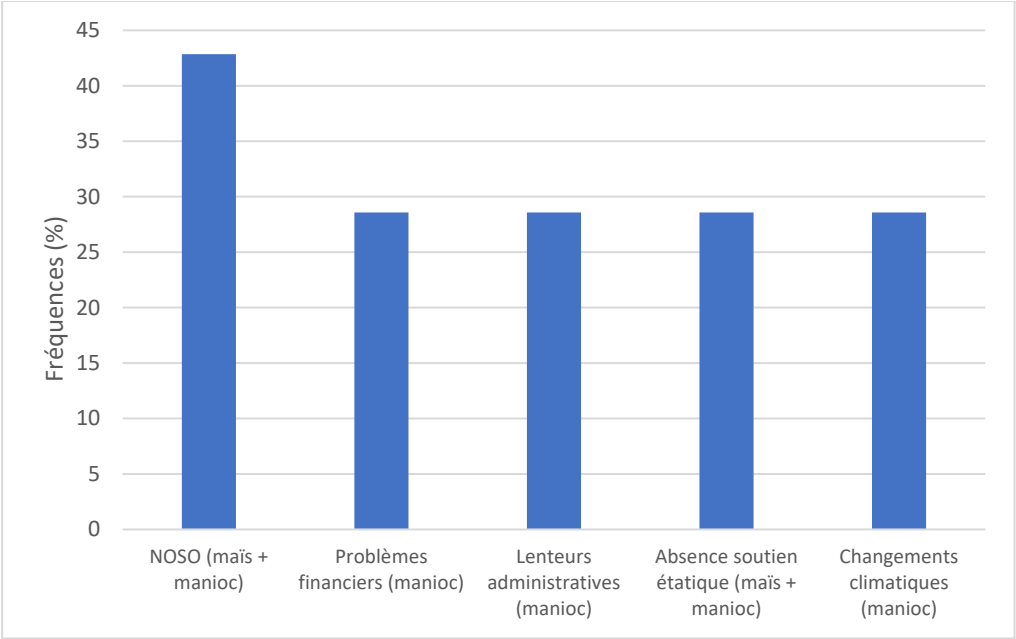

Figure 21 : Fréquence des problèmes amplifiés par la crise Covid (Littoral et Sud-ouest)

- La crise politique du (Nord-Ouest/Sud-Ouest) NOSO. Une coopérative de manioc (Littoral) a abandonné plus de 50% des espaces cultivables du fait de l'arrivée de réfugiés issus du NOSO. Bien que les coopératives souhaiteraient les déloger, aucune action n'a été intentée. Une autre coopérative compte une perte de plus de 50 ha pour cause de terres « envahies ».
- Les problèmes financiers. Avant le confinement, une coopérative de manioc souligne qu'elle payait difficilement les salaires (directeur, secrétaire…) mais n'ayant pas pu rembourser le précédent prêt (finançant le plan d'affaire à 40%), elle n'a pas pu obtenir un nouveau prêt.
- Les lenteurs administratives (filière manioc). Les longs délais d'accompagnement des business plan retardent grandement la fonctionnalité des coopératives, sans compter les difficultés à présenter des factures dans un contexte où l'informel prédomine.
- Soutien étatique insuffisant (filières maïs et manioc). Une coopérative de manioc déplore l'absence de loi réduisant les quotas de farine de blé importée en faveur d'une subvention du manioc panifiable. Dans une autre coopérative (maïs), les coopérateurs s'impatient du soutien de l'État pour une agriculture de seconde génération.
- Impact des changements climatiques sur la production de manioc. Les deux coopératives de manioc s'inquiètent du caractère aléatoire du calendrier agricole, causant dans certains cas 45 à 50% de baisse de production (15 à 20 t/ha de pertes parfois).

D'autres problèmes mineurs ont été évoqués comme :

- le besoin de matériel de séchage pour le maïs,
- la qualité des routes et l'éloignement de certaines parcelles,
- la destruction des cultures par les éléphants,
- les problèmes fonciers,
- les nouvelles demandes du service sanitaire de réduire les doses de fumigation sur cacao passage de 5 comprimés/m^3 avec dosage de 56 % de Phostoxin à 2 comprimés/m^3
- L'augmentation des coûts de transport aérien (exportateurs)

7. Impacts sur l'offre et la demande globale, les prix et le stockage

Les prix à la consommation (cf. Annexe 6)

- Les variations de prix des produits du manioc en général et du maïs sont toujours très importantes. La saisonnalité est forte. Pour ces produits pas de changements flagrants en 2020.
- Dans le cas de la tomate dans les trois villes et du Gari à Bafoussam, il y a eu baisse dans un premier temps (avril-mai 2020) puis augmentation au second semestre 2020, ces variations ne sont pas différentes de certaines années antérieures et il est difficile de dire qu'elles sont liées au contexte Covid.
- Les prix des produits "chers" tels que miondo et poulet ont connu une chute puis une forte augmentation. Cela peut être lié à la fermeture puis la réouverture des restaurants (réajustement).
- Le prix du riz augmente régulièrement et fortement depuis juin 2020. Cela est lié vraisemblablement au cours international qui augmente. Mais il est difficile de savoir si ces augmentations sont liées à l'impact de la crise Covid au niveau international.

Les impacts sur le marché du Cacao

Les prix du cacao en tendance sont en augmentation sur le marché international depuis 2017.

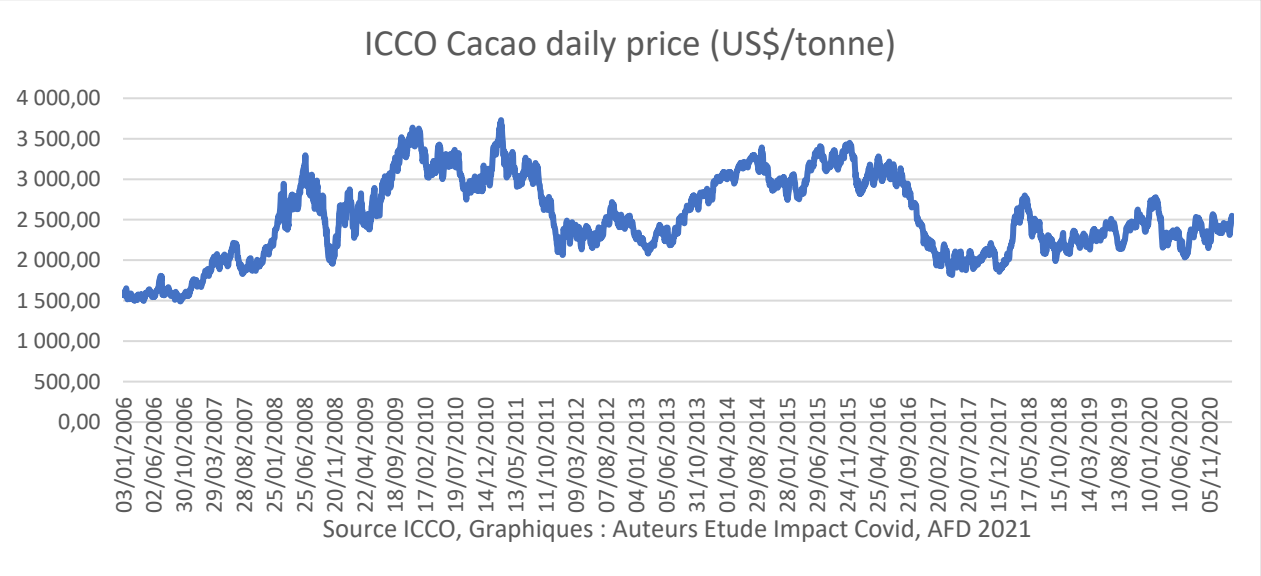

Source ICCO, Graphiques : Auteurs Etude Impact Covid, AFD 2021

Sur la période de la crise Covid en 2020, on constate une baisse des prix du cacao sur le marché international d'environ 300 $ la tonne (sans que l'on puisse réellement imputer cette fluctuation à la crise) mais depuis cette période les prix du cacao sont en tendance à la hausse avec bien entendu des instabilités inhérentes au fonctionnement de ce marché.

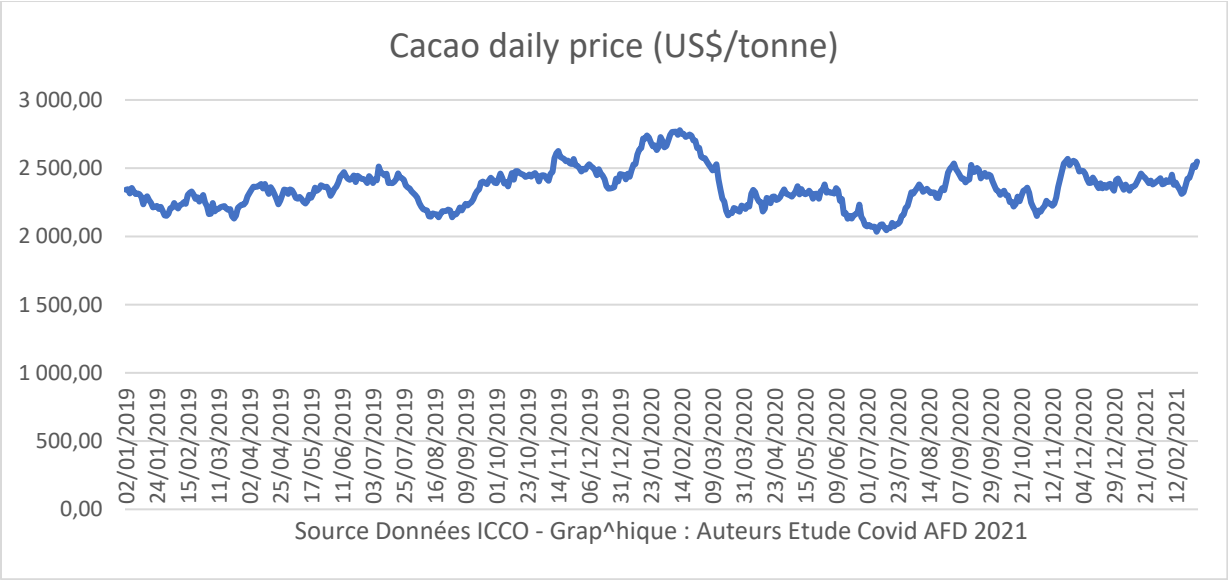

La crise COVID s'est matérialisée par des mesures de restriction (frontières, déplacements internes) en février-mars 2020 et les mois suivants, or à cette époque plus de 90% de la production de cacao était déjà récoltée voire dans les entrepôts de stockage de Douala. La récolte 2019-2020 n'a donc pas été affectée en volume. Les prix aux producteurs avaient baissé en amont de la crise Covid en relation avec l'évolution du marché international. Ils ont ensuite augmenté sur la deuxième campagne (2020-2021). Ainsi selon des acteurs enquêtés dans les projets d'encadrement des producteurs, ils sont passés dans les régions du Centre et du Sud de 700- 800 FCFA/Kg en 2019-2020 à 800-1000 FCFA/Kg en 2020-2021.

Analyse du marché du cacao et impacts sur les prix aux producteurs de cacao du Cameroun

Nous avons dans un premier temps mobilisé les données de prix du marché international du cacao publiées par l'*International Cocoa Organization* (ICCO) qui ont été convertis en FCFA/Kg, cela en tentant compte du changement de parité $/€ entre les années 2019-2020.

Dans un deuxième temps, nous avons mobilisé les données de prix que l'Office National du Cacao et du Café (ONCC) utilisées comme prix de référence indicatifs au Cameroun. Ces derniers prix étant transmis aux opérateurs des filières, ils orientent le prix des transactions réelles aux producteurs sur la période 2019-2020[3] et dans les mêmes unités de FCFA/Kg.

La comparaison de ces deux sources de données permet d'établir les constats suivants (Figure 22).

Sur l'année 2019 (avant la crise Covid) on constate une tendance à la hausse du prix de référence du Kg de cacao qui atteint sur le marché international un plafond de 1500 FCFA/kg en fin d'année. Pendant cette année 2019, l'écart moyen de prix avec l'indicateur de prix aux producteurs au Cameroun (prix ONCC) était de 420 FCFA/kg.

Sur l'année 2020, (incluant donc l'impact de la crise Covid) à partir du mois de mars, les prix du cacao ont connu une tendance (annuelle) de baisse atteignant un minimum de 1.100 FCFA sur le marché

[3] Des enquêtes ponctuelles auprès des acteurs confirment en effet une étroite corrélation entre les prix indicatifs fournis par l'ONCC et les prix de réalisation réelle des transactions notamment en tout cas en ce qui concerne la région du centre.

international en juillet (puis une remontée progressive). Pendant cette année 2020, l'écart de prix avec l'indicateur de prix aux producteurs du Cameroun (prix ONCC) a été de 320 FCFA/kg.

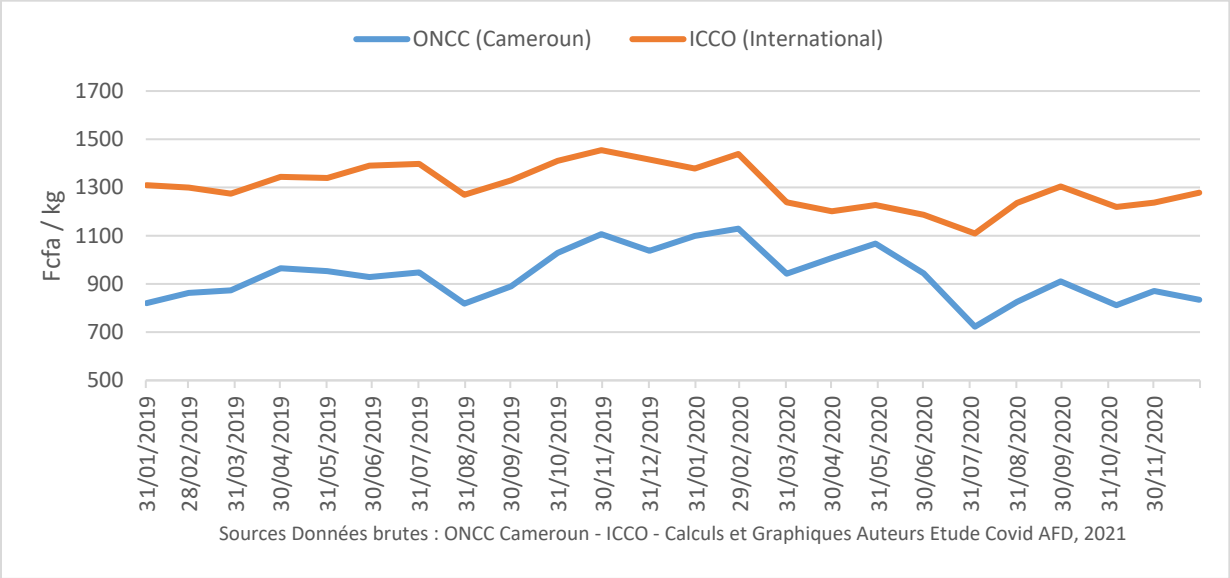

Figure 22 : Différentiel de prix du cacao ICCO-ONCC : 2019-2020

Ces observations conduisent à trois éléments de synthèse :

- Le prix du cacao sur le marché international a effectivement baissé entre avril et juillet 2020 comme le signalent certains travaux (Borgards et al. 2021) mais sans que l'on puisse statistiquement dire si cette baisse est inhérente au marché international du cacao ou aux effets de la crise covid.
- Cette répercussion a eu lieu auprès des producteurs de cacao avec un passage de 1100 FCFA à 700 FCFA/kg entre avril et juillet 2020, soit une chute de 36% des prix (l'imputation de cette chute à l'effet de la crise Covid ou à celle de la fluctuation du prix du cacao sur le marché international ne peut être ici précisée) qui a pu avoir des répercussions sur les niveaux de revenus escomptés par les petits producteurs lors de la petite saison cacaoyère (avril-juin).
- Le système d'intermédiation de la filière cacao et l'ONCC a plutôt amorti la baisse des prix internationaux aux producteurs pendant cette phase de baisse des prix.

En ce qui concerne les opérateurs impliqués dans la transformation (faible pourcentage des volumes de fèves produits par le Cameroun) qui ont donc vu les cours de la matière première (fèves de cacao) baisser, nous n'avons pas pu analyser si le prix des produits intermédiaires issus de la transformation (beurre, pâtes, liqueur) avait évolué dans les mêmes proportions que ceux de la matière première (fèves de cacao).

En ce qui concerne en revanche l'année 2020, la production de cacao exportée est actuellement estimée à 190 000 tonnes et 20 000 tonnes de produits transformés, soit une baisse d'environ 20 000 tonnes par rapport à l'année 2019. Les données statistiques d'après nos sources sont annualisées sur les années civiles.

Il semble que cette baisse de la production exportée s'explique par une diminution du nombre d'exportateurs qui sont passés de 27 à 23 entre 2019 et 2020 c'est-à-dire que des exportateurs se sont retirés du marché et ces volumes peuvent donc avoir été rachetés par d'autres opérateurs internationaux et actuellement stockés donc en attente d'exportation. En effet la campagne s'est

achevée récemment et la consolidation des chiffres n'est peut-être pas terminée au moment de l'étude.

Ensuite cette chute de la production n'est pas confirmée par les dire qualitatifs des acteurs rencontrés qui ont tous confirmé globalement une bonne année cacaoyère.

La campagne cacaoyère 2020/2021 « *a été particulière* » non pas à cause de la crise sanitaire mais du fait de son décalage saisonnier inhabituel. La période de récolte a été décalée de deux à trois mois par rapport aux années précédentes. Pour l'instant les informations mobilisables par entretien indiquent qu'il n'y aura pas de baisse de la redevance mais au contraire une augmentation. Verbatim d'acteurs. « *Pour l'instant il n'y a pas eu d'impact de la crise sanitaire sur les exportations* ». Cela devra donc être confirmé par la clôture de la campagne en fin d'année 2021. Un élément de cette augmentation étant pour partie la restauration des flux de production issu du Sud-Ouest.

Dans un contexte d'accroissement global de la production la crise sanitaire pour l'instant n'a pas d'effet tangible tant au niveau national que sous régional.

Du fait de la localisation de la « crise » Covid en fin de récolte du cacao (à partir de mars 2020), l'impact de la crise a été faible pour la campagne 2019-2020 (donc sur les données annuelles 2020) sur les volumes et les prix du cacao payés aux producteurs selon les exportateurs rencontrés.

Les impacts sur le marché du maïs

Le maïs est un produit dont la production est saisonnière. Son prix est également très saisonnier comme le montre le graphe ci-dessous pour le prix de détail au consommateur à Yaoundé, Douala et Bafoussam entre 2012 et 2020 (Figure 23).

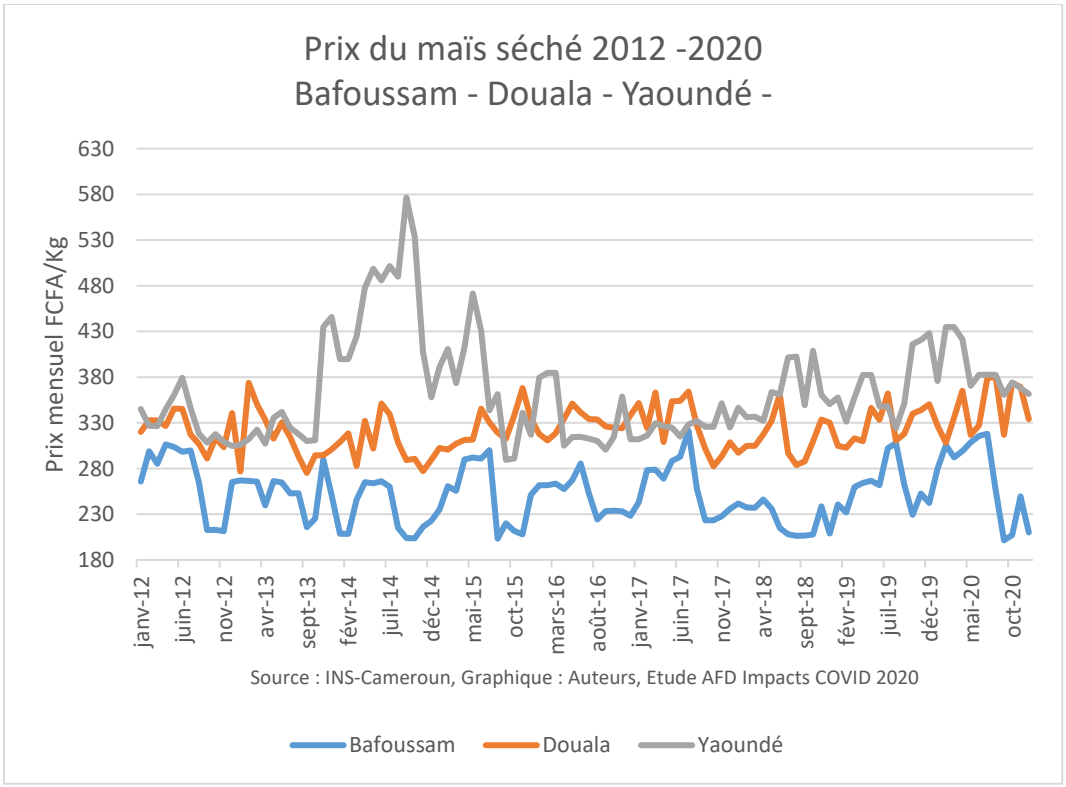

Figure 23 : Prix Maïs séché 2012-2020 à Bafoussam - Douala - Yaoundé –
Source données brutes : INS Cameroun - Graphiques Auteurs Etude Covid AFD, 2021

Dans ce contexte de forte saisonnalité, sur la période 2019-2020, il est difficile d'identifier un comportement particulier des prix au détail dans les villes étudiées. Le maïs est une production saisonnière avec des décalages de la saison des récoltes selon les différentes zones de production dont les principales sont le Nord du Cameroun (société Maiscam) et l'Ouest. Le Cameroun est à la fois importateur de maïs et exportateur selon les saisons.

En période d'abondance saisonnière (d'octobre à mi-janvier), les prix sur les marchés locaux sont bas et les négociants camerounais constituent leurs stocks et exportent du maïs sur le marché de l'Afrique de l'Ouest voire l'Europe. En période d'épuisement des stocks à partir des mois de janvier-février, les prix sur les marchés locaux augmentent en général jusqu'en septembre. Le rapport des prix s'inverse avec le marché international. Le Cameroun augmente alors ses importations de maïs.

Le marché du maïs frais sur Douala est suffisamment approvisionné par le développement de la production de maïs dans les zones de proximités. La crise COVID a entrainé une augmentation de cette offre de proximité (main d'œuvre plus abondante dans les zones péri-urbaines). Les enquêtes (pourtant qualitatives) réalisées auprès de 2 ou 3 exportateurs enregistrent des volumes exportés de maïs de plus de 20 000 tonnes avant la crise Covid. Les opérateurs enquêtés déclarent payer des taxes aux douanes. Les données statistiques des douanes que nous avons pu utiliser situent ces dernières à moins de 300 tonnes (Figure 24). Les écarts constatés entre les données d'enquêtes et données statistiques interrogent sur la fiabilité des statistiques actuelles d'exportation (et probablement d'importations) dans les filières considérées.

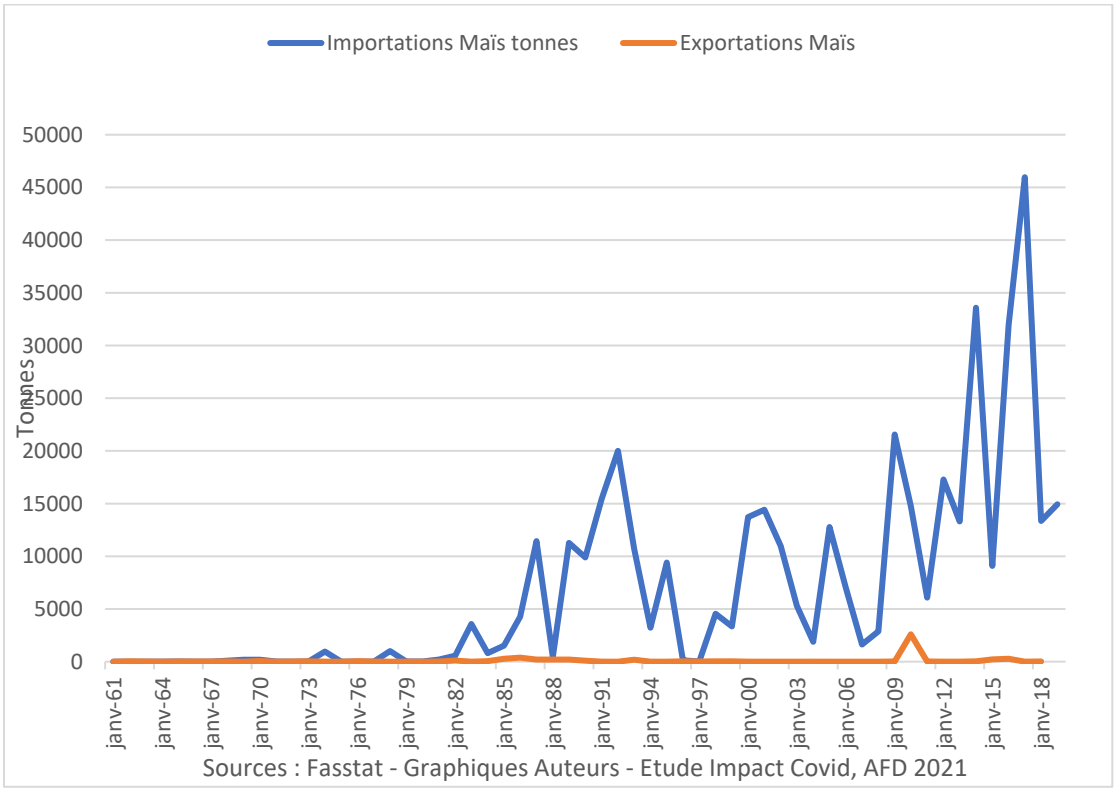

Figure 24 : Volume d'importations et d'exportations de maïs au Cameroun de 1961 à 2019 (tonnes)

Les impacts sur le marché du manioc et dérivés

La demande de manioc a augmenté de manière importante ces dernières années en relation avec plusieurs facteurs :

- L'accroissement de populations de réfugiés dans l'Est mais aussi dans certaines villes (Yaoundé Douala) en relation avec des troubles militaires (RCA, Boko Haram, Nord-Ouest, Sud-Ouest). Les prix du manioc frais ont ainsi augmenté en tendance depuis 2015 (Figure 25)
- L'accroissement d'une demande externe de produits transformés pour des exportations sur la sous-région mais également de manière plus récente sur la Chine (amidon) peut avoir contribué à cette croissance des prix.

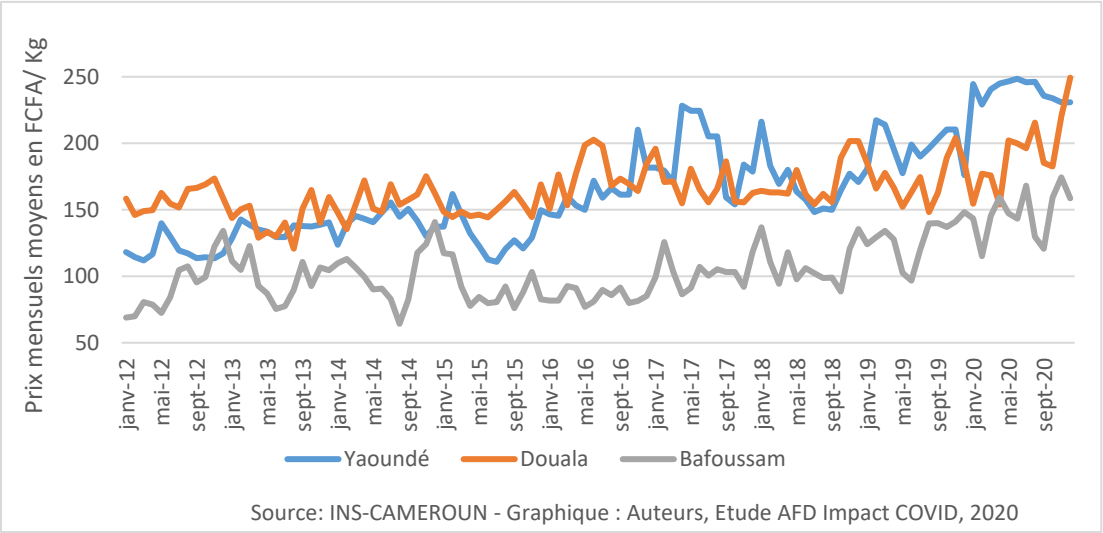

Figure 25 : Prix mensuels moyens du manioc Tubercule à Yaoundé, Douala, Bafoussam de 2012-2020

Une analyse fine de l'évolution des prix mensuels à Yaoundé, Douala et Bafoussam de la racine de manioc et de ses dérivés (graphes sur demande) entre 2019 et 2020 ne montre pas de changement flagrant sur cette période. A l'exception peut-être du prix du miondo à Yaoundé qui a chuté brutalement en mars 2020 puis qui est remonté ensuite. Cette évolution est la même que celle du prix du poulet qui a connu une chute puis une forte augmentation, en lien avec la fermeture puis la réouverture des restaurants (Figure 26).

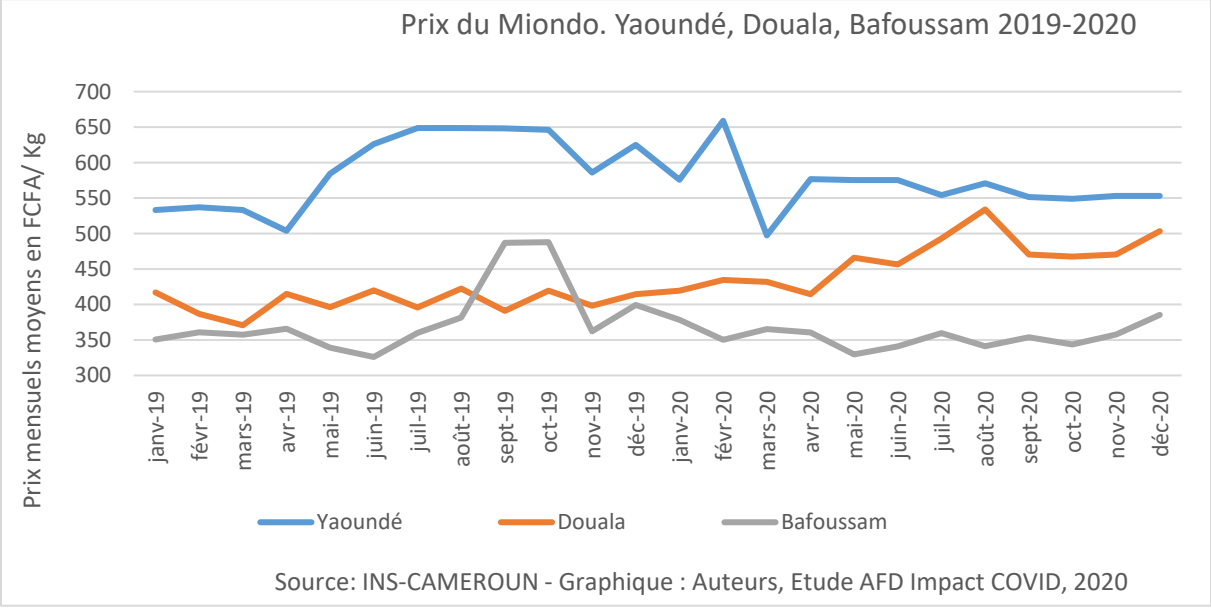

Figure 26 : Prix moyens mensuels du Miondo à Yaoundé, Douala, Bafoussam (2019-2020)

Notes Exportations de bâtons de manioc

Le bâton de manioc est exporté vers la Guinée Equatoriale à partir des marchés transfrontaliers de Kye-Ossi et d'Abang Minko'o par des exportateurs qui exportent aussi du plantain. Opérant sur ces marchés, ce commerce s'organise de façon similaire. Ainsi, ce sont les mêmes commerçants camerounais et exportateurs gabonais qui se chargent d'approvisionner le Gabon en bâton de manioc et les produits. Le bâton de manioc est également l'un des produits exportés au Gabon et en Guinée Equatoriale par le port de Douala. Le bâton de manioc exporté par cette voie provient principalement des marchés de Yaoundé, de Douala (marché Alfred Saker et marché Central) et des régions du Moungo où il est produit (Dibombari, Souza, Mbanga). Il est exporté vers le Gabon et la Guinée Equatoriale et vers l'Europe par voie aérienne. Ce sont les mêmes grossistes qui exportent à la fois le bâton de manioc, la tomate et des agrumes, leur principale activité étant l'exportation de la tomate et autres agrumes. Azeufouet et al.2008)

Hypothèses (sur dires d'acteurs) la demande a varié du fait de la chute des exportations notamment par les Chinois

Les enquêtes auprès des opérateurs confirment l'existence d'un flux significatif d'exportations par le Cameroun de produits intermédiaires du manioc. Plusieurs opérateurs ont par ailleurs confirmé l'expansion d'exportations de produits de la transformation secondaire par exemple sous forme d'amidon du fait d'achat par des négociants chinois notamment sur l'amidon. Cette observation mériterait néanmoins des vérifications ultérieures.

Les données de douanes collectées n'enregistrent que peu ces flux d'exportations. Différents rapports permettent de créer des « traces » ponctuelles. Ainsi l'équivalent de 466 tonnes de manioc frais, 2799 tonnes de bâtons, 330 tonnes de gari auraient été exportées dans la sous-région (FAO 2018).

Les impacts sur le marché de la tomate

Tous les opérateurs économiques (producteurs, transporteurs, commerçants, vendeurs d'intrants et institutionnels) signalent l'effet catastrophique de la fermeture des frontières sur les exportations de tomates, qui s'est traduit par une chute brutale des prix de la tomate entrainant de nombreuses faillites. Nous sommes cependant face à deux impasses dans la quantification d'intensité de cet impact sur la filière tomate.

Au niveau des prix aux consommateurs sur la période considérée en moyenne sur les différentes villes les prix de la tomate on certes « baissé » mais dans des proportions comparables aux autres années du point de vue des variations saisonnières et on ne peut pas parler d'effondrement majeur. Nous pouvons tenter d'apporter quelques hypothèses d'explications à cette apparente contradiction entre des données qualitatives (dires d'expert) et quantitatives (Figure 27).

En premier lieu l'effondrement des prix de la tomate a été effectivement massif mais il s'est fait sur des périodes courtes (juin-juillet 2020). Certains marchés du demi gros ont vu les prix s'effondrer au niveau des unités de transaction utilisées. Cependant, la répercussion de ces baisses au prix au détail n'a été que partielle et les détaillants, du fait de la compression de leur chiffre d'affaire sur les volumes, ont cherché à maintenir un peu leur marge.

En second lieu les prix de l'INS sont des moyennes mensuelles qui peuvent donc lisser un choc brutal ; cela signifie également que les chutes de prix qui ont marqué la presse n'ont été que ponctuelles.

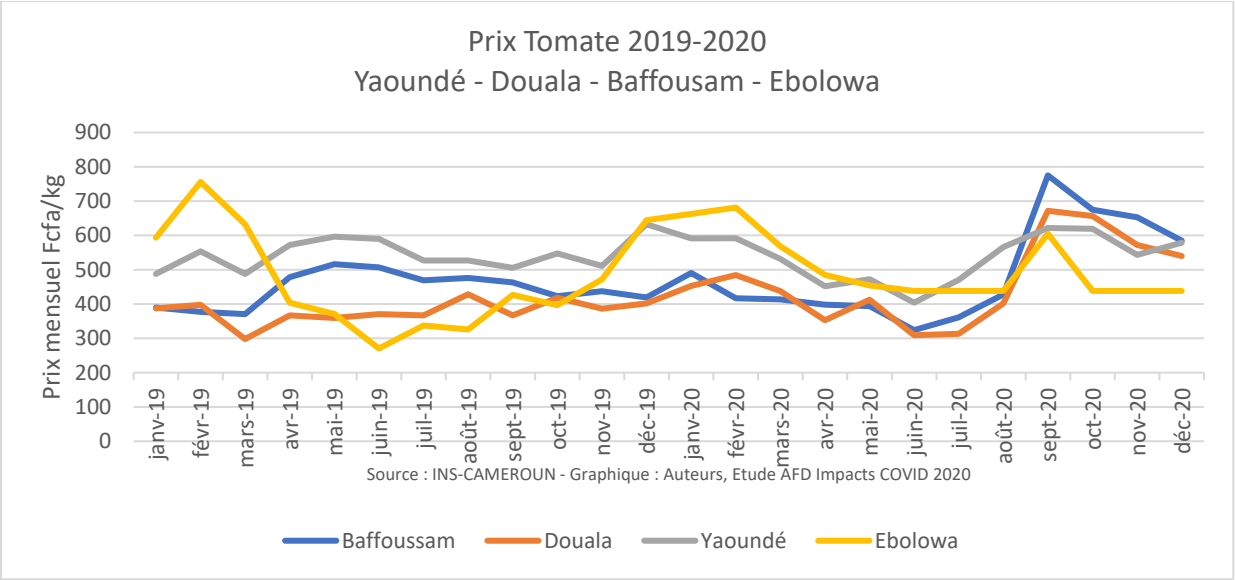

Figure 27 : Prix moyens mensuels de la tomate à Yaoundé - Douala - Baffousam – Ebolowa (2019-2020)

Enfin, une autre raison réside dans le fait que les prix à la consommation en ville décrits ici ne reflètent pas les quantités mise en marché. Selon de nombreux producteurs interrogés, ils ont simplement arrêté de vendre leurs tomates à cette période, et même ils ont arrêté de récolter et ont laissé pourrir sur pied car le prix qu'ils pouvaient obtenir ne couvraient plus les coûts de récolte, d'emballage, et de transport (qui avaient aussi augmentés). Dans d'autres cas, les producteurs ont bradé les tomates dans les villes, comme mentionné précédemment.

Une autre contradiction réside dans les statistiques d'exportation de tomate enregistrées par les services des douanes. En effet, en moyenne lissée sur plusieurs années selon les statistiques d'exportations mobilisables à la FAO, le Cameroun exporterait avant la crise Covid une moyenne annuelle de 100 tonnes depuis 2010, principalement par voie terrestre et maritime en direction du Gabon, Guinée Équatoriale, Congo (Figure 28). En utilisant les données collectées à l'INS issue du service des douanes de 2018 à 2020, le Cameroun exporterait en moyenne 47 tonnes de tomate annuellement.

Figure 28 : Carte des flux de tomate au Cameroun (Azeufouet et al, 2008)

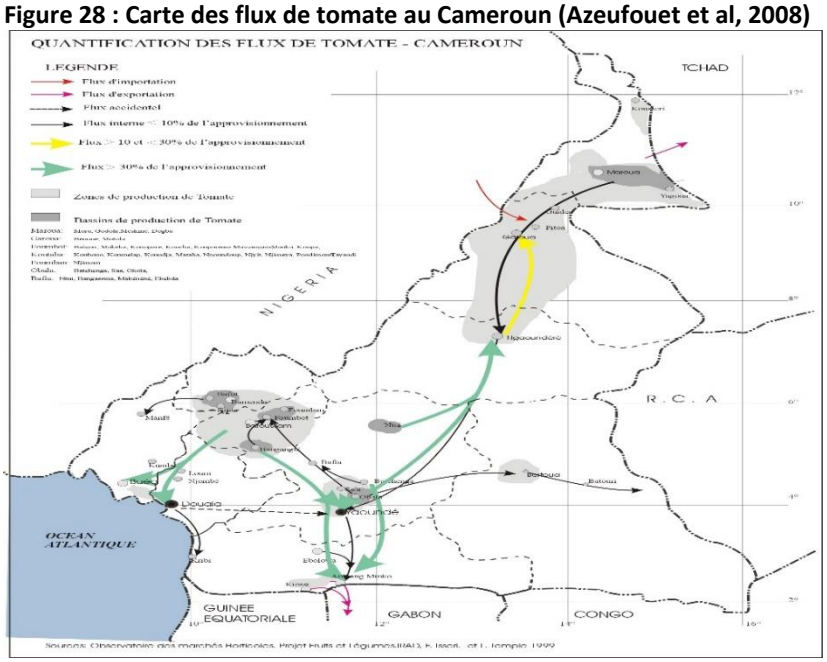

Il est difficile d'imaginer que l'effondrement d'une exportation de 50 à 100 tonnes (dizaine de camions) soit explicatif de l'intensité des effondrements de prix sur les marchés de gros, des nombreuses faillites qui sont révélées par les producteurs, et qui ont été reportées par les médias, le sur -endettement justifiant des mesures d'accompagnement de soutien à cette filière par le MINADER. La tentative de confirmation des données utilisés par une requête auprès du service des douanes n'a pu en soit aboutir. Aucune suite n'ayant été donnée à cette requête malgré plusieurs relances auprès du service concerné. Ce décalage entre l'importance des impacts économiques ressentis dans la filière tomate et la faiblesse des statistiques du service des douanes est en soit révélateur des dysfonctionnements importants dans le suivi statistique des importations et exportations des produits agricoles et alimentaires qui mettent en invisibilité autant les volumes réels que les redevances douanières probables liées à ces volumes.

A moyen terme, concernant la tomate, les vendeurs de produits phytosanitaires enquêtés observent de manière qualitative que les surfaces plantées en 2020 chez les producteurs qui sont leurs clients (notamment les jeunes) seraient en diminution importante (entre 30 et 40%).

Impacts sur les exportations agricoles et alimentaires

Dans la filière maïs, les entreprises les plus affectées sont les négociants. En l'occurrence suite à l'effondrement de leurs marges bénéficiaires, ils ne disposent plus de fonds de roulement suffisants ils ont dû suspendre les activités de préfinancement des achats auprès des petits producteurs. De fait de nombreux petits producteurs se trouvent affectés car ils ne peuvent plus vendre leur maïs auprès des intermédiaires qui leur achètent le maïs directement. Ils tentent alors d'écouler sur les marchés de plein vent de proximité dans les zones de production ou les prix baissent. Le ralentissement des activités de négoces se traduit par des baisses de revenus au niveau des producteurs (beaucoup de négociants sont des anciens producteurs ou fils de producteurs et se sentent concernés par les difficultés de ces derniers).

Eclairage complémentaire ponctuel sur le marché du plantain

L'offre du plantain est particulièrement affectée par l'intensité de la saison sèche et le plantain se fait rare et cher. La période de février-avril 2020 était une période de préparation des terrains à semer. L'arrivée massive de main d'œuvre urbaine (provisoire) a globalement permis d'accroitre les superficies emblavées.

Les acteurs les plus touchés semblent cependant être les petits intermédiaires (bayam salam), souvent des femmes qui ont vu leur activité de commerce disparaitre. De fait les flux d'approvisionnement des campagnes vers les villes se sont ralentis et malgré une offre faible et des prix élevés du plantain dans les villes, les producteurs n'ont parfois pas pu vendre leurs produits. L'accroissement des difficultés de trésorerie des producteurs liées à cette situation s'est traduite par une augmentation de ventes de plantain récolté avant maturité, ce qui se traduit tout d'abord par une baisse des revenus réalisés, mais aussi par une baisse significative de la qualité organoleptique et nutritionnelle, Les récoltes avant maturité se traduisent par une dégradation du ratio quantité consommée/déchets et un accroissement significatif du prix payé par le consommateur en terme de prix/calories alimentaires.

8. Besoins d'accompagnement et recommandations

8.1. Synthèse des impacts socio-économiques reportés et types d'adaptation des acteurs

Nous avons relevé une diversité d'impacts sur les acteurs socio-économiques. Les changements qui ont provoqué le plus d'impacts sont les conséquences des mesures prises pour contrer la propagation du virus notamment la fermeture des frontières, la limitation des déplacements associée au renforcement des contrôles sur les routes, la fermeture temporaire des écoles. Les adaptations mises en place sont plutôt ponctuelles par rapport aux effets de la crise sanitaire (Tableau 5).

Tableau 5 : Synthèse des impacts de la crise et des actions d'adaptation en fonction des acteurs

Acteurs	Impact de la crise sur leurs activités	Actions d'adaptation
Producteurs et producteurs-transformateurs	– Endettement généralisé – Ralentissement des activités – Décapitalisation/ Ralentissement des investissements – Augmentation de coût de transport	– Gestion de la crise comme d'autres (systèmes résilients de par leur diversification) – Plus de transformation en zone rurale (relocalisation de la transformation)
Vendeurs des produits phyto	– Accroissement des services de crédit aux producteurs	– Augmentation des prix des produits pour compenser les risques liés à cet accroissement
Détaillants	– Problèmes d'approvisionnement	– Négociation des prix à la baisse – Endettement – Négociation des prix à la baisse – Baisse des prix de vente ou arrêt des activités de vente
Services d'encadrement	– Diminution du budget dédié au support du développement agricole – Diminution des activités d'appui aux exploitations de taille moyenne à grande	– Diminution du nombre de jours de descente sur le terrain
Coopératives et producteurs	– Pas de disponibilité de boutures de qualité (manioc) – Chute du prix de la tomate – Difficultés par rapport à la disponibilité des intrants (très courte durée) – Endettement des coopératives – Méventes des produits (fruits) associés au cacao conduisant à une diminution des ressources pour l'achat des intrants	– Utilisation de boutures (tout venant) – Diminution des surfaces de tomate ou abandon de la tomate au champ – Réduction des intrants utilisés – Réduction du personnel des coopératives – Réduction des intrants utilisés dans les cacaoyères ou endettement des producteurs de cacao
Transformateurs	– Diminution des ventes de produits transformés du fait de la fermeture des restaurants et écoles	
Négociants Exportateurs, Grossistes	– Chute des exportations de denrées vivrières	– Licenciements dans les entreprises contribuant à des pertes d'emploi
	– Décalage dans les livraisons et les commandes	– Consolidation de la relocalisation de la production maraichère péri-urbaine

			– Licenciements dans les entreprises contribuant à des pertes d'emploi
Ménages	– Baisse des revenus – Augmentation des dépenses de consommation liée augmentation de la taille du ménage durant le confinement – Diminution des sorties des hommes dans les bars		– Diminution des achats alimentaires (viande, poisson, huiles raffinées) – Endettement, désépargne – Diminution des cotisations dans les tontines – Limitation des dépenses non-indispensables (frais d'habillement, soins, entretien maison…) – Autoconsommation des produits non vendus issus du champ – Les hommes sont plus présents dans le foyer et sont devenus plus « humbles »
Collectivité et vie sociale	– Déstabilisation de la vie sociale (actions collectives, tontines, funérailles) – Augmentation de la délinquance juvénile		– Arrêt des réunions des tontines – Développement de l'envoi des cotisations par « mobile money » – Moins de participations aux funérailles

8.2. Demandes exprimées par les acteurs

Demandes d'accompagnement et d'information des institutions

Les guides d'entretiens sur les acteurs institutionnels et économiques interrogeaient sur les besoins d'informations ou connaissances qui pourraient être mieux satisfaits afin d'améliorer leur stratégie d'adaptation à la crise en cours ou à son intensification, renouvellement possible. Les réponses peuvent être regroupées en quatre catégories :

- **Demande d'accompagnement des producteurs et PMEA**
    - Demande des producteurs pour un soutien ciblé auprès des producteurs très affectés par la crise
    - Subvention des prix des intrants plutôt que des distributions d'intrants
    - Demandes portant sur la mise en transparence par les pouvoirs publics ou les bailleurs de fonds des réorientations budgétaires dans les différents projets et programmes en relation avec la crise Covid.
    - Demandes (Gicam) d'inflexions/adaptations structurelles des plans stratégiques d'orientations des politiques agricoles au regard des conséquences de la crise …

- **Demandes pour actualiser les réponses aux producteur**s dans le conseil technique
    - Besoin d'informations sur l'offre de la recherche en termes d'adaptation des différentes variétés aux écosystèmes et aux contraintes sanitaires. L'offre de diversité variétale par la recherche est actuellement générique. Il faut la renouveler mais surtout l'accompagner de nouvelles informations sur les aptitudes des nouvelles variétés. Cette demande a été relayée de manière symétrique pour les filières manioc et tomate.
    - Besoin d'information sur la gestion des maladies Manioc : « *nous n'avons pas assez d'information sur comment conseiller les agriculteurs pour faire face à certaines maladies dont l'intensité s'accroit avec le développement de la production* ».

- Besoin d'amélioration qualitatives de semences liés aux perturbations que rencontre le secteur semencier qui induit des stratégies d'autoproduction (manioc et maïs principalement)

- ***Demandes de renforcer l'autonomie du système productif national***
  - Substitution de produits alimentaires locaux aux produits importés
  - Substitution de produits phytosanitaires locaux aux bio-pesticides (existence au MINADER d'une brigade d'appui aux intrants biologiques en activité)
  - Renforcement du programme de renforcement de la recherche et de l'innovation [programme 973] dont une des activités est l'utilisation des extraits de plantes médicinales traditionnelles pour le contrôle des parasites intestinaux des petits ruminants et des maladies/ravageurs des plantes et produits agricoles
  - Actualisation du Plan national de développement des semences agricoles soumis en 2020, à l'attention des experts et partenaires techniques du développement venu des différentes structures d'accompagnement
  - Amélioration des infrastructures de marchés de pleins vents permettant l'écoulement des produits dans le respect des normes sanitaires (Mva'a Abonomo 2021)
- **Demandes de transparence sur la réalité économique pour le développement du secteur informel [4].**

8.3. Recommandations adossées aux demandes exprimées par les acteurs

Sur la base de retours d'enquêtes auprès des acteurs institutionnels et économiques, du croisement des diagnostics réalisés concernant respectivement les analyses au niveau des ménages, des entreprises des filières d'études retenues (cacao, manioc, maïs, tomate), de l'analyse des données secondaires collectées (données de prix, enquêtes d'impact dans différent projets), de l'analyse documentaire mobilisable, nous proposons de structurer des recommandations en différentiant : celles qu'ils nous semblent utile dans le court terme pour renforcer les capacités d'adaptation en cours dans un contexte de crise sanitaire qui n'est pas terminée et celles qui sont documentées par la situation de crise actuelle mais qui sont susceptibles à moyen long terme de renforcer la résilience du système alimentaire à de nouvelles crises potentiellement similaires (sanitaires, climatiques, économiques..).

Les recommandations sur le court terme pour atténuer les effets de la crise actuelles

- De trouver les voies et moyens pour maintenir le fonctionnement des marchés des produits alimentaires en général et des produits périssables en particulier. Ils sont indispensables à l'équilibre voire à la survie économique des petites exploitations mais également à tous les acteurs des filières qui emploient de façon informelle mais néanmoins réelle de nombreux jeunes (intermédiaires, transporteurs) et nombreuses femmes (commerçantes et restauratrices).
  - De maintenir des corridors de circulation des denrées alimentaires (particulièrement périssables) sur le territoire national et la sous-région CEMAC

[4] Avec une estimation de la population active de 7,2 millions, en déduisant de la population active totale, la population active agricole (3,5 millions), l'emploi salarié industriel du secteur moderne (93 000 salariés) et la population au chômage déclarée (13 % de la population active) on peut tenter d'estimer l'emploi du secteur informel hors agriculture à 3 millions d'emplois.

- Pour éviter la transmission du virus, soutenir et organiser les infrastructures de marché de plein vent et des dispositifs de création de corridors alimentaires pour faciliter les fluidités des personnes et des marchandises en tenant compte des normes sanitaires qu'imposent la crise Covid (distanciation physique, port du masque, lavage des mains.).

- De réactiver les budgets opérationnels des différents ministères qui ont été réduits en tenant compte des besoins d'ajustement probables que suggère l'adaptation à la crise en cours ou la mise en œuvre de transformations permettant de mieux s'adapter dans le futur. Autant que possible, il faudrait :
  - Reprendre les activités de formation et de conseil aux producteurs, et aux transformateurs en intégrant dans ces formations des conseils ciblés sur la nature des stratégies à mettre en œuvre pour être résilient en cas de futures crises d'ampleurs similaires,
  - Relancer les actions de programmes de soutien aux filières (semences, appui technique et financier aux petits entrepreneurs et principalement aux coopératives actuellement fragilisées...).

- D'accroitre l'accès à des dispositifs de financement en milieu rural pour les organisations collectives de producteurs (Coopératives, GIC) et plus largement les PME individuelles du secteur agricole et alimentaire focalisés par les activités de transformation et commercialisation des productions vivrières principales. Ce qui sous-entendrait deux leviers d'action complémentaires :
  - Elargir l'accès à de la microfinance rurale pour les PMEA, Coopératives, GIC, entreprises du secteur agricole et alimentaire focalisés par les activités de transformation et commercialisation des productions vivrières principales.
  - Augmenter ou constituer les fonds de garantie de l'Etat permettant aux établissements de microfinances rurales d'accroitre les financements à risque dans les PMEA déjà soutenues.

Les recommandations à moyen/long terme pour renforcer les capacités de résilience à de nouvelles crises

- Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation (technologique, organisationnelle, institutionnelle) qui renforcent les capacités de transformation et stockage des produits alimentaires afin de diminuer les pertes physiques et économiques. Cette mesure permettra aussi la diminution des fréquences d'approvisionnement qui est potentiellement un facteur de risques de contaminations collectives notamment pour le manioc, tomate. Il s'agira aussi de favoriser les ventes de produits et achats d'intrants groupés.
- Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation dans l'intégration territoriale des systèmes productifs en diminuant progressivement les dépendances structurelles aux importations de ressources qui créent des vulnérabilités en cas de chocs intérieurs en liaison avec les difficultés identifiées pendant la crise actuelle c'est-à-dire par ordre de priorité : engrais, herbicides, pesticides (la fonctionnalité pour la résilience sur système alimentaire de recherche d'alternatives à l'usage de ces intrants étant à caractériser)
- D'améliorer la fiabilité des informations statistiques d'enregistrement des importations et exportations afin de pouvoir apprécier plus justement l'impact de la crise sur l'ensemble du secteur agricole et alimentaire dans un cadre plus régional. Cela permettrait de mieux connaitre et reconnaitre les acteurs informels des filières, notamment à travers des statistiques plus fiables et des programmes ciblés sur leurs besoins spécifiques.

- De solidifier le secteur semencier en soutenant les dispositifs d'amélioration de la qualité des semences dites « paysannes » (à travers la certification participative par exemple).

Le tableau 6, ci-dessous, synthétise les recommandations en indiquant les liens avec d'autres recommandations formulées par d'autres organisation tels que le MINADER mais aussi les destinataires des recommandations. Les impacts identifiés dans l'étude sont aussi mis en lien avec les recommandations formulées.

Tableau 6. Synthèse des principales recommandations

Référence	Recommandations	Lien avec recommendations autres organisations	Impacts associés	Principale(s) Filière(s) concernée(s)	Destinataire potentiel des recommandations
RECOMMANDATION SUR LE COURT TERME POUR ATTENUER LES EFFETS DE LA CRISE ACTUELLE					
REC_CT1	Trouver les voies et moyens pour maintenir le fonctionnement des marchés des produits alimentaires et des produits périssables en particulier.		Problèmes d'approvisionnement (détaillants) Chute du prix de la tomate (producteurs) Ralentissement des activités (producteurs/ Transformateurs) Chute des exportations de denrées vivrières (Négociants Exportateurs, Grossistes) Décalage dans les livraisons et les commandes (Négociants Exportateurs, Grossistes) **Baisse des revenus (Ménages)**	Tomate Manioc frais Sous-produits de la transformation du manioc Maïs Mais aussi productions horticoles en général	GOUVERNEMENT PRIMATURE MINCOMMERCE MINADER
REC_CT1.1	Maintenir des corridors de circulation des denrées alimentaires (particulièrement périssables) sur le territoire national et la sous-région CEMAC	CEEAC – Dernier Webinaire (2021) sur l'intégration régionale en Afrique centrale (H.Tabuna)			GOUVERNEMENT PRIMATURE MINCOMMERCE MINFI (douanes)
REC_CT1.2	Soutenir et organiser les infrastructures de marché de plein vent et des dispositifs de création de corridors alimentaires pour faciliter les fluidités des personnes et des marchandises en fonction des normes sanitaires qu'imposent la crise Covid (distanciation physique, port du masque, lavage des mains.	Améliorer l'accès aux marchés et assurer la sécurité sanitaire des produits agricoles (MINADER, 2020c) Projet Systalbo (Université de Douala et Municipalité de Douala)			GOUVERNEMENT PRIMATURE MINCOMMERCE MINSANTE MINPAT
REC_CT2	Réactiver les budgets opérationnels des différents ministères qui ont été réduits en tenant compte des besoins	Loi de finance 2021 (République du Cameroun, 2020c)	Diminution du budget dédié au support du	**Tomate** **Manioc** **Maïs**	**GOUVERNEMENT** **PRIMATURE**

	d'ajustement probables que suggère l'adaptation à la crise en cours ou la mise en œuvre de transformations permettant de s'adapter dans le futur		développement agricole (services d'encadrement) Diminution des activités d'appui aux exploitations de	Cacao	
REC_CT2.1	Reprendre les activités de formation et de conseil aux producteurs, et aux transformateurs en intégrant dans ces formations des conseils ciblés sur la nature des stratégies à mettre en œuvre pour être résilient en cas de futures crises d'ampleurs similaires,	Sensibiliser et former les agriculteurs et les commerçants sur les bonnes pratiques en matière de sécurité sanitaire des aliments (MINADER, 2020c)	taille moyenne à grande (services d'encadrement) Pas de disponibilité de boutures de manioc de qualité (coopérative / producteurs)		MINADER
REC_CT2.2	Relancer les actions de programmes de soutien aux filières (semences, appui technique et financier aux petits entrepreneurs et principalement aux coopératives actuellement fragilisées…).	Améliorer l'accès aux intrants (quantité, coût, réglementation, certification, etc.), et vulgariser les connaissances pour leur meilleure utilisation (MINADER, 2020b) Consolider les acquis de la filière cacao (MINADER, 2020c)			MINADER MINRESI
REC_CT3	Accroitre l'accès à des dispositifs de financement en milieu rural pour les organisations collectives de producteurs (Coopératives, GIC) et plus largement les PME individuelles du secteur agricole et alimentaire focalisés par les activités de transformation et commercialisation des vivriers. Ce qui sous-entendrait deux leviers d'action :	Etude d'impact de la Covid 19 sur la Finance Agricole et l'ancrage à la transformation Digitale au sein des Etablissements de Microfinance au	Endettement des coopératives (coopératives) Décapitalisation/ ralentissementinvestissements (transformateurs) Accroissement des services de crédit aux producteurs (vendeurs produits phyto)	Tomate Manioc Maïs Cacao	MINADER MINFI MINEPAT MINPMEESA

		Cameroun (GIZ) Soutien à la trésorerie des entreprises (République du Cameroun, 2020e)	Méventes des produits (fruits) associés au cacao conduisant à une diminution des ressources pour l'achat des intrants (Producteurs de cacao)		
REC_CT3.1	Elargir l'accès à de la microfinance rurale pour les PMEA, Coopératives, GIC, entreprises du secteur agricole et alimentaire focalisés par les activités de transformation et commercialisation des productions vivrières principales.				MINADER MINFI MINPMEESA
REC_CT3.2	Augmenter ou constituer les fonds de garantie de l'Etat permettant aux établissements de microfinances rurales d'accroitre les financements à risque dans les PMEA déjà soutenues		Endettement généralisé (producteurs/ Transformateurs/ coopératives)		MINFI
RECOMMANDATION SUR MOYEN LONG TERME POUR RENFORCER LES CAPACITES DE RESILIENCE A DE NOUVELLES CRISES					
REC_MT1	Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation (technologique, organisationnelle, institutionnelle) qui renforcent les capacités de transformation et stockage des produits alimentaires afin de diminuer les pertes physiques et économiques	Installer des petites unités de conditionnement des produits maraîchers périssables (MINADER, 2020b) Mener une action de recherche-développement inclusive pour Améliorer les emballages traditionnels	Méventes de la tomate (producteurs/ détaillants) Pourrissement des tomates et du manioc au champs (producteurs)	Tomate Manioc	MINADER MINPMEESA MINEPAT

	utilisés pour la tomate (MINADER, 2020b) Faciliter l'accès aux techniques d'emballage et manutention Innovantes (MINADER, 2020b) Constituer les stocks de sécurité (MINADER, 2020c) Appui des groupements de producteurs pour la mise en place des dispositifs de stockage et de conservation des produits agricoles (République du Cameroun, 2020e) Appui au renforcement des capacités des unités de production et de transformation des produits de grandes consummation (République du Cameroun, 2020e) Appui à la réhabilitation de la Société des	

		Conserveries Alimentaires du Noun (SCAN) (République du Cameroun, 2020e)			
REC_MT2	Soutenir l'entrepreneuriat et l'innovation dans l'intégration territoriale des systèmes productifs		Difficultés par rapport à la disponibilité des intrants (engrais…)(Coopératives/ producteurs)	Tomate Cacao Maïs Manioc	MINADER
REC_MT2.1	En diminuant progressivement les dépendances structurelles aux importations de ressources qui créent des vulnérabilités en cas de chocs intérieurs en liaison avec les difficultés identifiées pendant la crise actuelle par ordre de priorité : engrais, herbicides, pesticides				MINADER MINCOMMERCE MINRESI
REC_MT2.2	Favorisant les ventes des produits et les achats d'intrants groupés	Promouvoir les ventes groupées de produits vivriers (MINADER, 2020c) Organisation des producteurs par bassin pour l'achat d'intrants (C2D-AFOP)			MINADER
REC_MT3	Améliorer la fiabilité des informations statistiques d'enregistrement des importations et exportations afin de pouvoir apprécier l'impact de la crise dans un cadre régional	Mettre en place un mécanisme de suivi et d'évaluation pour les programmes et activités de réduction des pertes alimentaires (MINADER, 2020b)	Problème de compatibilité entre l'ampleur du sinistre reporté par les producteurs de tomate et les quantités de tomates officiellement déclarées à l'exportation	Tomate Maïs Manioc	INS MINADER DOUANES MINCOMMERCE (MINRESI)

		Appui au renforcement du Système d'informations sur les marches (République du Cameroun, 2020e)			
REC_MT4	Solidifier le secteur semencier en soutenant les dispositifs d'amélioration de la qualité des semences dites « paysannes »		Pas de disponibilité de boutures de manioc de qualité (coopérative / producteurs)Peu de distribution des semences (MINADER)	Tomate Manioc Maïs Cacao	MINADER MINRESI

9. Conclusion

La crise Covid au Cameroun s'est accompagnée de plusieurs mesures qui ont eu un fort impact sur les ménages et acteurs économiques : au-delà de la fermeture des écoles et des universités, à partir du 18 mars, le nombre de personnes autorisées dans les transports a été réduit. Les transporteurs ont augmenté les prix par personne ce qui a eu en effet retour la diminution des clients et finalement l'arrêt des activités de nombreux transporteurs qui ne pouvaient plus être rentables économiquement. Les bars ont été fermés durant un mois environ. Les frontières terrestres (Nigéria, Gabon, Guinée Equatoriale) ont été fermées et elles ne sont pas encore officiellement rouvertes (mars 2021). En juillet 2020, les classes où il y avait un examen ont été rouvertes. Le 5 Octobre, toutes les écoles ont été rouvertes.

Dans **plusieurs institutions et projets d'encadrement de la production agricole (mais pas tous, certains ont été préservés)**, il y a eu des coupes budgétaires pour abonder le fonds de « riposte covid ». Cela s'est traduit par un ralentissement des activités programmées, et ou une réorganisation. Les répercussions économiques les plus significatives à court terme pour les opérateurs sont au niveau de l'approvisionnement en semences (maïs), en plants (cacao) ou boutures et rejets (manioc et plantain). La rupture de ces approvisionnements en semences de qualité impacte principalement les agriculteurs bénéficiaires de ces projets, eten soit elle n'a pas été identifié comme un problème majeur dans les enquêtes réalisées au cours de notre mission. Elle a cependant conduit à l'usage de semences de moins bonne qualité en 2021 et des estimations de plans d'investissement pour le cacao inférieur à ceux qui étaient programmés.

Du côté des **ménages ruraux**, aucune des personnes rencontrées (environ 130) sur les 5 sites n'a été malade de la Covid et n'a une connaissance qui a été malade. Seule, une jeune femme a déclaré avoir de la famille vivant en France qui a été très malade de la Covid-19. Si la maladie a fait très peur à tous et toutes au début de la crise (mars, avril 2020), assez rapidement, devant l'absence de cas, les gens sont devenus moins inquiets et ont recommencé leurs occupations habituelles tout en respectant les mesures de distanciations sociales selon leur dire. Les personnes rencontrées ont rapporté des cas où les familles ont « fui » dans leurs champs loin des habitations et des routes, et y sont restées plusieurs semaines à l'écart. Comme le début de la crise correspondait aux premières pluies et au lancement de la campagne de culture, certaines familles agricoles ont saisi l'occasion. En effet, plusieurs familles à Bokito ou à Bangangté, ont mentionné que les étudiants à Yaoundé ou Douala sont rentrés chez leurs parents après la fermeture des classes, mi-mars, et ont participé aux travaux agricoles. De même que d'autres membres de la famille sont aussi venus se réfugier en milieu rural (Frère/sœur) pendant la période de confinement.

Dans certaines familles, l'augmentation de la taille du ménage lié à la présence des enfants qui sinon vont à l'école, a été vécu comme une contrainte. A Foumbot, les familles ont témoigné de la difficulté de motiver leurs enfants à venir travailler au champ. Les jeunes n'aiment pas ce travail et les difficultés y attenant accroit leur aversion pour l'agriculture. Ils préfèrent devenir « mototaxi man ». De même la charge des plus jeunes enfants a entrainé un surcroit de travail (préparation des repas, surveillance, soins) aux parents, et dans certains cas, il a été difficile de les prendre en charge correctement. Ils ont perdu plusieurs mois de scolarité et parfois ont été abandonnés à eux-mêmes. Dans certains cas, les amener au champ à un coût lié au transport (mesure de non surcharge des véhicules/engins de transport à conduit à une augmentation du prix). A Makénéné, les enfants venaient sur la route en grand nombre, errant entre les véhicules, ils devenaient dangereux pour eux-mêmes et les véhicules. La préfète est intervenue avec les forces de l'ordre pour interdire aux enfants de fréquenter le marché.

Par ailleurs, des **cas de délinquance, des grossesses non désirées** (Bokito, Makénéné, Foumbot) ont été signalés. Dans d'autres cas (Bangangté, Yorro), les mères ont témoigné de leur relative satisfaction d'avoir eu de la **main d'œuvre supplémentaire dans leurs champs vivriers** (mars-juillet 2020). Elles ont également trouvé une bonne chose la fermeture des bars. Les maris ont été plus présents, et plus « humbles ». Les témoignages convergent tous pour dire que les **relations conjugales se sont resserrées à l'occasion de l'épreuve**.

L'appréciation des conséquences de la crise par grande filière imposera un travail plus spécifique mais les observations suivantes peuvent être mises en lumières. La plupart des opérateurs du secteur non moderne s'endettent sur le marché des « tontines ». Ce système des tontines répond cependant à plusieurs logiques socio-économiques pour faire face autant aux inquiétudes sociales qu'économiques (Ojong, 2019). La mobilisation des capitaux au sein des tontines pour le financement des fonds de roulement, et remboursements liés à des activités économiques aura des conséquences sur la capacité des tontines à jouer leur rôle sur d'autres fonctions dans le financement des dépenses sociales de santé et autres besoins (Ojong, 2019). Cela dans un contexte où les sollicitations sur les dépenses de santé sont susceptibles de s'accroitre si l'intensité de la crise Covid augmente.

Une stratégie d'adaptation observée dans toutes les filières a été dans les coopératives de producteurs, les transformateurs et les exportateurs, une restriction de l'activité et donc une baisse d'emplois pour la main d'œuvre permanente (licenciements). Cet impact peut être estimé autour de 30% par croisement des différentes situations observées (filières et acteurs). Ces emplois concernent des entreprises du secteur informel qui procurent des revenus à une population en situation précaire. L'impact social de la crise Covid est d'aggraver la pauvreté d'une partie de la population.

Dans les situations de vulnérabilités liées à la crise socio-politique de certaines régions ou d'événements climatiques extrêmes (sècheresse), cette crise Covid a donc accru la vulnérabilité des populations les plus précarisées. En l'occurrence, une catégorie d'acteurs peu représentés dans nos échantillons mais néanmoins fortement impactée concerne les activités de détaillants de rue de produits alimentaires transformés, cuisinés, ou frais. Cette activité est une importante source de revenus pour des populations en situation sociale fragile. Elle est souvent assurée par des femmes.

Le secteur agro-artisanal alimentaire a semble-t-il bien résisté dans la mesure où, si des licenciements ont eu lieu, en revanche peu de faillites ont été constatées. Néanmoins la plupart des entrepreneurs rencontrés signalent avoir épuisé leur capacité d'endettement, aussi bien auprès du secteur informel que du secteur formel. Une intensification de la crise sanitaire dans les mois à venir serait susceptible de faire entrer dans la précarité de nouvelles catégories sociales dont principalement les petites entrepreneuses impliquées dans les activités de transformation et de négoce des produits agricoles et alimentaires. Une parte importante de ces petits entrepreneurs concernent en l'occurrence des femmes (détaillantes de rues, petite transformation agro-alimentaire.

Par ailleurs, le secteur agro-alimentaire camerounais qui dépend de manière structurelle des importations de matières premières (huile, riz, maïs, blé) ou qui exporte ses produits a été significativement impacté par le choc Covid. Entre le choc lié au confinement (mars-avril 2020) et l'impact sur une période plus longue (février 2020 à février 2021), la nature des problèmes a changé. Sur la première période on note en effet des difficultés liées à l'approvisionnement en intrants (de très faible durée) mais également à la mobilisation du travail malgré l'abondance de la main d'œuvre dans les zones rurales, en raison des difficultés à se réunir au sein des GIC ou diverses actions collectives qui structurent les travaux ruraux. Sur la deuxième période, les contraintes de débouchés et de baisse des prix des produits sont devenues majeures pour la plupart des acteurs des différentes filières enquêtées.

Une cause centrale à l'origine de ces pertes de débouchés a été pour les filières agro-artisanales d'exportations régionales (manioc, tomate). La fermeture des frontières a occasionné parfois des pertes au champs, des pertes post récoltes de stocks et des pertes économiques et financières importantes. La suppression du débouché des exportations s'est traduite sur certaines filières par des réallocations de la production exportée sur les marchés nationaux (tomates, manioc frais et transformés, fruits...). Les petits entrepreneurs et GIC qui avaient investis dans la transformation du manioc sont mis en difficulté par ces pertes de marchés extérieurs.

Un élément d'adaptation majeur qui ressort de l'impact de la crise est **l'augmentation de l'endettement** souligné par quasi tous les acteurs économiques. Cet endettement se traduit par un accroissement de la vulnérabilité financière des opérateurs. Elle explique pour l'année 2020 l'affectation des trésoreries disponibles au remboursement prioritaire des emprunts contractés et une diminution des capacités d'investissements ou de financement des fonds de roulement qui structurent l'activité de l'année en cours. Cet accroissement de l'endettement questionne les structures de (re)-financement de l'activité agricole.

En effet, le secteur bancaire du Cameroun (SCB, Société Générale, Afriland, Banque Internationale Cameroun pour l'Epargne et le Crédit) est très peu impliqué dans le financement du secteur agricole et alimentaire en dehors des grosses sociétés agro-industrielles (Socapalm...) et du développement de la microfinance principalement par le Crédit du Sahel (fonds privés et AFD). Une raison est sans doute le niveau très élevé des taux d'intérêt de ce secteur de 12 à 17% pour le crédit des trésoreries (autre que les découverts). Ce taux étant plus élevé pour des opérateurs de l'agriculture où les risques sont considérés comme plus élevés. Ces taux ont par ailleurs augmenté depuis le choc Covid.

Le secteur des entreprises de Petites et Moyennes Entreprises Agricoles regroupe une grande part des entreprises enquêtées Il constitue une composante importante du secteur informel et de l'emploi au Cameroun. Un certain nombre d'entreprises enquêtées recours à des financements des « établissements de microfinance» sans que l'on puisse obtenir dans ce type d'enquête des informations précises.

Le contexte étudié présente les caractéristiques suivantes :

- une informalité structurelle d'une partie de l'économie liée au secteur de l'agriculture et de l'alimentation,
- une fonction centrale de ce secteur dans l'inclusion sociale par l'emploi de population vulnérables (jeunes femmes) tant dans les zones rurales et urbaines,
- une déconnexion d'accès de ce secteur aux circuits bancaires dans un contexte d'accroissement de la vulnérabilité financière des entreprises qui le composent, liés à la crise Covid: endettement, saturation des capacités d'endettement dans le circuit des tontines ;
- un accroissement de la vulnérabilité financière des PMEA qui pourraient augmenter leurs engagements des établissements de microfinances (GIZ, 2021),

Au regard du contexte actuel[5], soutenir les établissements de microfinances pour accroitre les capacités de financements du secteur des PMEA incluant de manière nouvelle le secteur informel de

[5] Les établissements de la soulignent un accroissement de leurs disponibilités liée à l'accroissement de l'épargne (ralentissement de l'activité économique) associés à un accroissement des risques mesuré par certains indicateurs tels que le taux de renégociation des crédits (GIZ, 2021).

l'économie, qui n'y a que peu accès, serait probablement un moyen efficace de diminuer l'impact de la crise sur la vulnérabilité des entrepreneuriales du secteur alimentaire et sur les licenciements qui peuvent accompagner ces vulnérabilités. L'augmentation des fonds de garanties d'Etat ciblé sur le secteur informel et d'autres mesures plus techniques proposés dans d'autres études complémentaires (Giz, 2021) sont sans doute à examiner plus en détails.

Par ailleurs, il faut aussi noter qu'autant dans le secteur entrepreuneurial (formel et informel) que dans le secteur institutionnel la crise Covid a accélère le recours et des investissements dans les **nouvelles technologies de communication.** La pratique des réunions virtuelles c'est considérablement développé tant dans les administrations que dans les relations entre les acteurs économiques des filières ou entre les administrations et les acteurs économiques. Initié sous la contrainte liée aux interdictions de déplacement physiques, il s'ensuit des apprentissages et des compétences nouvelles dans l'usage de ces technologies susceptibles de se maintenir pour partie et de générer de nouvelles formes de coordination donc de gains de productivité dans l'organisation du travail à distance.

Bibliographie consultée

Rapports et études d'experts

AFD, 2020. Comment améliorer l'inclusion économique (inclusive business) dans les filières agricoles en ASS ? Une analyse des fonds de soutien au financement des agents du secteur rural, 188 p.

AFD. Etude sur l'amélioration de l'inclusion économique dans les filières agricoles en Afrique sub-saharienne - Analyse des dispositifs publics/privés de mise à disposition d'informations pour les agents économiques des zones rurales ; 61p

Azeufouet A, Tsagué E., Medjou S., David O., Parrot L. Temple L (2008). Quantification des flux transfrontaliers de produits agricoles et horticoles sur les frontières sud Cameroun. Rapport Final, Service de Coopération et d'Action Culturel, Yaoundé, Cameroun.

Banque Mondiale 2021. La crise anglophone au Cameroun : évaluation des implications et des impacts économiques et sociaux pour le Groupe de la Banque mondiale, 82 p.

Benoît Tricoche, Hélène David-Benz, Jean-Emile Song (2008). L'organisation de la filière manioc au Cameroun : des modes de coordination pour régir les incertitudes de marché.. Atelier REPARAC, Yaoundé, Cameroun. pp.13. hal-00415315f

Borgards, O., Czudaj, R. L., & Van Hoang, T. H. (2021). Price overreactions in the commodity futures market: An intraday analysis of the Covid-19 pandemic impact. Resources Policy, 71, 101966.

CEDEAO, 2020 . Pendemie De La Covid-19: Impact des mesures de restriction En Afrique de L'ouest, 82p.

CEMAC, 2020. INCIDENCES ECONOMIQUES ET FINANCIERES DU COVID-19 SUR LES ECONOMIES DE LA CEMAC ET ESQUISSES DE SOLUTIONS, 19p

COLEACP, 2020. Impacts de la Covid19 sur la filière horticole Camerounaise – Résultats d'enquêtes, 19 p.

Direction Générale des Douanes 2019, Rapport Annuel 70p.

FAO, 2020. West Africa and the Sahel Response plan May–December 2020 Mitigating the effects of COVID-19 to protect food security and livelihood, 16 p

FAO, 2018. Étude diagnostique de la réduction des pertes après récolte de trois cultures. Études de cas dans les sous-secteurs de l'agriculture et de la pêche à petite échelle. Rapport de synthèse Manioc, tomate, Pomme de terre 88p

FAO, 2015. Renforcement des relations commerciales entre les petits acteurs et les acheteurs dans la Filière de Racines et Tubercules en Afrique Rapport de l'atelier de lancement du projet, 29 p, http://www.fao.org/3/az551f/az551f.pdf

FIDA, 2008. Mise sur pied d'une base de données de fabricants et de prototypes d'équipements de transformation de manioc au Cameroun, 32 p.

FIDA, 2008. Étude sur les potentialités de commercialisation des produits dérivés du manioc CEMAC. Fonds international de développement agricole, Rome

GICAM, 2020. Répercussions de la crise Covid_19 sur les entreprises au Cameroun en Mai Juin 2020. 16 p. Yaoundé Cameroun

GIZ 2020 L'ETUDE D'IMPACT DE LA PANDEMIE DE LA COVID 19 SUR LA FINANCE AGRICOLE ET SUR L'ANCRAGE A LA TRANSFORMATION DIGITALE AU SEIN DES ETABLISSEMENTS DE MICROFINANCE AU CAMEROUN (power point)

GIZ 2020. ETUDE DE L'IMPACT DE LA COVID-19 SUR LES PRODUCTEURS ET ELEVEURS PARTENAIRES DU PADER DANS LES COMMUNES PILOTES DE NGAOUNDERE 3è, NGONG ET MAYO-OULO, Rapport final 25 p. Garoua

GIZ, 2018. Étude sur la protection des cultures dans les pays où le programme 'Centres d'innovations vertes pour le secteur agro-alimentaire' est actif Rapport national pour le ProCISA au Cameroun , 123p

Groupe de Concertation des Acteurs face aux Crises-Comité de Veille et d'Action- 2020. - Gcac-Cva Rapport de la conférence virtuelle de lancement de du comité de veille et d'action sur le Corona virus au Cameroun, 58 p.
INS, 2021. Répertoire et démographie des entreprises modernes en 2018, 28p.
INS, 2017. Evolution des importations des produits alimentaires de grande consommation et impact sur l'économie nationale, 10p.
Lescuyer, G., Boutinot, L., Goglio, P., Bassanaga, S., 2019, Analyse de la chaine de valeur du cacao au Cameroun, CIRAD, Wagenigen University & Research. https://agritrop.cirad.fr/595017/
MEVA'A ABOMO Dominique 2020. Diagnostic rapide du système alimentaire urbain de Douala (SYSTALDO) Rapport Final Société Savante Cheikh Anta Diop, FAO 617 p.
MINADER, 2006. STRATEGIE DE DEVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL (SDSR) SYNTHESE DU VOLET agriculture et développement rural 63p.
MINADER, 2017. PROJET NATIONAL DE DEVELOPPEMENT DES CULTURES FRUITIERES(PNDCF), Yaoundé Cameroun, Draft projet 52p
MINADER, 2019. Manuel de procédures de subvention des intrants et équipements agricoles productifs au Cameroun, 46 p.
MINADER, 2020a. Evaluation des effets socioéconomiques du corona virus (covid-19) sur les activites des entreprises agropastorales bénéficiaires du PEA-jeunes, Rapport Final p
MINADER, 2020b. Identification des producteurs maraîchers sinistrés par le COVID 19 et évaluation de leurs besoins de production dans les Régions du Centre, Est, Littoral, Ouest et Sud-ouest. Rapport de mission, 28p.
Ministère du Commerce- 2016. Stratégie de développement de la filière manioc au Cameroun, Yaoundé, 52 p.
Nations Unis 2020. PLAN DE REPONSES SOCIO-ECONOMIQUES DES NU CONTRE LA COVID-19 - NATIONS UNIES CAMEROUN 78p.
OCHA, Office for the Coordination of Humanitarian Affairs, 2021, Humanitarian response plan, 129 p. mars.
Ojong N., 2019. The everyday life of the poor in Cameroon: The role of social networks in meeting needs. Routledge
OIT ; 2020. Observatoire de l'OIT: le COVID-19 et le monde du travail. Deuxième édition Estimations actualisées et analyses, 13p
OIT, 2017. Enquêtes auprès des entreprises informelles du Cameroun. 162p
ONCC, 2021. Bilan de la campagne cacaoyère 2019-2020, 52 p.
PCP- ACEFA, 2018. Observatoire des exploitations familiales agropastorales (Centre-Cameroun) : analyse de groupe 2018, rapport, 66p
PCP- ACEFA, 2018. Observatoire des exploitations familiales agropastorales (Oues-Cameroun) : analyse de groupe 2018, rapport, 94p
République du Cameroun, 2021. Stratégie de développement du secteur rural/ plan national d'investissement agricole SDSR/PNIA (2020 – 2030), 96p.
République du Cameroun, 2020a. Cadre budgétaire à moyen terme de l'état 2021-2023. Allocations triennales Deuxième version, Novembre 2020, 16p. lien
République du Cameroun, 2020b. Décision n°00026/MINADER/CAB du 17 février 2020 portant sur la restructuration des projets et programmes relevant du MINADER, financés exclusivement par le BIP et le FODECC.
République du Cameroun, 2020c. Loi n° 2020/ 018 du 17 Décembre 2020 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2021.
République du Cameroun, 2020d. Ordonnance N° 2020/ 01 du du 03 juin 2020 modifiant et complétant certaines dispositions de la loi n°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2020. Lien
République du Cameroun, 2020e. Plan de relance économique post COVID 19, Octobre 2020, 26p. lien
République du Cameroun, 2019. Loi n° 2019 / 023 du 24 Décembre 2019 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2020.

République du Cameroun, 2018. Loi n° 2018 / 022 du 11 Décembre 2018 portant loi de finance de la république du Cameroun pour l'exercice 2019.

Service Economique Régional de Yaoundé, 2021. Lette d'Afrique Centrale, n°20, Mars 2021.

Tata P. I., Ngome A. F., Ntsomboh N. G. and Ngayong J. W. (2014) Baseline survey for setting up smallholders' sustainable vegetable seed supply and distribution system in humid tropics areas of Cameroon. Integrated Agricultural Systems for the Humidtropics, a CGIAR Research Project. Consultancy Report on Vegetable Seeds. 71p. https://humidtropics.cgiar.org/wp-content/report2013docs/Cameroon%20seed%20systems%20Study%20Report.pdf.

MINADER Toussi A. Ngiado B. Zonkeng, 1999. Etude diagnostic filière mais au Cameroun, 70p.

UNDP, 2020. Effets socioéconomiques potentiels du Covid – 19 au Cameroun Une évaluation sommaire, Mars, 29 p.

UNDP, 2021. Analysing long-term socio-economic impacts of COVID-19 across diverse African contexts, Report 83p.

Articles scientifiques et thèses

Ambagna, J. J. (2018). *L'utilisation des enquêtes de conditions de vie des ménages pour l'analyse de la consommation alimentaire et de la sous-alimentation : illustration sur les données camerounaises.* Thèse de doctorat, Ecole Doctorale d'Economie et de Gestion, Université de Montpellier, 166 p.

Béné, C., Headey, D., Haddad, L. & von Grebmer, K. Is resilience a useful concept in the context of food security and nutrition programmes? Some conceptual and practical considerations. Food Security 8, 123-138, doi:10.1007/s12571-015-0526-x (2016).

Bitsoumanou Nkounkou J., Temple L. 2021, Résilience du secteur alimentaire face à la crise Covid 19 et perspectives pour les politiques agricoles en République du Congo, Cahiers agriculture, *sous presse Juin.*

Meva'a Abomo Dominique, Makita Njoh Hugo, 2021. Impacts économiques de la covid-19 sur la commercialisation des vivres frais dans les marchés urbains de la ville de Douala : cas des commerçants de tomate. Communication orale présentée au colloque. In Colloque International Covid 19 et renaissance africaine. Société Savante Cheikh Anda Diop, Université Douala, Cameroun

Minkoua Nzié JR, Temple L. 2018. L'offre de recherche converge-t-elle vers les besoins du secteur agroalimentaire au Cameroun ? Une analyse par la bibliographie. Cah. Agric. 27: 25008.

Dury, S, Zakhia-Rozis, N, Giordano, T. 2021. Les systèmes alimentaires aux défis de la crise de la Covid-19 en Afrique: enseignements et incertitudes, Cahiers Agricultures, 30 (12), 1-8.

Workie E, Mackolil, J, Nyika J, Ramadas S. 2020. Deciphering the impact of COVID-19 pandemic on food security, agriculture, and livelihoods: A review of the evidence from developing countries. Current Research in Environmental Sustainability, 100014.

Sites internet consultés

ACEFA : https://www.pcpacefa.org/

AFOP : https://www.c2dafop.org/

Comité National Economique et Financier: https://www.conseilnationalducredit.cm/index.php/component/content/?view=featured

Direction Générale du Budget : https://www.dgb.cm/zone-documentaire/

INS : https://ins-cameroun.cm/pandemie-du-coronavirus-lins-evalue-les-effets-socio-economiques-au-cameroun/

GICAM : https://www.legicam.cm/

MINADER : http://www.minader.cm/

MINEPAT : https://www.minepat.gov.cm/index.php?lang=fr

SERVICE DU PREMIER MINISTRE : https://www.spm.gov.cm/site/?q=fr/content/strategie-gouvernementale-de-riposte-face-la-pandemie-de-coronavirus-covid-19

MINSANTE: http://minsante.cm/site/?q=fr

FAO: http://www.fao.org/cameroun/fr/

FAO Stat: http://www.fao.org/faostat/en/#home

BM: https://www.banquemondiale.org/fr/country/cameroon

OCHA: https://www.humanitarianresponse.info/fr/operations/cameroon

ONCC: https://www.facebook.com/oncc.nccb/

PNUD: https://www.cm.undp.org/

Annexes

Annexe 1 : Déroulement de la mission du 12 au 18 Février 2021 et méthodologie

La mission a consisté à visiter 5 sites sur l'axe Yaoundé/Dschang (Bokito, Makénéné, Bangangté, Foumbot, Dschang) et à recueillir les dire d'acteurs au sujet des impacts à court terme et à moyen terme de la covid sur la production incluant l'approvisionnement et l'écoulement, les conditions de vie, la consommation alimentaire et la sécurité alimentaire des ménages agricoles. Nous avons rencontré plusieurs groupes de producteurs (Trois à Bokito et Yorro, un à Makénéné, un à Bangangté, un à Foumbot, un à Dschang soit environ 107 producteurs et productrices (cacao, tomate, manioc et maïs), des services déconcentrés du ministère de l'agriculture (deux délégués départementaux du Ndé à Bangangté, et du Mbam et Inoubou à Bafia), un chef suprême traditionnel (Foumbot), des commerçantes (trois commerçantes de fruits et une détaillante d'intrants agricoles à Makénéné), des transporteurs de produits vivrier à Foumbot, plusieurs producteurs individuels (un à Bokito, un à Bangangté, un à Foumbot, un à Dschang) et de ménages (4 à Makénéné, 2 à Dschang). Ces personnes ont été interrogées soit sous forme de focus group soit en face à face par l'ensemble de l'équipe ou par deux membres de l'équipe.

La mission a été précédée par des entretiens zoom auprès des responsables des programmes filière du MINADER (Maraichage, manioc), d'un cadre de l'Institut National de statistique, de la responsable du programme national de sécurité alimentaire. Deux guides d'enquête (ménages, institutionnels) ont été préparés et multipliés en amont et au fur et à mesure de l'avancement des enquêtes. Du fait que l'on a réalisé des focus groups, le guide ménage a été adapté. Deux enquêtes budget des ménages ont été réalisées à Dschang. Une restitution auprès de l'AFD et du Minader a été faite à Yaoundé le 19 février matin.

Cette mission a permis de qualifier les principaux types d'effets sur les producteurs des filières choisies avec le Minader (tomate, cacao, maïs, Manioc) dans les zones visitées. Pour consolider les premiers résultats, cette mission va être suivie de nouvelles enquêtes en milieu rural auprès des ménages, de conseillers agricoles du ministère de l'agriculture et du programme ACEFA, de détaillants (Bayam Sellam, détaillants de produits phyto sanitaires locaux, restaurateurs, vendeur d'alimentation de rue) d'une part. D'autre part des entretiens à Yaoundé et Douala auprès des commerçants importateurs d'intrants agricoles (grossiste-semi-grossiste), de produits alimentaires (riz, maïs, huile, d'exportateurs de cacao et d'autres produits alimentaires), des acteurs importants des filières (Industriels de l'agro-alimentaire : GICAM). Des données statistiques macroéconomiques (prix, imports, exports) seront également identifiées et analysées afin de corroborer les faits énoncés par les acteurs.

Cette expertise devra permettre d'avoir une vision des effets produits entre mars 2020 à aujourd'hui, et à imaginer les effets possibles dans l'année 2021 de la crise Covid sur les producteurs agricoles, leurs stratégies d'adaptation, leurs conditions de vie, en particulier leur sécurité alimentaire et nutritionnelle et celles de leurs familles.

Principaux résultats

Aucune des personnes rencontrées (environ 130) sur les 5 sites n'a été malade de la Covid et n'a une connaissance qui a été malade. Seule, une jeune femme a déclaré avoir de la famille vivant en France qui a été très malade de la Covid-19. Si la maladie a fait très peur à tous et toutes au début de la crise (mars, avril 2020), assez rapidement, devant l'absence de cas, les gens sont devenus moins inquiets et ont recommencé leurs occupations habituelles tout en respectant les mesures de distanciations sociales selon leur dire. Les personnes rencontrées ont rapporté des cas où les familles ont « fuit » dans leurs champs loin des habitations et des routes, et y sont restées plusieurs semaines à l'écart. Comme le début de la crise correspondait aux premières pluies et au lancement de la campagne de culture, certaines familles agricoles ont saisi l'occasion. En effet, plusieurs familles à Bokito ou à

Bangangté, ont mentionné que les étudiants à Yaoundé ou Douala sont rentrés chez leurs parents après la fermeture des classes, mi-mars, et ont participé aux travaux agricoles. De même que d'autres membres de la famille sont aussi venus se réfugier en milieu rural (Frère/sœur) pendant la période de confinement.

Dans certaines familles, l'augmentation de la taille du ménage lié à la présence des enfants qui sinon vont à l'école, a été vécu comme une contrainte. A Foumbot, les familles ont témoigné de la difficulté de motiver leurs enfants à venir travailler au champ. Les jeunes n'aiment pas ce travail et les difficultés y attenant accroit leur aversion pour l'agriculture. Ils préfèrent devenir « mototaxi man ». De même la charge des plus jeunes enfants a entrainé un surcroit de travail (préparation des repas, surveillance, soins) aux parents, et dans certains cas, il a été difficile de les prendre en charge correctement. Ils ont perdu plusieurs mois de scolarité et parfois ont été abandonnés à eux-mêmes. Dans certains cas, les amener au champ à un coût lié au transport (mesure de non surcharge des véhicules/engins de transport à conduit à une augmentation du prix). A Makénéné, les enfants venaient sur la route en grand nombre, errant entre les véhicules, ils devenaient dangereux pour eux-mêmes et les véhicules. La préfette est intervenue avec les forces de l'ordre pour interdire aux enfants de fréquenter le marché. Par ailleurs, des cas de délinquance, des grossesses non désirées (Bokito, Makénéné, Foumbot) ont été signalés. Dans d'autres cas (Bangangté, Yorro), les mères ont témoigné de leur relative satisfaction d'avoir de la main d'œuvre supplémentaire dans leurs champs vivriers. Elles ont également trouvé une bonne chose la fermeture des bars. Les maris ont été plus présents, et plus « humbles ». Les témoignages convergent tous pour dire que les relations conjugales se sont resserrées à l'occasion de l'épreuve.

La crise covid au Cameroun s'est accompagnée de plusieurs mesures qui ont eu un fort impact sur les gens : au-delà de la fermeture des écoles et des universités, à partir du 18 mars, que nous venons d'évoquer, le nombre de personnes autorisées dans les transports a été réduit. Les transporteurs ont augmenté les prix par personne ce qui a eu en effet retour la diminution des clients et finalement l'arrêt des activités de nombreux transporteurs qui ne pouvaient plus être rentables économiquement. Les bars ont été fermés durant un mois environ. Les frontières terrestres (Nigéria, Gabon, Guinée) ont été fermées et elles ne sont pas encore officiellement rouvertes. En juillet, les classes où il y avait un examen ont été rouvertes. Le 5 Octobre, toutes les écoles ont été rouvertes.

Poursuite de l'étude :

Pour les détails méthodologiques de l'étude dans son ensemble, voir la méthodologie actualisée de l'expertise (« livrable 1 » version du 8 mars, 2021). Il est rappelé que le travail est essentiellement qualitatif, que nous faisons un inventaire des situations des exploitants, commerçants, ménages en milieu rural, mais que nous n'avons pas les moyens d'évaluer quantitativement l'importance des processus décrits. Cela nécessiterait des études plus complètes impliquant des enquêtes de type statistique en plus grand nombre.

Suite à cette mission, nous avons constaté que les enquêtes en face à face permettent de situer l'impact plus précisément des mesures covid sur l'économie et les stratégies des ménages. Si les enquêtes par focus group nous ont permis de situer l'effet général dans une zone, ces enquêtes permettent de préciser des réactions individuelles. Nous avons convenu de faire 8 entretiens auprès de ménages agricoles pour les budgets agricoles (dépenses et revenus de la vente des produits agricoles) et revenus/dépenses du ménage, en particulier dépenses alimentaires. On évaluera à partir de ces budgets de façon très précise l'impact de la covid sur l'économie du ménage agricole et sur les stratégies d'adaptation. Nous avons aussi prévu d'interroger des agents de vulgarisation de zone, des responsables des coopératives et des détaillants ainsi les gros importateurs et exportateurs pour

trianguler les premiers résultats. Il faudra vérifier auprès du coordinateur du programme ACEFA l'existence d'une base de données d'information sur l'évolution des productions depuis la crise. Il faudra aussi identifier le plaidoyer fait par la PLANOPAC sur la réouverture des frontières.

Annexe 2: Enquêtes en face à face lors de la mission du 19 au 27 février 2021

Enquêtes institutionnelles en face à face

1. AKAMBA AVA M.D. ONCC Directrice contrôle de la commercialisation –
2. BANAG B. ONCC Sous-directeur des Exportations –
3. KWA M. IRAD/CARBAP Agronome
4. MEVA'A ABOMO Dominique (Pr.) FLSH-Université de Douala
5. SAFFANA T O.M. MINADER-FIDA – PEA Jeunes Littoral
6. BAMZOK LCl. MINADER - Coordinatrice National – Projet Appui cacao –
7. NGOMA MOUTOME M., MINADER – PIDMA – Coordinateur régional Littoral
8. NDEPEL NGAN PC. Sous-directeur DRCQ MINADER
9. MAFOUASSON H., Coordinatrice Département productions végétales IRAD
10. NDO Eunice, Directrice région sud IRAD

Enquêtes acteurs économiques en face à face

Secteur entreprises et phytosanitaires

11. KOUETE V. Directeur adjoint exécutif GICAM
12. ENONGUENE D. Directeur commercial FIMEX International
13. ASSONFACK P. Responsable Recherche, Royal Chimie (importateur phyto)

Filière cacao

14. AMBAGNA JJ. Directeur adjoint SODECAO
15. BENDOUKELEKI AB., Coordinateur Monitoring – TELCAR Cocoa LTP
16. BESONG BESONG F., Coordinateur Sustainibility TELCAR COCOA
17. BESSONG ARREY R. Director Sustainibility – TELCAR Cocoa LTB
18. TCHAKOUNTE E., Directeur Jet Investissement – Exportateur cacao

Filières manioc – plantain - fruits

19. TEFACK Y. Chef Centre Incubation, Chambre Commerce et Industrie, Douala
20. NDONGO JA. Secrétaire Exécutif – RHORTICAM (ananas, manioc, fleurs)
21. IMELE JP. Exportateur fruits et légumes

Filières maïs céréales

22. MOGNOL Alfred Directeur entreprises Marjolin (exportateur maïs)
23. NSATCHANG B. Achat entreprise Marjolin (exportateur maïs)

Echanges téléphoniques principaux :

24. BIAKAT J. Director Jaco SA
25. Roseline INS
26. LIKENG Marthe - Assistante du Projet / UCR LT-SW
27. HAMADJAM – Chef cellule statistiques Service des Douanes

Enquêtes en visios

28. Me ATANG Chef projet sécurtié alimentaire MINADER
29. Anonyme – Secteur financier et bancaire

Annexe 3 : Questionnaire exportateurs

Date : **Lieu :**

Questionnaire : Impact de la COVID-19 sur le secteur agricole et alimentaire

Enquêteur : **Mode :**

Entreprise : **Filière principale (et/ou global) :**

Enquêté : Nom : Téléphone: Adresse e-mail :

I - Questions sur l'entreprise (*impact sur l'organisation en elle-même)*

1. Quels sont les impacts de la Crise Covid (Mars 2020 à Mars 2021) sur les activités de l'entreprise ?
    a. En termes de chiffre d'affaire globale (%) ?
        i. Volumes d'approvisionnement de quelles zones principales ?
            1. Zone 1 - Zone 2..
        ii. Volumes de vente ?
            1. Quels sont vos principaux clients : (transformateurs, négociant autre…) :
                a. Nature ? - ou ? Nature ? ou ?
        iii. Quel a été l'évolution des prix de vente ?
        iv. Les clients vous demande-t-il de nouveaux produits ou de nouvelles conditions de commercialisation depuis la crise Covid et si oui lesquels ?
    b. Impacts en termes d'emploi dans l'entreprise (entre Mars 2020 et Mars 2021) ?
    c. En termes de nombre d'adhérents 'si organisation collective) ?
2. Quelles sont les stratégies d'adaptation mises en œuvre (court – long terme) ?
    a. Dans le fonctionnement générale et activités de l'entreprise ?
    b. Dans le système d'approvisionnement en matière première ?
3. Avez-vous augmenté votre endettement depuis la crise et si oui dans quel proportion % ?
4. Quelles sollicitations et nouvelles demandes a reçu l'entreprise en relation avec la crise Covid ?

II – ***L'impact sur les prix, offre, demande du marché global que peut révéler l'entreprise enquêtée***

5. Selon vous la crise Covid depuis mars 2020 impact comment sur l'offre de cacao ?
6. Comment a évolué la demande a-t-elle augmenté ou diminué et pourquoi ?
7. Peut-on établir des relations entre la crise Covid et les prix observés?

III-Impacts sur les stratégies d'acteurs dans les filières

8. Quels sont les acteurs dans la filière qui ont été les plus affectés par la crise Covid que vous connaissez (en termes de production – commercialisation - stockage – distribution ?
9. Préciser pour ces acteurs si l'impact a été fort moyen faible
10. Quels sont les raisons qui expliquent les impacts importants ?
11. Quelles stratégies d'adaptation ont été prises pour s'adapter à ces impacts?
12. Quels sont les acteurs des filières qui ont pu bénéficier de la crise Covid et pourquoi ?

IV-Divers

13. Quelle utilité peut avoir l'étude que nous faisons pour vous ? ou quelles questions ou besoins d'informations avez-vous par rapport à l'impact de la crise Covid ?
14. Avez-vous des documents écrits, rapports, qui nous permettraient de compléter notre analyse ?
15. Quelles autres personnes ressources pourriez-vous nous conseiller (au regard de nos questions ?

Annexe 4 : Faits marquants de la crise COVID

Date	Type d'intervention	Source
10/03/2020	Création de la cellule de veille sanitaire au sein du MINSANTE	Rapport Sitrep 6
11/03/2020	Diffusion du plan de préparation et de réponse à la COVID 19 aux partenaires nationaux et internationaux	Rapport Sitrep 6
12/03/2020	Réunion des Ministres de la Santé des pays membres de la CEMAC pour le renforcement de la prévention et de la préparation à la riposte à la covid 19	Rapport Sitrep 6
14/03/2020	Formation des agents de santé communautaire de la ville de Yaoundé sur le suivi des contacts au COUSP	Rapport Sitrep 6
14/03/2020	Confirmation d'un cas importé. Homme de 65 ans en provenance d'Italie arrivée le 07 mars 2020 avec une symptologie ayant débuté le 29/02/2020	Rapport Sitrep 6
14/03/2020	Visite des représentants de la CAF pour évaluation du dispositif de réponse à la COVID 19	Rapport Sitrep 6
15/03/2020	Confirmation d'un nouveau cas importé. Homme 34 ans arrivée de France le 14 mars	Rapport Sitrep 6
16/03/2020	Confirmation d'un nouveau cas importé. Femme 46 ans arrivée le 03/04/2020. Symptomatologie le 08/03/2020	Rapport Sitrep 6
17/03/2020	**13 mesures du gouvernement à compter du 18 mars 2020: fermeture des frontières, suspension de la délivrance de visas, fermetures des établissements d'enseignement, rassemblement de plus de 50 personnes interdit, Débits de boissons, lieux de loisirs et restaurants ferment à 18h, régulation des flux dans les marchés, déplacement urbains et interurbain uniquement en cas de nécessité, pas de surcharges dans les transports, réquisitions des équipements, réunions des administrations publiques par voie électronique, Respect de règles sanitaires**	https://www.spm.gov.cm/site/?q=fr/content/strategie-gouvernementale-de-riposte-face-la-pandemie-de-coronavirus-covid-19
19/03/2020		Rapport Sitrep 8

20/03/2020	Réunion avec les partenaires techniques et financiers sur la réponse à l'épidémie au COUSP	Rapport Sitrep 8
23/03/2020	Brieffing du Senat sur la gestion de l'épidémie au Cameroun	Rapport Sitrep 9
23/03/2020	Recrutement de 100 téléconseillers pour le call center au Centre des Opération d'urgence de Santé Publique (COUSP)	Rapport Sitrep 9
31/03/2020	Création d'un fond spécial de solidarité nationale pour la lutte contre le corona virus	
09/04/2020	Déclaration spéciale du Premier Ministre, Chef du gouvernement du 09 avril 2020: Généralisation du port du masque à compter du lundi 13 avril 2020 dans tous les espaces ouverts au public, La production locale des médicaments, des tests de dépistage, des masques de protection et des gels hydro-alcooliques par les institutions nationales compétentes, La mise sur pied des centres spécialisés de traitement des patients de la COVID-19 dans tous les chefs-lieux de Région	
15/04/2020	**la commutation et la remise des peines de certains prisonniers dans le but de désengorger les prisons en réduisant l'effectif de la population carcérale afin de réduire la promiscuité et les risques de propagation de la COVID-19 dans les établissements pénitentiaires**	
18/04/2020	9 régions sur 10 comptent des cas de personnes ayant contracté la COVID 19	Rapport Sitrep 19
21/04/2020	Tenue d'une réunion conjointe MINSANTE-MINDDEVEL sur l'implication des collectivités décentralisées dans la réponse	Rapport Sitrep 20
21/04/2020	Mise en oeuvre du programme de décontamination des marchés par les agents des mairies	Rapport Sitrep 20
22/04/2020	Communiqué de presse relatif à l'annulation par le Chef de l'Etat, des célébrations publiques des éditions 2020 de la Fête du Travail et de la Fête Nationale	Rapport Sitrep 20

23/04/2020	Réunion hebdomadaire du Comité interministériel chargé de suivre et d'évaluer la mise en oeuvre de la stratégie gouvernementale de riposte contre la Covid-19 présidée par le Premier Ministre Chef du Gouvernement	Rapport Sitrep 21
30/04/2020	Réunion zoom FOA MINADER et partenaire institutionnel sur la réponse à la crise	Plan de réponse
30/04/2020	**Communiqué de presse mesures d'assouplissement et de soutien afin de soulager les secteurs durement impactés par cette crise sanitaire : Réouverture des débits de boissons, restaurants et lieux de loisir, exonération de l'impot libératoire sur les marchés et taxes communales (droits de place sur le marché) au profit des revendeurs de vivres (bayam Sellam)**	https://www.cameroon-tribune.cm/article.html/32179/fr.html/impacts-economiques-du-covid-19-les-19-mesures-de-riposte#
06/05/2020	Plan de réponse sectoriellle du MINADER pour la mitigation des impacts de la pandémie de la COVID-19 dans le sous secteur agriculture et déloppement rural : Selon la modélisation des données du Cadre harmonisé sur la sécurité alimentaire au Cameroun si la pandémie venait à perdurer 4857749 personnes auront recours à des stratégies d'adaptation en situation de crise ou d'urgence pour assurer la sécurité alimentaire au niveau des ménages en raisons des restrictions pour lutter contre la pandémie. L'objectif du plan est de renforcer la résilience de l'Agriculture. Quatre axes: Réduction sdes riques de pénuries alimentaires (cultures vivrières), améliorer l'accès au marché et sécurité sanitaires des produits agricoles, consolider les acquis de la filière cacao et protection des entrepreneurs agricoles et des petits producteurs.	Plan de réponse
15/05/2020	Réunion de coordination des partenaires techniques et financiers intervenant dans la réponse à la Covid-19 par téléconférence	Rapport Sitrep 28
01/06/2020	Reprise des cours pour les universités et les classes d'examens	https://www.aa.com.tr/fr/afrique/cameroun-covid-19-r%C3%A9ouverture-des-%C3%A9coles-lundi-/1860604

Annexe 5 : Retranscription des enquêtes budget ménage

Nom du ménage	Lieu	Source principale du revenu	Particularités de ménage	Influence de la COVID 19 – et autres défis majeurs
Ménage rural myennement aisé	Bejni – Bokito	Homme Retraite Femme agricultrice	- Ménage moyen aisé et de 03 personnes avec une habitation modern en construction - Revenu mensuelle de pension de la retraite - Achat d'une grande partie de leur alimentation - Les Equipements moyens - Les principales cultures de ce ménage sont le maïs, les pistache, l'arachide, le haricot, l'igname, le manioc, le plantain, les poulets de village	- Retour de sept personnes dans ce ménage - La maladie de la femme qui a été traite à avec des traitements locaux - La panique et la peur d'aller à hôpital
Ménage producteur cacao peu aisé	Bokito Centre	L'agriculture, arbitrage sportif et les dons des oncles	- Un ménage avec une structure complexe - - Un jeune de 27 ans qui mène les activités agricoles propre à lui-même mais habite à la fois chez son oncle, au village avec sa mère et avec sa femme et sa fille qui habite chez l'oncle de sa femme - Il travaille à la fois seul sur certains champs et partage les champs et les récoltes avec sa mère (qui habite au village) et sa femme et sa fille - Les principales spéculations de ce ménage sont le cacao, le maïs, les pistaches, l'arachide, le haricot, l'igname, le manioc, le macabo, le banane/plantain, les poulets de village - Le bénéfice de cacao est partagé entre lui, sa mère et ses deux frères - Une partie des vivres frais produits sont envoyés chez sa famille à Yaoundé - Son oncle lui donne souvent de l'argent à chacune de ses visites (20000frs/mois) et quand il y a besoin de faire certains travaux dans la maison (eau, électricité, travaux de réfections etc) - Toutes les charges (eau, électricité...) de la maison sont payées par son oncle - Toute les charges de sa fille et sa femme jusqu'au nutrition son pris en charge par lui - Il est en train de construire une maison sur un terrain familial pour réunir sa famille - Il habite deux semaines à Bokito et deux semaines au village qui est de 7km de Bokito - La plupart de ses dépenses sont destinées à sa construction, sa femme et sa fille.	- Limite des voyages à cause du transport plus cher - Les prix des produits agricoles dépendent du marché pas de la covid - Pas de référence à la crise covid comme un problème majeur

Ménage producteur cacao aisé	Makenene	- Cultivateur de cacao et commerçant de fruits - la femme est cultivatrice des vivres frais surtout pour l'autoconsommation	- Famille de 9 personnes de 2 ans à 56ans - Habite dans leur propre maison - Maison moderne avec les équipements neufs - Maison construite depuis plus de 15 ans - Il a deux employés permanents pour les travaux de champs - Les principales spéculations de ce ménage sont le cacao, le prunier, le mandarinier, l'oranger, la noix de palm, le maïs, le banane/plantain, l'igname, le macabo, l'arachide, la patate, le porc, le chèvre, poulet - Ménage aisé avec un revenu annuel de plus de 10,736,072 FCFA **Source de revenu 2020** - Total vente animaux et élevage 605,000 - Total vente cacao 5,592,072 - Total petit commerce 4,539,000 **Dépenses 2020** - Total dépense alimentaire hors produit d'auto consommation issus du champ 2,145,000 - Total dépense transport pour le champ 752,200 - Total matérielle agricole 689,100 - MO Total 3,460,250 - Total dépense scolaire 1,487,600 - Beauté femme 300,000 - Aide familiale 350,000 - Fête 400,000 - Frais église 80,000 - Dépense père 38,000 - Porte Rideau 40,000 - Salon 325,000 - Drap 26,000 - Boisson 180,000 - Remboursement crédit Bank 1,000,000 - Total dépense de manage 11,273,150 - Dettes 830,000	- Les gabonais et les Nigérians ne viennent plus acheter les fruits - Export des fruits vers les pays voisins est devenu impossible - La maladie des porcs qui a tué tous les porcs - Le vol des animaux
Ménage product	Makénéné	- Homme Cultivateur/ caoculteur	- C'est une manage de 4 personnes de 11 à 60ans trois homes et une femme. - Il vie dans leur maison en pleine ville - Maison très vieille avec un état très dégradé	- Feu de brousse avait brulé son cacao et tous les arbres fruitiers

eurs cacao très peu aisé		/Conseille au chef traditionnelle - Femme Cultivatrice	- Toutes les fournitures de la maison sont très vieilles et bien dégradées - La famille démontre une vie décroissante et un niveau de précarité bien élevée - Prise en charge de la scolarité des enfants est assure par les autres - Les principales spéculations de ce ménage sont le cacao, le prunier, l'ananas, l'avocatier, le noir de palm, le maïs, le banane/plantain, l'igname, le macabo, l'arachide, la patate, le porc, - Vente du bois de feu, **Source de revenu 2020** - Vente Cacao 127,500 - Vente Prunier 21,000 - Vente Plantain 120,000 - Vente bois de feu 30,000 - Loyer boutique 60,000 - Total revenu 358,500 **Dépenses 2020** - Electricité 24,000 - Transport Pour le camp 8,400 - L'école des enfants 276,000 - Moto pour aller au champ 38,400 - Total dépense 346,800	- Manque des moyennes pour investir dans l'agriculture - La baisse de voyage a limité la vente de viande brule qui lui enduire leur bois - Ménage très pauvre en ressource - La limitation des transports + peur de la COVID à réduire la quantité de viande braisé qui a réduire la quantité de bois utiliser limitants son activité de vente de bois
Ménage productrice de manioc et maïs et commerçants (plus aisé)	Bangante	- Cultivatrice - Petite commerçant - Son marie est maçon mais malade depuis 2018	- Famille de 9 personnes âge de 12ans a 56ans et de trois femmes et six hommes - Habit dans leur maison - Maison simple en construction et avec les travaux suspendus depuis long temps - Les principales spéculations de ce ménage sont le maïs, le haricot, l'igname Jaune, le macabo, le pomme de terre, la banane/plantain, le manioc, le prunier, l'avocatier, l'igname sucrée, le pigment, le gingembre, le pistache, le Koki, l'arachide, le gombo, le manguier, le follon, le zoom, 2 Porc, 5 chevre, 10 poule - La femme achète les habits chaque mois et s'occupe très bien de ses filles qui sont encore scolarisées - Les garçons ont abandonné l'école - La famille n'achète jamais le bois, ce sont les grands garçons s'en occupe - **Revenu de ménage annuel** 3,063,000 - Total vente des produits agricoles 759,000 - Total revenu du petit commerce 2,304,000 - Dépense pour le champ 353,200	- Déscolarisation des enfants - Non-paiement des dettes - Augmentation des prix des produits vendus - Vol des animaux - Epoux malade - Les clients venaient acheterla boisson à leur domicile lors de la confinement

			- Dépense alimentaire 2,642,000 - Total Dépense 2,995,200 - Dette réunion 50,000 - Dette client 15,000	
Ménage productrice mais et manioc (moins aisé)	Bangante	Femme Cultivatrice/transformatrice de manioc Homme cultivateur - cacaoculteur	- Habite dans leur propre maison de 40ans d'âge - La maison est construite avec le brique et le sol est en terre - La maison est à un état très dégrade presque entraine de tombe - Les principales spéculations de ce ménage sont le maïs, le haricot, l'igname Jaune, blanc et sucrée, le macabo, la banane/plantain, le manioc, le prunier, l'avocatier, le corosol, la tomate, le gingembre, le Koki, l'arachide, le manguier, le follon, le zoom, le Porc, le chèvre, les poule - La femme est très battante et elle cultive, transforme et vend le manioc en grande quantité - L'achat des habits est rare dans le ménage Dépenses 2020 - Dépense pour le champ 976,100 - Dépense école 768,000 - Autres dépense 1,123,000 - Total dépense 2,867,100 Revenu 2020 - Mini boutique 192,000 - Total vente de semence 178,000 - Total bénéfice transformations agroalimentaire 1,181,800 - Total produit agricole 1,728,000 - Total revenu 3,279,800	- Feu de brousse qui a détruit la plantation des arbres fruitiers et de cacao - Vols des 16 porcs et des chèvres - La maladie de ses deux enfants (vente de bétail pour payer les soins) - Le vol de la caisse du mini commerce – abandon de l'activité - La maison qui est en train de tombe - Un enfant est parti à université en 2020 La femme était très malade avec les dépensé de plus de deux millions en 2019. Frais de l'hospitalisation était paye par la famille de la femme
Ménage producteur de tomate aisé	Foumbot	Homme/Femme Maraichers	- Homme est maraicher depuis 22ans - Il apprend le métier à sa femme qui s'en sorte déjà assez bien - Ils habitent dans leur propre maison qui est grande mais pas encre finie - Les équipements de la maison sont un peu modernes et en bon état - Ils sont une famille de 10 personnes entre 03 et 52ans - Il y a trois autres familles de sept personnes qui dépend de l'homme - La famille est aisée et la femme fait d'importants achats des habits (sept pagnes par mois)	- La fermeture des frontières qui a limité les ventes - Déscolarisation des enfants - Perte lié à la non surveillance de son champs du fait de la

			- Il cultive la tomate, le morelle noire, le poivron, le haricot vert, le concombre, le maïs, le manioc, l'igname, la patate, le basilic - Il faire la production de tomate jusqu'à 2000 cageots par campagne - Le monsieur a une grande maitrise de compte d'exploitation des maraichères et les différentes intrants et mode d'application - Il gère à la fois ses champs, ceux de son épouse et ceux de ses trois autres enfants qui n'habité pas avec lui. - Même pendant la crise COVID, il s' en est sorti avec ses champs malgré le petite perte	maladie et du décès de sa fille
Ménage produteur de tomate peu aisé	Foumbot		- Ménage de 4 personnes de 16 à 49ans - Il habite dans une vieille maison léguée par son père - Les 03 enfants partis habiter chez leur grande mère depuis trois mois à cause des difficultés - Il cultive la tomate, le morelle noire, le poivron, le haricot vert, le concombre, le maïs, le manioc, l'igname - La femme a quitté le ménage à cause de la pauvreté/souffrance/précarité - Le monsieur travaillait à Kribi et est rentre à Foumbot pour travailler dans les champs - Il a emprunté 1,500,000FCFA dans une tontine pour faire la tomate et il a vendu seulement pour 500,000FCFA. Actuellement il a une dette de 700,000frs dans ladite tontine - Il a ouvert une boutique qui ne marche pas - Il a créé une plantation de banane plantain mais ceci est saisonnier	- La femme n'est plus dans le ménage - Déscolarisation énorme des enfants - Manque de ressource pour faire le prêt

Annexe 6 : Graphique des prix à la consommation

Ci-après les graphes des prix mensuels de détail à la consommation (source INS) de quelques produits d'étude – manioc et dérivés, tomate et maïs- plus le riz et le poulet dans trois villes de la zone d'étude : Yaoundé, Douala et Bafoussam, entre 2012 et 2020, avec un zoom sur les deux dernières années. Nous n'avons pas fait d'analyse économétrique de type analyse de série temporelle, mais une mise à plat simple des données et quelques constatations/hypothèses, peuvent être proposées :

(1) Les variations de prix des produits du manioc en général et du maïs sont toujours très importantes. La saisonnalité est forte. Pour ces produits pas de changements flagrants en 2020.
(2) Dans le cas de la tomate dans les trois villes et du Gari à Bafoussam, il y a eu baisse dans un premier temps (avril/mai 2020) puis augmentation au second semestre 2020, ces variations ne sont pas différentes de certaines années antérieures et il est difficile de dire qu'elles sont liées au contexte Covid.
(3) Les prix des produits "chers" tels que miondo et poulet ont connu une chute puis une forte augmentation. Cela peut être lié à la fermeture puis la réouverture des restaurants (réajustement).
(4) Le prix du riz augmente régulièrement et fortement depuis juin 2020. Cela est lié vraisemblablement au cours international qui augmente. Mais est-ce lié à l'impact de la crise Covid au niveau international, on n'a pas assez d'information sur le sujet.

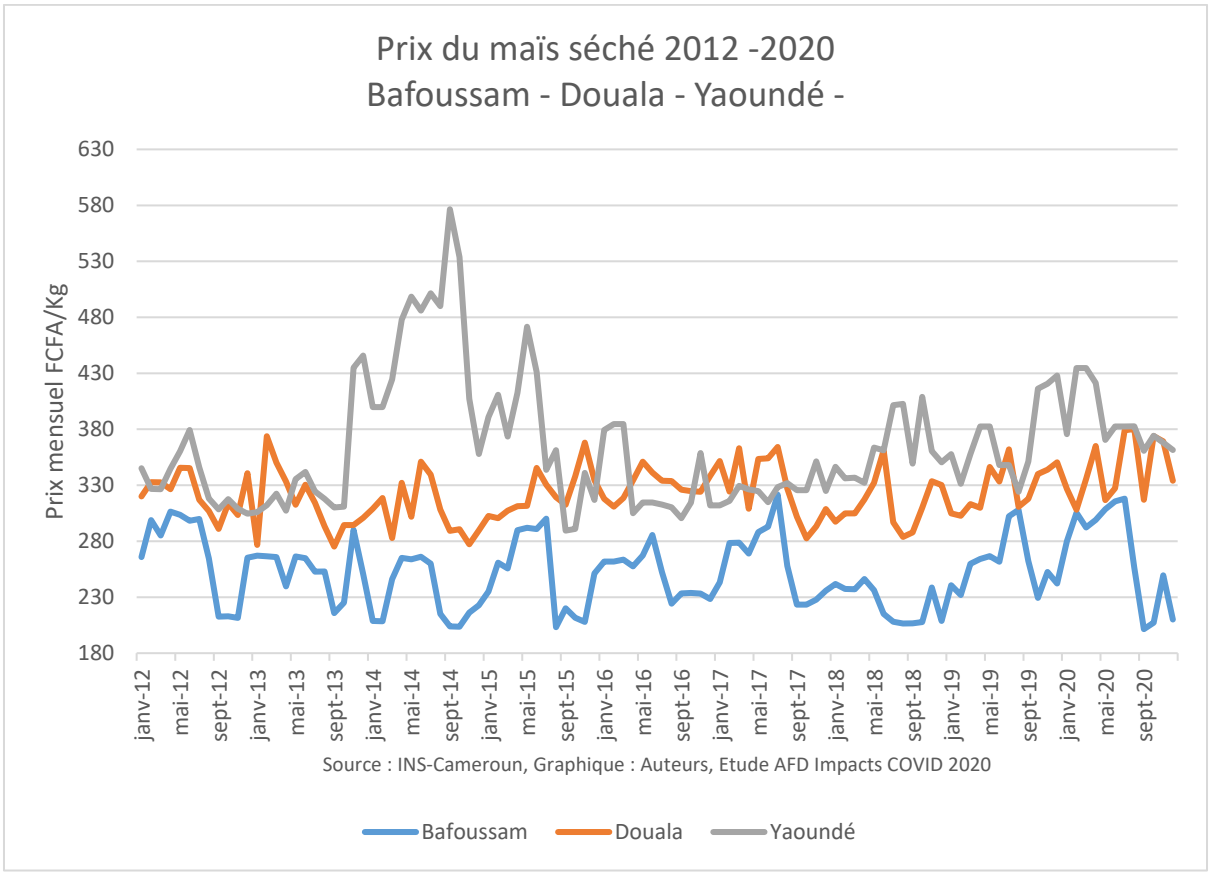

Forte saisonnalité des prix du maïs sec dans les 3 villes considérées. Pas de particularité en 2020 visible à l'œil nu.

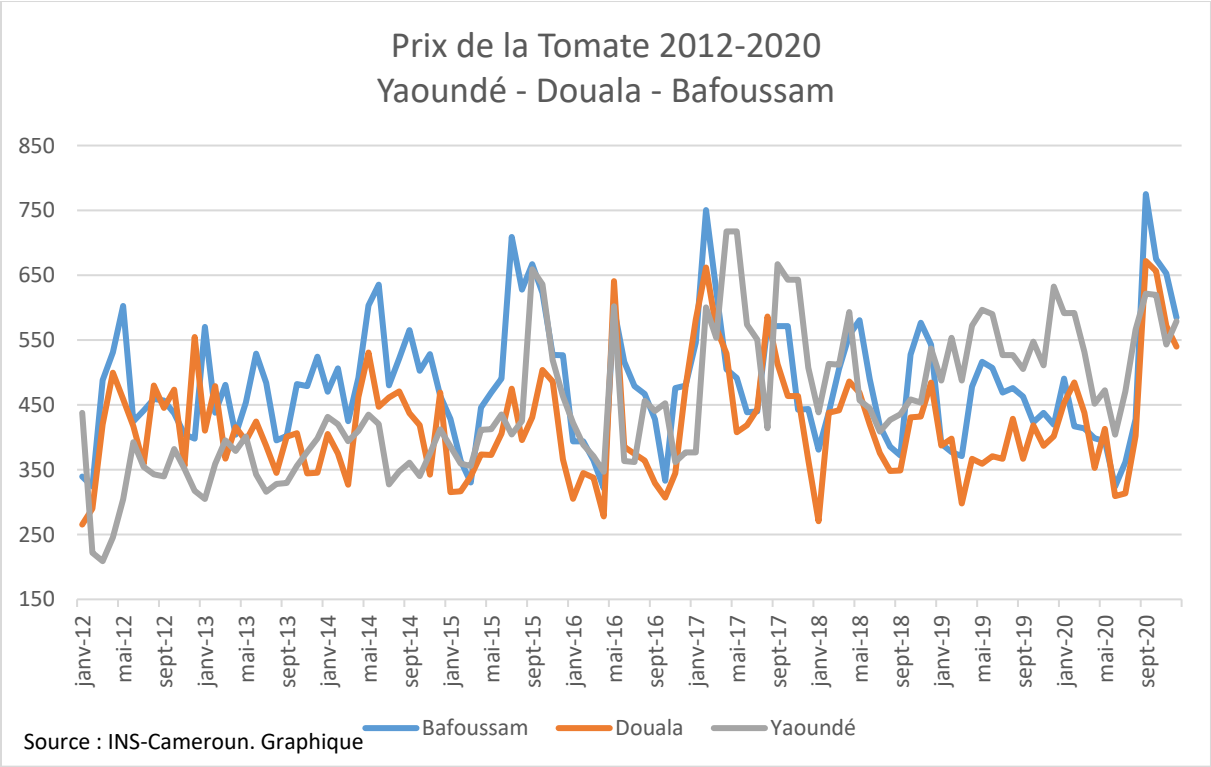

Source : INS-Cameroun. Graphique

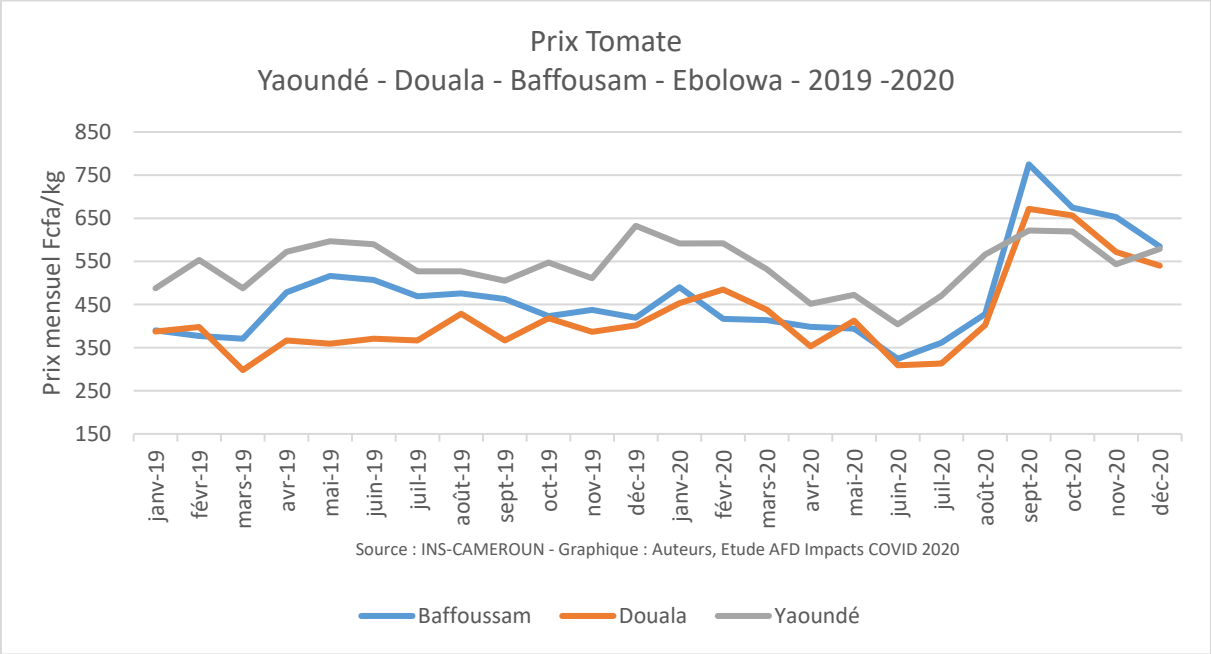

Très forte saisonnalité des prix de la tomate sur la période 2012-2020. Le prix mensuel varie sur la période 2012-2020 entre 200 et 700 F/kg à Yaoundé, entre 265 et 670 F/kg à Douala et entre 320 et 775F à Bafoussam. Il existe un prix « plancher » en dessous duquel il n'y a pas de vente.

On observe une forte augmentation des prix à partir d'aout septembre 2020, mais elle est de même ampleur que fin 2016. On ne peut pas dire avec certitude qu'elle est liée à la crise covid.

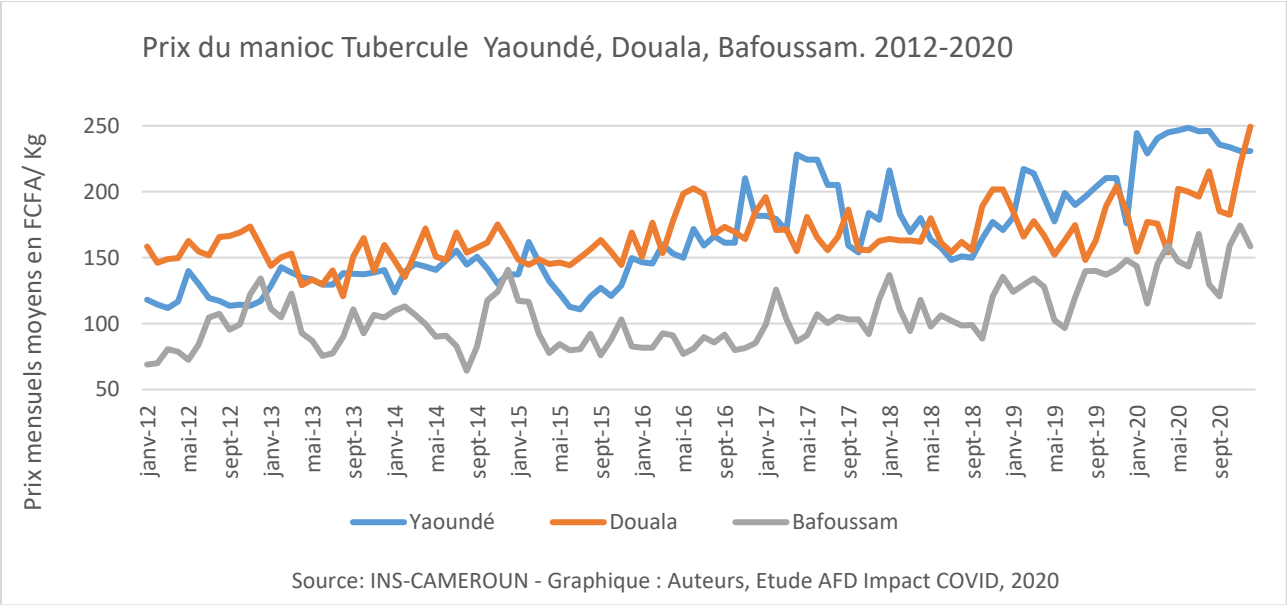

Tendance à la hausse du prix de la racine de manioc en particulier à Yaoundé et Bafoussam entre 2015 et 2020.

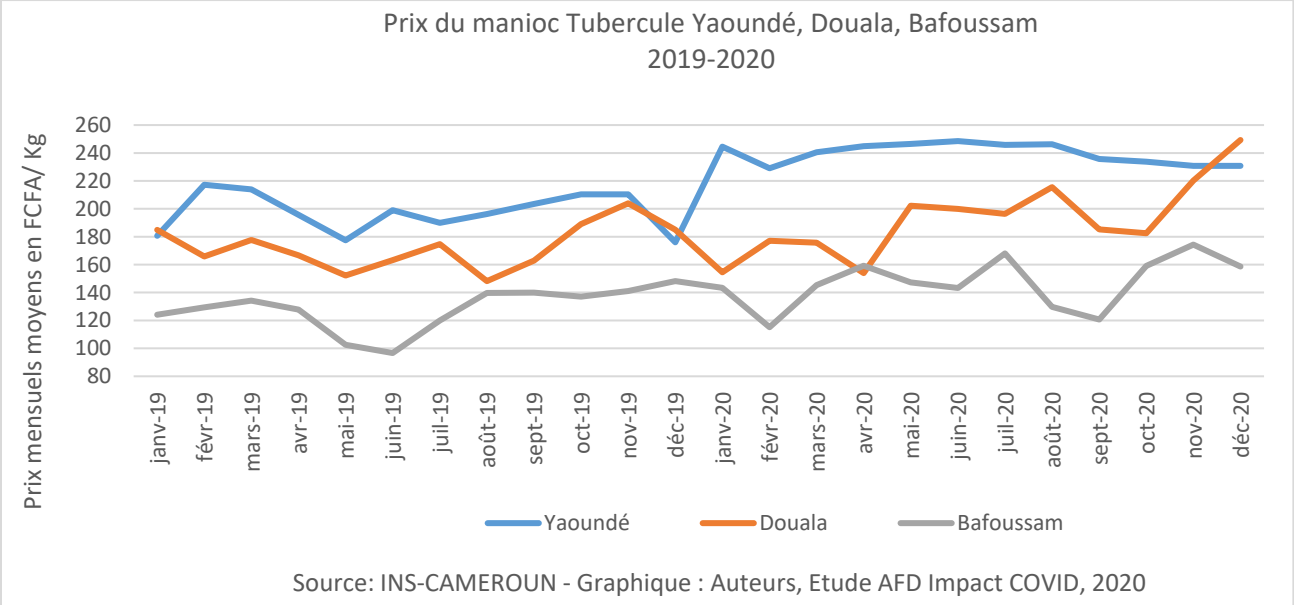

Rien de particulier en mars avril mai 2020.

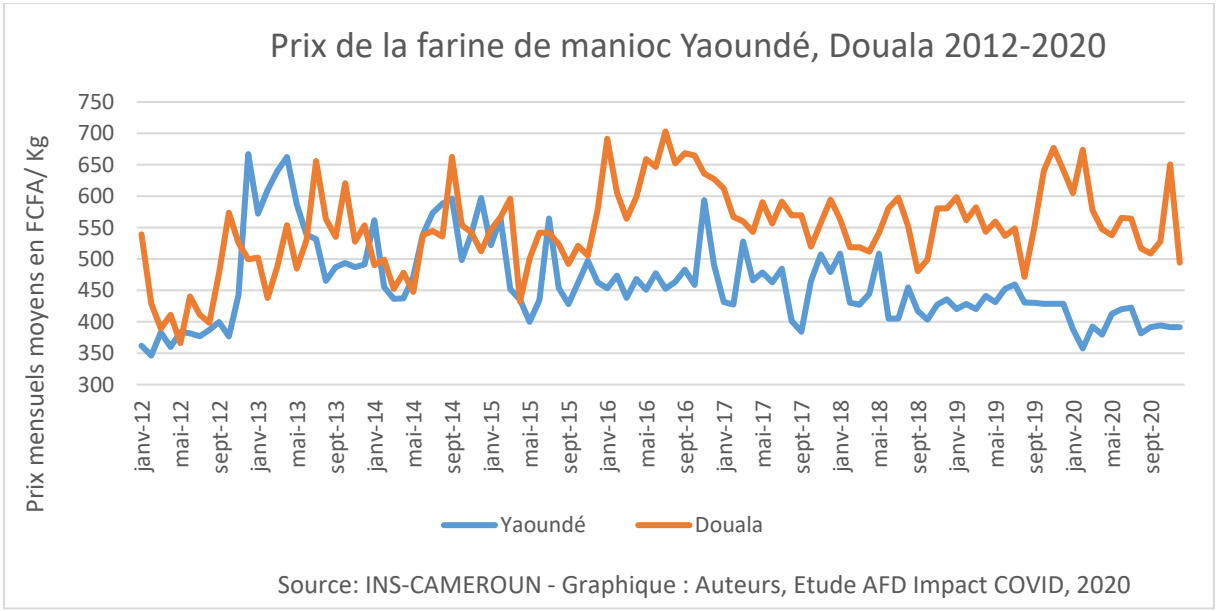

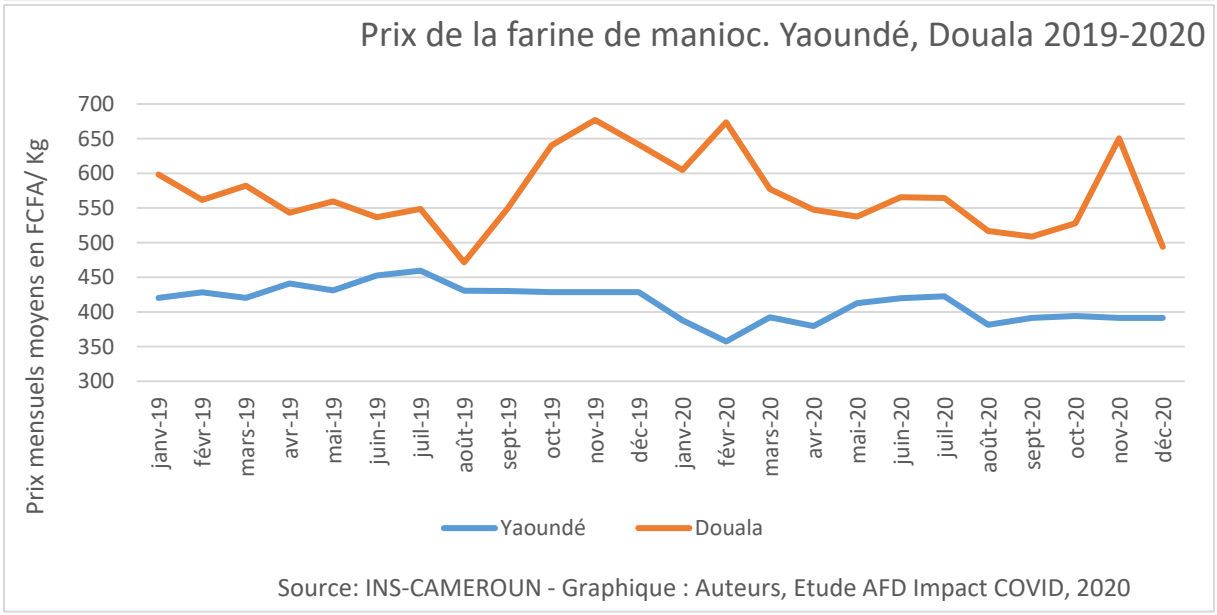

Rien de particulier sur les prix de la farine de manioc en 2020 à Yaoundé et Douala

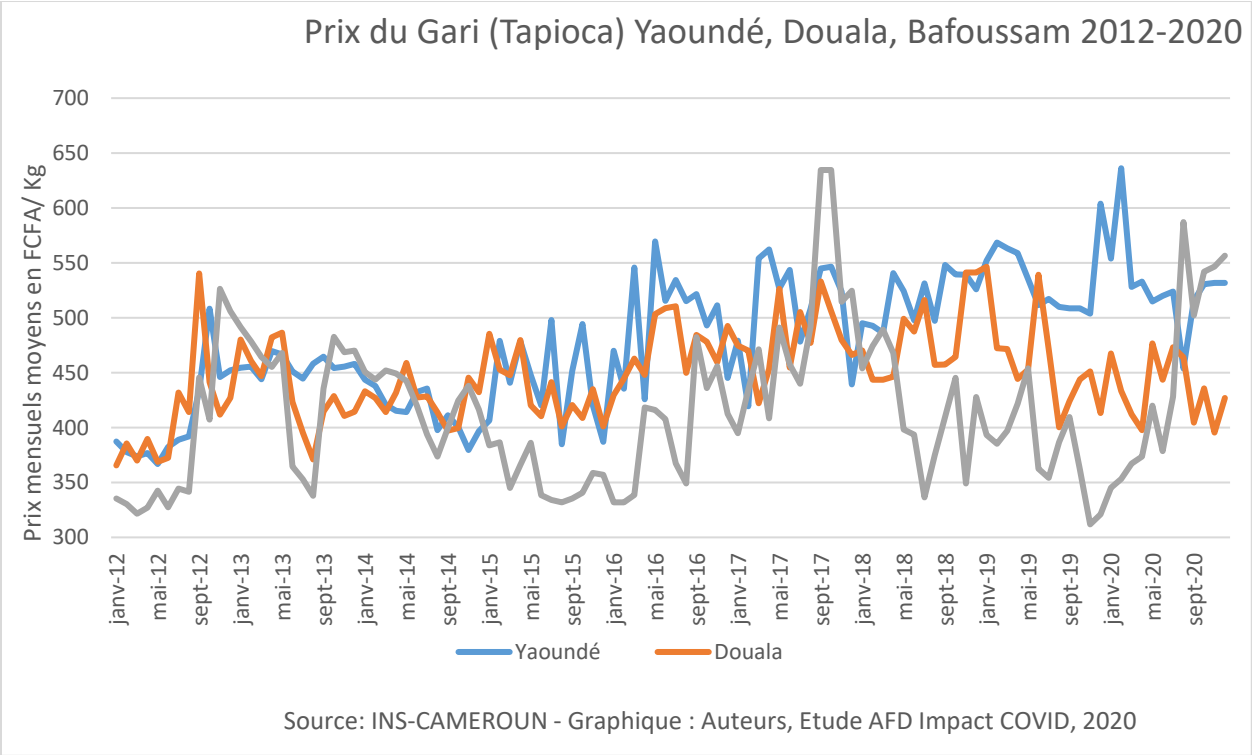

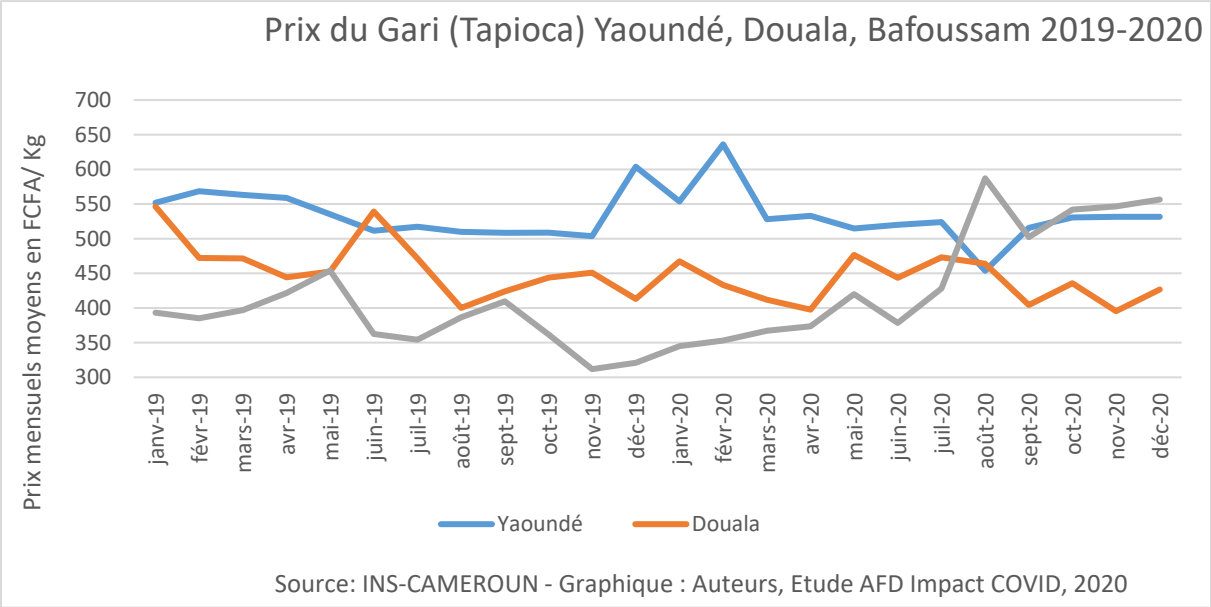

Le prix du gari (produit transformé du manioc) est saisonnier. Il n'y a rien de remarquable à l'œil nu sur les séries à Yaoundé et Douala. En revanche, le prix a doublé à Bafoussam, passant de 300F le kg en décembre 2019 à quasiment 600 F le Kg en aout 2020. En 2017, il y a eu une envolée d'ampleur comparable sur ce produit à Bafoussam et il n'est donc pas facile d'en imputer la cause aux mesures liées à la Covid.

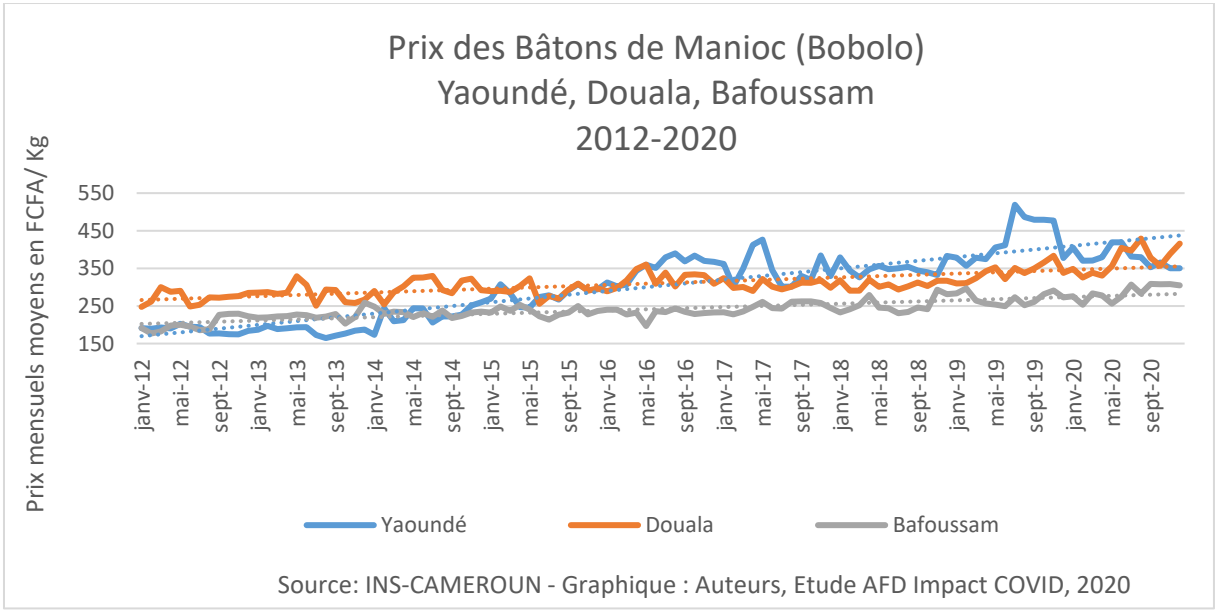

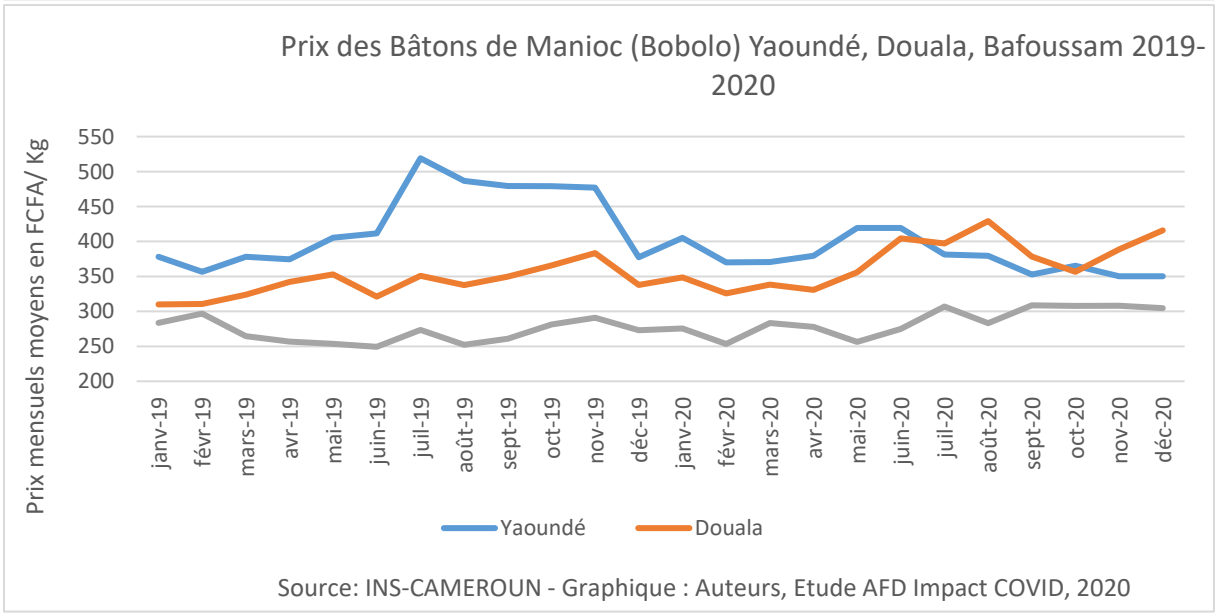

Tendances générales des prix à la hausse sur 2012-2020. Pas changement flagrant constaté en 2020.

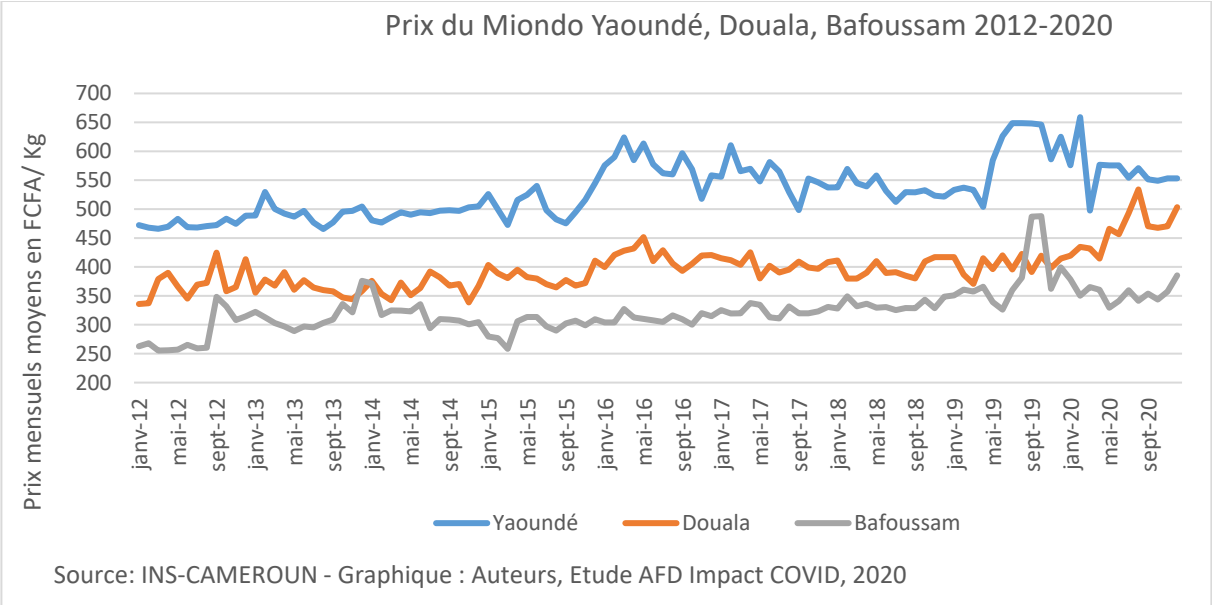

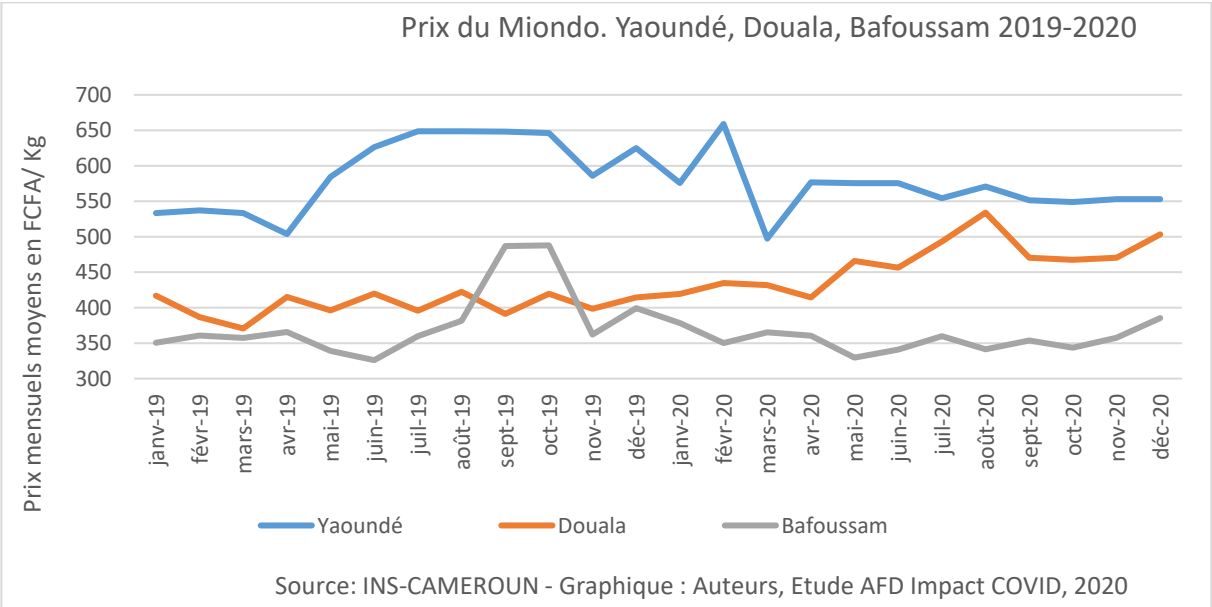

Chute du prix du miondo en mars 2020 à Yaoundé au moment de la fermeture des restaurants. Légère augmentation du prix des miondo à Douala et à Bafoussam en fin d'année 2020.

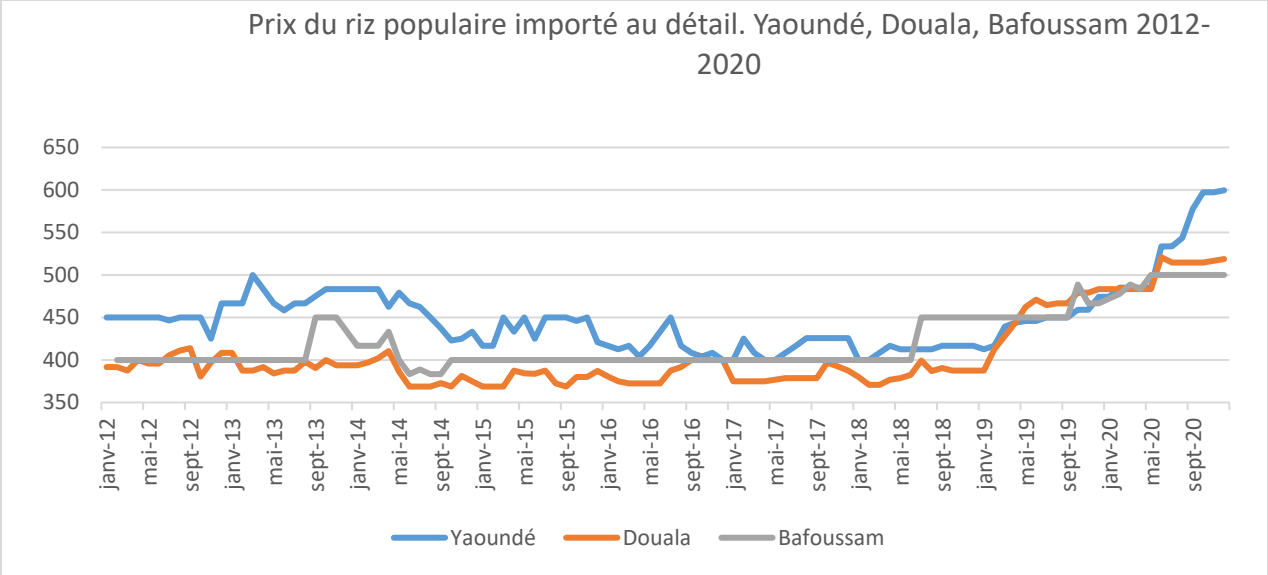

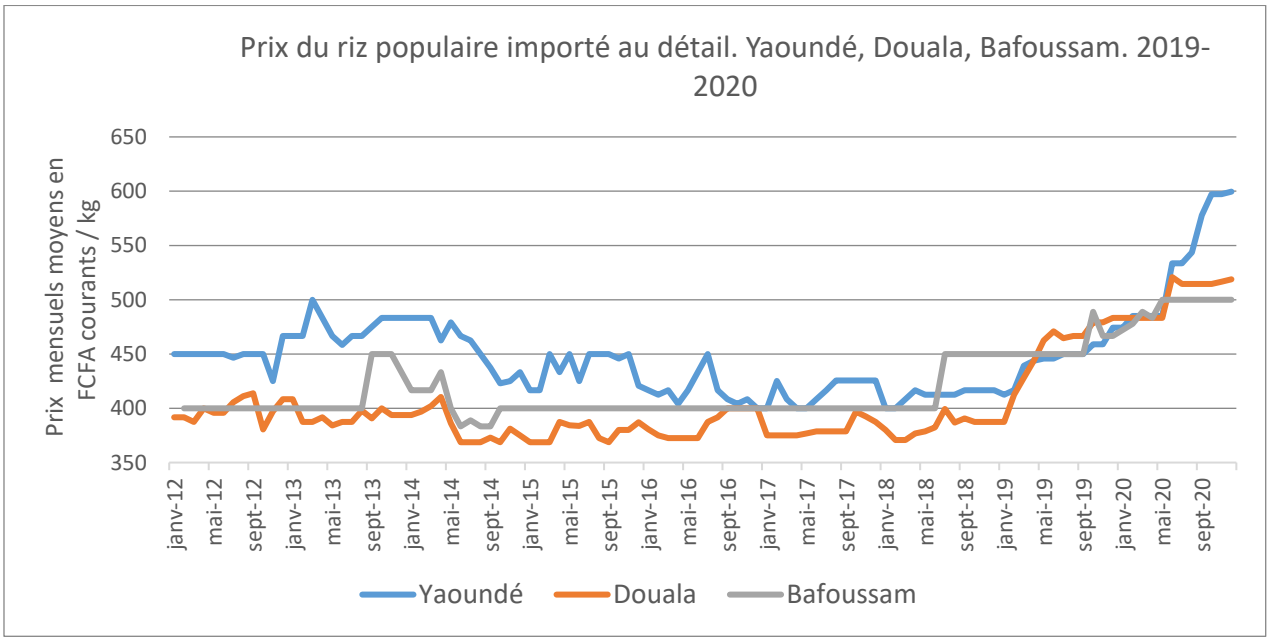

En 2020, très forte augmentation du prix du riz importé à Yaoundé, et un peu moins forte à Douala et Bafoussam, augmentation sans précédent sur la période 2012-2020. A Yaoundé, le kg de riz est passé de 420F le kg à 600 F entre janvier 2019 et fin 2020. A Douala, le prix du riz passe de 400 à 520 f/kg, et à Bafoussam, de 450 à 500F/kg entre janvier 2019 et décembre 2020.

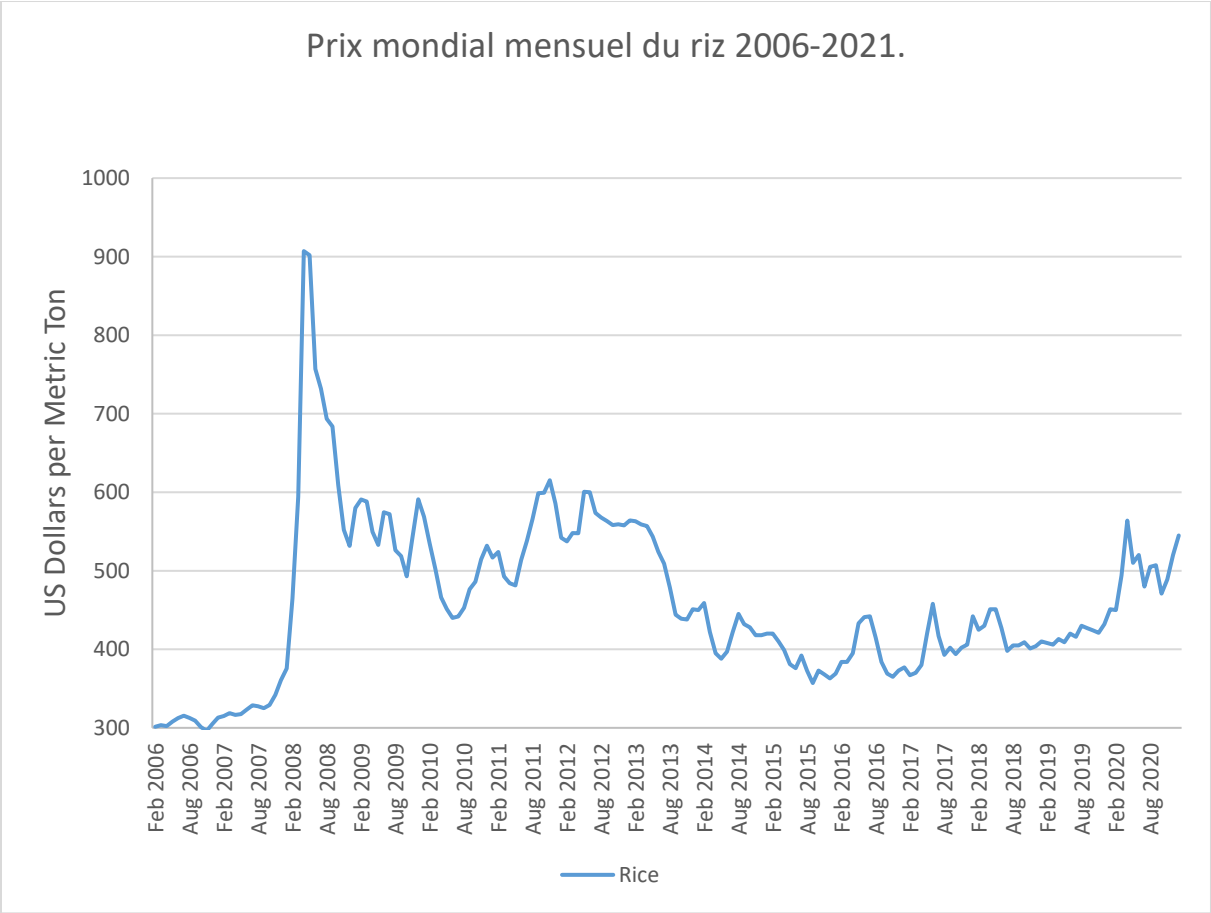

Source : https://www.indexmundi.com/commodities : graphe Auteurs, étude AFD Impact Covid, 2020

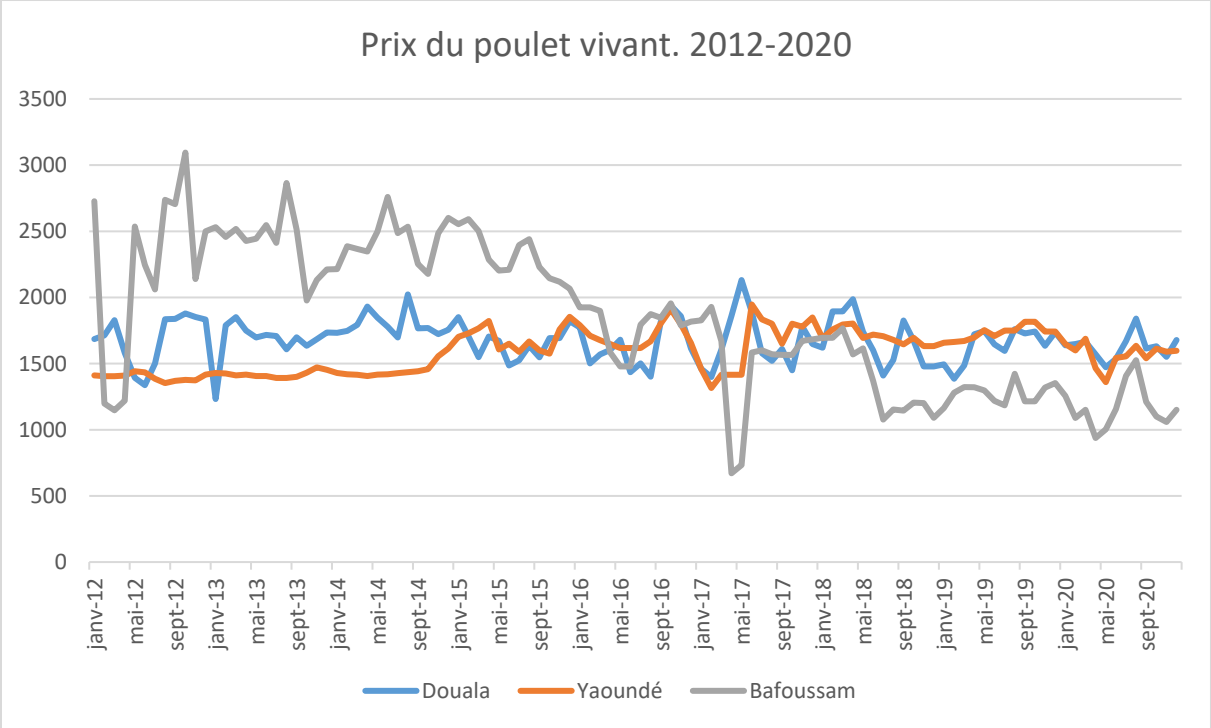

Source : INS-Cameroun- Graphique : auteurs, étude AFD Impact Covid, 2020

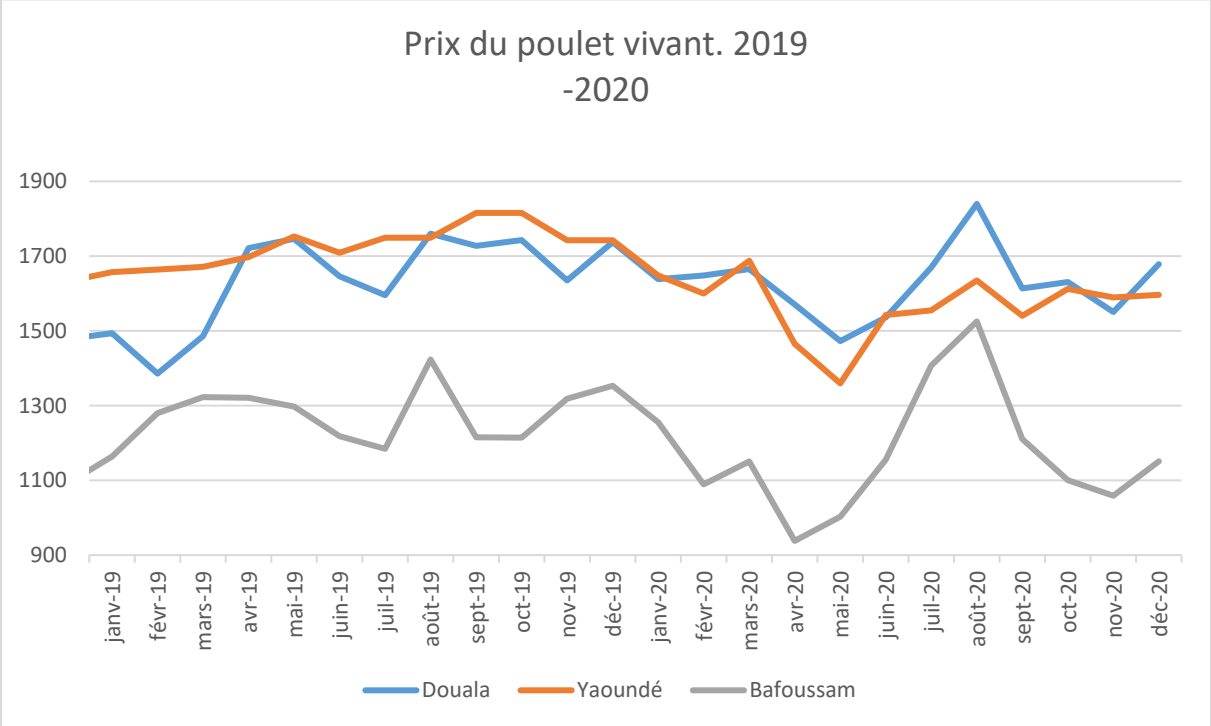

Source : INS-Cameroun- Graphique : auteurs, étude AFD Impact Covid, 2020

Prix assez variables avec tendance à la baisse depuis 2012 à Bafoussam, tendance relativement stable à Yaoundé et Douala environ 1500 F le kg. Chute du prix du poulet à Douala et Bafoussam en mars avril puis remontée entre avril et aout 2020.